

Revue A5

volume 7, numéro 1, hiver 2017 ◀

TABLE DES MATIÈRES ◀

Partielles, partiales et unies : les
épistémologies féministes et la question de
l'objectivité en science / 1

SOPHIE BENOIT

L'injonction à la vie saine : une lecture de
l'œuvre 4.48 Psychose de Sarah Kane / 18

SARAH-JADE BERNIER

Le non-rire comme riposte au racisme de
Donald Trump / 35

FLORIE DUMAS-KEMP

Littérature, je ne boirai pas de ton eau
La création scientifique d'une dichotomie
entre sociologie et littérature / 47

ANN-JULIE DUROCHER

TABLE DES MATIÈRES ◀

Georges Balandier (1920-2016)/ 61

FRÉDÉRIC NOLET

Résistance et agentivité : entre relativisme et
ethnocentrisme / 91

PIER-OLIVIER TREMBLAY

Partielles, partiales et unies : les épistémologies féministes et la question de l'objectivité en science

Sophie Benoit

« Ces femmes découvraient donc qu'en plus d'être une science de la société masculine, la sociologie était une science masculine de la société. »
(Juteau-Lee, 1981 : 45)

L'arène des sciences biologiques et la problématique des métaphores genrées dans les études sur la fertilisation sont un point de départ très intéressant pour comprendre les critiques féministes de l'objectivité en science. Ainsi, selon ce que nous apprennent les travaux de la physicienne Evelyn Fox Keller et de l'anthropologue féministe Emily Martin, jusque dans les années 1980, le processus de fertilisation était expliqué, compris et étudié sous un angle essentiellement masculin. Les recherches focalisaient donc exclusivement sur le rôle des spermatozoïdes, érigés sous la figure de petits guerriers se rendant vers l'ovule, cette dernière étant dépeinte comme passive et en attente de l'arrivée des spermatozoïdes. Cette métaphore genrée, où le masculin est accolé à l'activité et le féminin à la passivité, était omniprésente dans la science.

La fertilisation était « objectivement » décrite comme un processus centré sur l'activité du spermatozoïde, creusant la membrane de l'ovocyte, pénétrant l'ovocyte, délivrant ses gènes, activant le programme de développement, par opposition à la cellule ovocyte passivement transportée, se laissant glisser, assaillir, pénétrer, fertiliser (Dorlin, 2008 : 26).

Cette métaphore a grandement influencé les recherches en biologie qui se concentraient sur le rôle des spermatozoïdes en laissant de côté les recherches sur le rôle de l'ovule. C'est donc dire que la moitié du phénomène fut occulté par des recherches biaisées qui ne s'attardaient uniquement qu'à l'agent actif masculin. Or, la science se voulant neutre et objective, comment expliquer qu'elle ait omis d'étudier l'importance de l'ovule dans le processus de fertilisation? D'ailleurs, ce même type de problème se rencontre aussi dans les sciences sociales, où les sociologues féministes ont démontré que des concepts pourtant bien admis par la communauté scientifique masquaient ou omettaient une partie

importante de la réalité. Prenons à titre d'illustration le concept de travail qui a beaucoup été travaillé par Christine Delphy (1970). Sa théorisation allait à l'encontre des acceptations de ce concept au sein du champ de la sociologie du travail qui, dans les années 1970-1980, se concentrait presque exclusivement sur le travail industriel effectué par des travailleurs hommes au sein des usines. Il s'agissait donc de travail salarié au sein de la sphère publique (Galerand et Kergoat, 2014). Cette auteure mit en évidence l'invisibilisation, au sein d'un concept pourtant admis par la communauté scientifique, du travail domestique assumé majoritairement par les femmes dans la sphère privée. Cette omission conceptuelle facilitait ainsi l'exploitation de cette forme de travail non rémunérée (Delphy, 1970). C'est donc dire que les dichotomies classiques privé/public, production/reproduction ne permettaient pas de rendre compte de la réalité matérielle des femmes. En ce sens, le concept de travail domestique permet d'exprimer le caractère à la fois productif et reproductif du travail effectué par les femmes. Bref, les outils théoriques et les concepts antérieurs aux théories féministes ne permettaient pas de rendre compte de la réalité dans son intégralité et ils semblaient bien ancrés dans une vision du monde typiquement masculine. Plusieurs théoriciennes féministes se sont intéressées à cette problématique du manque de neutralité d'une science bien masculine. Leur critique épistémologique est sans équivoque : les savoirs sont situés et non universels, et la position du, de la chercheur-e a un impact certain sur la connaissance produite. Le présent article aura donc comme objectif de cerner les solutions épistémologiques que proposent deux traditions d'auteurs féministes, soit les théories du point de vue et de l'empirisme contextuel, afin de pallier à ce qui a été argumenté comme un manque d'objectivité de la science. Nous débuterons par mettre en lumière quelques caractéristiques du biais androcentrique qu'on retrouve dans les sciences (Ollivier et Tremblay, 2000), puis nous porterons notre attention aux apports de quelques grandes auteures s'étant intéressées à cette question. En effet, il sera utile de revenir aux travaux de Danielle Juteau-Lee (1981) qui nous présente sa vision de la science comme nécessairement partielle et partiale. Selon elle, le fait d'assumer une position située en tant que femme ou personne racisée dans la recherche offre une richesse particulière à l'analyse. Puis, il sera question d'étudier les théories du point de vue (standpoint theory) et de la connaissance située (situated knowledge) en mobilisant des auteures telles Nancy

Hartsock (1983) qui affirme, dans une perspective marxiste, la primauté du point de vue des femmes en tant que classe opprimée pouvant transposer leur expérience en savoir. Donna Haraway (1988), de son côté, argumente dans la même veine, mais privilégie le concept de connaissance située dans la mesure où elle doute de la possibilité d'offrir un point de vue des femmes qui soit unifié, notamment en raison des différences sexuelles et culturelles au sein du mouvement des femmes. Puis, le concept d'objectivité forte tel que proposé par Sandra Harding (1995) sera étudié, elle qui propose de moderniser le concept même d'objectivité tel qu'admis par la communauté scientifique. Finalement, un deuxième pan des propositions épistémologiques féministes réside dans la théorie empirique, et s'illustre par l'empirisme contextuel d'Helen Longino (1993). Cette auteure nous propose une méthode de gestion des valeurs sociales déterminantes dans la science.

Sortir du paradigme universel et neutre

Comment une institution dont le but ultime est de produire des savoirs neutres, objectifs, fiables et basés sur une méthode infaillible, a-t-elle pu, des siècles durant, produire des connaissances qui ne rendent pas compte des problèmes sociaux et biologiques dans leur globalité? Comment cette science a-t-elle pu occulter le point de vue et la réalité des femmes, en universalisant des considérations qui, après analyse, sont concrètement ancrées dans la réalité des hommes? Afin de mieux comprendre les principaux axes sur lesquels se sont fondées les critiques épistémologiques féministes de la science, nous puiserons dans l'argumentaire présenté par Michèle Ollivier et Manon Tremblay (2000), professeures de sociologie et de sciences politiques à l'Université d'Ottawa.

La critique féministe que nous présentent Ollivier et Tremblay s'attaque dans un premier temps à la science en tant qu'institution sociale excluant les femmes des champs de recherche et donc de la production du savoir scientifique. La sociologue Danielle Juteau-Lee nous permet de saisir un de ces mécanismes d'exclusion des femmes au moyen de cette anecdote où elle nous explique comment, dans les années 1940, les femmes qui enseignaient à l'Université McGill n'avaient pas le droit de manger, comme leurs collègues masculins, dans la salle réservée au corps professoral. Elles devaient plutôt manger avec les épouses de ces

derniers « à l'écart de toute discussion portant sur les recherches en cours, les possibilités de subvention, de publication, etc. » (Juteau-Lee, 1981 : 43). C'est donc dire que même une fois entrées dans la sphère des études supérieures et de la recherche, les femmes demeureraient hors des vrais enjeux. Cet exemple, quoique datant d'une autre époque, illustre tout de même à quel point la science en tant qu'institution menée par des hommes est parvenue à garder les femmes à l'écart. Toutefois, la grande majorité des travaux critiques effectués par les féministes se concentrent davantage sur les conséquences d'une telle exclusion des femmes de la sphère du Savoir. Comme l'expliquent Ollivier et Tremblay :

[...] si la connaissance scientifique est fondée sur une méthode rigoureuse et systématique de production de connaissances qui permet la représentation fidèle d'une réalité objective, la faible place occupée par les femmes ne devrait avoir qu'une influence négligeable sur la nature des connaissances produites (2000 : 62).

Il semble au contraire que la faible place occupée par les femmes ait eu plusieurs effets problématiques sur les savoirs produits, ce qui remet en doute la méthode scientifique comme mode privilégié d'acquisition des connaissances. D'ailleurs, une des conséquences pratiques de ce biais androcentrique est l'utilisation abusive de dichotomies dans les théories. On pense ici aux dichotomies classiques entre le privé et le public, le rationnel et le passionnel, le passif et l'actif, etc. D'ailleurs, chacune de ces dichotomies est associée tantôt au féminin, tantôt au masculin, et ce, de manière hiérarchisée. Par exemple, si la Raison, associée au masculin, est au cœur même de la démarche scientifique; l'émotion, typiquement féminine, en est exclue. De la même manière, la culture est acculée à l'homme tandis que la femme est relayée au niveau de la nature (Mathieu, 1973). Or :

Bien que les dichotomies aient une valeur heuristique en recherche, permettant notamment de réduire la richesse de l'expérience à un nombre restreint d'éléments qui en facilitent l'appréhension, elles sont également à la base des processus même de division et de hiérarchisation qui perpétuent l'infériorisation des femmes (Ollivier et Tremblay, 2000 : 64).

Cela dit, le biais androcentrique ne se limite pas, loin de là, à l'utilisation de ces principes hiérarchisants dans les théories. La partie la plus importante de ce biais se trouve plutôt dans la prétention à la production de connaissances universelles et neutres alors qu'après analyse, elles semblent être ancrées dans la réalité matérielle des hommes. L'apport de

la sociologue Danielle Juteau-Lee, spécialisée dans les questions d'ethnicité et de rapports sociaux de sexe, est considérable sur cette question et son travail permet de mettre à jour le mythe entourant la neutralité de la science.

La première caractéristique de la science critiquée par Juteau-Lee est sa prétention à l'universalité, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la connaissance produite reflète l'ensemble du monde social. Elle désire rompre avec les traditions de la sociologie classique qui tentaient, par exemple, d'établir des lois universelles régissant la société dans la même optique que les sciences naturelles. Or, selon l'auteure, toute connaissance est nécessairement partielle puisque le, la chercheur-e, en fonction de ses intérêts, de ses valeurs ou encore de ses objectifs de recherche, en vient à choisir d'étudier tel ou tel autre aspect de l'ordre social. Ceci l'empêche donc de prétendre étudier l'ensemble de la vie sociale et d'en extraire des lois définitives. Ainsi, la complexité du monde social rend pratiquement impossible la prétention à l'universalité d'une théorie. De plus, et c'est probablement la caractéristique la plus importante de la connaissance scientifique au regard des études féministes, toutes les visions sont nécessairement partiales. Il y a inévitablement un lien entre la place qu'occupe le, la chercheur-e, ses représentations sociales, ses conditions de vie matérielles, et la connaissance produite, que ce soit simplement par rapport aux thèmes d'étude choisis ou à l'angle de recherche adopté. La production scientifique est influencée de multiples manières, et n'est pas extérieure à l'histoire et à la société de laquelle elle est issue. En ce sens, comme l'indique la philosophe américaine féministe Sandra Harding :

All human thought necessarily can be only partial; it is always limited by the fact of having only a particular historical location – of not being able to be everywhere and see everything, and of being contained by cultural assumptions that become visible only from outside that culture (1995 : 341).

La prétention à la neutralité masque donc en fait des connaissances profondément ancrées dans la matérialité de la vie sociale des groupes dominants. Danielle Juteau-Lee argumente ainsi que toutes les connaissances sont nécessairement partielles et partiales, ce qui, en le reconnaissant humblement, fait leur force. Elle indique d'ailleurs que les visions partielles et partiales que peuvent avoir les minorités, par exemple les femmes, sur l'existence sociale sont à privilégier puisqu'elles

sont conscientes de leur place dans les rapports de pouvoir et qu'elles peuvent être lucides quant à l'impact que ceci aura sur la connaissance produite subséquemment. Elles détiennent en ce sens un certain privilège épistémologique :

Nous verrons alors qu'au discours des majoritaires, caractérisé par l'essentialisme, le culturalisme, le psychologisme ou l'économisme, les « ethniques », puis les femmes, opposent un discours qui, situant l'oppression au cœur de leur réflexion, apporte de nouvelles explications, ouvre de nouvelles voies d'analyse et semble déboucher sur un questionnement plus global de la sociologie (Juteau-Lee, 1981 : 37).

À ce point, il est clair que la vision de n'importe quel sujet connaissant, issu-e d'un groupe minoritaire ou du groupe dominant, est marquée par sa position objective dans la structure des rapports sociaux. Il est maintenant opportun de se demander comment il est possible, compte tenu de cet impératif, de créer une nouvelle méthode épistémologique d'accès à la connaissance qui prenne en compte cette subjectivité du sujet connaissant. Une première réponse à cette question se retrouve dans les théories du point de vue et de la connaissance située qui offrent une alternative intéressante qui permet de penser l'oppression via la réalité matérielle des femmes et en vertu de leur vécu spécifique. Ces nouveaux paradigmes se manifestent ainsi au début de la décennie 1980 dans le monde anglo-saxon alors que la philosophe américaine Nancy Hartsock fait paraître son ouvrage phare intitulé *Money, Sex and Power : Toward a Feminist Historical Materialism* (1983) où elle pose les bases marxistes de ces épistémologies. Bien que ce paradigme du Standpoint theory semble aujourd'hui discrédité chez certains courants féministes contemporains postmodernistes ou poststructuralistes qui ne s'y retrouvent plus dans ses assises fortement matérialistes et ancrées dans les théories marxistes (Hekman, 1997), les questions et solutions épistémologiques qu'il soulève ainsi que les développements ultérieurs qu'il a suscités, notamment chez le féminisme noir (Collins, 1986) et islamique (Ali, 2012) en font un incontournable.

Les épistémologies du point de vue et de la connaissance située

Les théories du point de vue et de la connaissance située, dont les grandes lignes sont très similaires et qui seront traitées conjointement dans cet article, sont issues d'une démarche de réflexion visant à assumer la partialité des visions que peuvent avoir les chercheurs-es sur un sujet

donné. Elles découlent d'une conception matérialiste de la société et insistent sur le fait que « tous les points de vue, y compris les concepts et les théories scientifiques, soient nécessairement ancrés dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée » (Ollivier et Tremblay, 2000 : 74). Il est donc question de partir de ces conditions objectives d'existence et de transformer cette expérience en savoir situé, assumant ainsi son caractère partial et partiel. Le savoir féministe qui en découle part donc explicitement de l'expérience des femmes prises au sein de rapports d'oppression.

Assises théoriques de ces épistémologies

Afin de bien comprendre l'ancrage de ces théories, il convient d'explicitier leurs origines fortement ancrées dans la tradition marxiste. En mobilisant des concepts comme les classes opprimées, l'idéologie et l'expérience matérielle, ces théories nous indiquent bien leur orientation : c'est via l'expérience concrète de l'oppression qu'on pourra produire des connaissances plus adéquates sur la vie sociale. Ainsi, les femmes en tant que groupe opprimé détiennent un privilège épistémique qu'il convient d'utiliser afin de produire des connaissances éclairées sur les rapports sociaux qui structurent la société (Hartsock, 1983). Or, une critique souvent apportée à ces théories est de ne pas avoir su prouver de manière convaincante que le point de vue des opprimés-es soit supérieur à celui des dominants. En effet, pourquoi le serait-il? Afin de répondre à cette question, une analogie du sociologue et philosophe Theodor W. Adorno est très éclairante,

« La paille que tu as dans l'œil est le meilleur des verres grossissants ». C'est dire que la souffrance attire inévitablement l'attention sur sa source. Mais la formule d'Adorno est d'une grande subtilité. Car la « paille », cette souffrance, est dans l'œil, elle est donc avant tout aveuglante, elle brouille la vue, pourtant elle est aussi l'instrument qui augmente l'acuité de la critique, elle est un « verre grossissant » (Larivée, 2013 : 129-130).

Cette analogie nous permet de comprendre la complexité de la tâche assignée aux théoriciennes féministes : elles doivent partir de leur expérience de la domination afin de rendre visible ce que le savoir dominant tente, depuis des siècles, de faire passer pour des faits de nature. La position en tant qu'opprimée, si elle est un avantage épistémique, est aussi un obstacle compte tenu du fait que les femmes soient matériellement coupées des ressources comme il l'a été démontré

dans la critique féministe de la science présentée antérieurement. Dans la mesure où l'idéologie dominante contenue dans les savoirs scientifiques fait passer la subordination des femmes et leur réalité comme des faits de nature, il importe que les femmes luttent pour problématiser ces faits en phénomènes éminemment sociaux.

Ici apparaît donc une question importante qui traverse les épistémologies féministes : l'importance de créer des outils, des concepts et des catégories inédites afin de problématiser l'oppression. En effet, il importe de ne pas penser la domination dans les schèmes développés par les oppresseurs, ce qui mènerait à réifier sans cesse les cadres desquels nous tentons de nous échapper et nous empêcherait de saisir la logique même de cette domination (Dorlin, 2005 : 93). Une partie clé des recherches effectuées par les académiciennes féministes vise donc à innover au niveau théorique et conceptuel afin que soit comprise la réalité des femmes dans ce qu'elle a de plus singulier. Ainsi, « Elle [cette approche] revendique pour ces derniers [les groupes opprimés] la capacité d'élaborer leur propre discours, à partir de leurs propres schèmes d'interprétation, ancrés dans leurs propres conditions d'existence » (Ollivier et Tremblay, 2000 : 75). Bref, les théories de la connaissance située et du point de vue s'inscrivent dans la tradition marxiste dans la mesure où elles accordent une importance capitale à l'expérience matérielle du groupe des femmes afin de la transformer en savoir privilégié. C'est leur expérience de l'oppression qui leur permet de sortir des sentiers battus de l'idéologie dominante naturalisante afin de créer de nouveaux schèmes d'explication du monde social.

La science comme réseau de communautés diversifiées

Donna Haraway, spécialiste américaine de l'histoire des sciences et des technologies et une des plus importantes théoriciennes du point de vue, privilégie quant à elle le concept de connaissance située, dans la mesure où elle doute de la possibilité d'offrir un point de vue des femmes qui soit unifié. En effet, il est problématique de conceptualiser un point de vue des femmes qui soit homogène dans la mesure où il existe, d'une part, des points de vue divergents au sein même du mouvement féministe et, d'autre part, diverses minorités femmes (Ollivier et Tremblay, 2003 : 76). On pense ici en particulier aux femmes racisées ainsi qu'aux minorités sexuelles. Haraway désire par le fait même éviter

que les femmes en situation minoritaire ne soient assujetties à un autre rapport de domination de la part des femmes blanches hétérosexuelles qui parleraient selon le point de vue des femmes en général, stigmatisant leur situation bien particulière en tant que femme. Bref, sa thèse est explicite : « Feminist objectivity means quite simply situated knowledges » (Haraway, 1988 : 581).

Cette manière d'envisager la production de la connaissance s'est d'ailleurs grandement inspirée de ce qui se faisait du côté du féminisme noir, dont une auteure phare demeure la sociologue et historienne américaine Patricia Hill Collins (1986) qui a fortement milité pour l'établissement d'un point de vue spécifique aux femmes noires dont la spécificité au sein de différents rapports d'oppression leur permet de créer un savoir inédit et d'ouvrir de nouveaux horizons sociologiques. Ce savoir diffère d'une part du savoir produit majoritairement par les hommes, mais aussi du savoir des féministes blanches, occidentales et de classe moyenne dont l'insertion spécifique au sein de rapports de pouvoir ne peut leur permettre de saisir la réalité tout autre des femmes noires. Comme l'indique Collins :

The Black feminist attention to the interlocking nature of oppression is significant for two reasons. First, this viewpoint shifts the entire focus of investigation from one aimed at explicating elements of race or gender or class oppression to one whose goal is to determine what the links are among these systems. [...] Rather than adding to existing theories by inserting previously excluded variables, Black feminists aim to develop new theoretical interpretations of the interaction itself (1986 : 20).

La théorisation féministe dominante n'est donc pas adéquate pour rendre compte de leur réalité matérielle, et parler au nom de « toutes les femmes » sans distinction devient une forme de réductionnisme. On voit donc ici l'utilité d'une notion comme la connaissance située, qui permet aux femmes noires de produire un savoir ancré dans leur vécu de l'oppression et de l'appuyer théoriquement. Dans une perspective similaire se sont aussi développées des traditions féministes islamiques qui revendiquent la possibilité de penser selon un point de vue spécifique à l'extérieur de la doxa féministe dominante, permettant notamment un renouveau dans la manière d'envisager la trilogie « femmes, féminismes et islam » (Ali, 2012 : 15). Ces féministes islamiques ont la volonté de décoloniser le féminisme occidental qui persiste à accoler de manière quasi automatique la religion et le

patriarcat, particulièrement lorsqu'il est question de la religion musulmane (Ali, 2012 : 17). Dans la mesure où il n'y a pas une lutte des femmes qui soit homogène, ces intellectuelles revendiquent le droit de penser leur émancipation à travers leurs propres schèmes.

Ainsi, l'idée n'est pas de répondre aux interrogations imposées par la pensée féministe dominante, mais plutôt d'entrer à l'intérieur de l'univers des féministes musulmanes et de voir de quelle façon elles posent la question de l'égalité, selon des modalités, des termes et des problématiques qui leur sont propres (Ali, 2012 : 15).

Suite à ces deux illustrations de courants féministes qui revendiquent un point de vue particulier et privilégié au sein des théories féministes, il est possible de saisir l'intuition de Donna Haraway et sa proposition d'utiliser le terme de connaissance située plutôt qu'un point de vue des femmes homogène. Ce faisant, il serait possible d'utiliser la partialité offerte par les connaissances de diverses communautés qui, s'ajoutant les unes aux autres, permettrait de créer une toile, un réseau de connaissances partiales. En ce sens, comme l'indique Haraway :

We seek those [knowledges] ruled by partial sight and limited voice – not partiality for its own sake but, rather, for the sake of the connections and unexpected openings situated knowledges make possible. Situated knowledges are about communities, not about isolated individuals. The only way to find a larger vision is to be somewhere in particular (1988: 590).

Ce réseau de connaissance qu'elle prône, sans prétendre parler au nom des autres, permet cependant de voir la réalité sociale à partir de plusieurs points de vue, comme l'indique la formule de Haraway : « *to see together without claiming to be another* » (1988 : 586). Bref, les théories du point de vue et de la connaissance située postulent que c'est l'addition des différents points de vue qui permettra de court-circuiter un discours totalisateur, globalisant et, au final, réductionniste.

Toutefois, une critique qu'il est possible d'émettre envers ces théories est celle du manque d'objectivité de telles positions. En effet, ne tombons-nous pas, en situant chaque connaissance, dans le bassin de la subjectivité absolue? Du relativisme pur et dur? Sandra Harding est celle qui a le plus ardemment tenté de convaincre les critiques de l'objectivité de ces théories. Via son concept d'objectivité forte, il sera possible de comprendre en quoi ces théories ne relèvent pas de la subjectivité.

L'objectivité forte : vers une modernisation du concept d'objectivité

La question de l'objectivité est loin d'être prise à la légère par les théoriciennes féministes. En effet, dans la mesure où leur lutte intellectuelle et politique vise à faire la démonstration qu'elles vivent véritablement de l'oppression, elles ont nécessairement besoin de connaissances fiables, objectives et sans équivoque afin de renverser l'ordre établi.

La philosophe américaine spécialisée dans les études postcoloniales Sandra Harding s'est donc donnée comme mission de moderniser le concept d'objectivité tel qu'il est entendu par la communauté scientifique. L'objectivité forte développée par cette intellectuelle contient deux principes fondateurs permettant d'assurer une véritable objectivité dans la communauté scientifique. Issue des théories du point de vue, Harding présente tout d'abord le principe de réflexivité, par lequel les scientifiques doivent expliquer et expliciter leur positionnement social et politique. En d'autres mots, il est ici question « d'objectiver le sujet connaissant » (Dorlin, 2008 : 28). Il est ainsi possible de voir le, la scientifique dans une position d'activité et non pas de passivité. Puis, le deuxième principe, celui d'étrangeté, vise à inclure le plus de points de vue différents possibles afin de briser le statu quo qui domine la science masculine depuis trop longtemps. Ainsi, une multiplicité de visions contextualisées et explicites permettrait de faire tomber les préjugés, les biais androcentriques et l'universalisation de considérations propres aux groupes dominants rendus possibles par une communauté scientifique trop homogène. Bref, la multiplication des groupes sociaux impliqués dans la production scientifique ne peut que diversifier les types de théories et de perspectives constituant la science, la rendant par le fait même plus objective (Kerr et Faulkner, 2003 : 114). C'est donc dire que l'objectivité forte nécessite une double critique : une autocritique et une contextualisation de la part des scientifiques, ainsi qu'une critique du savoir dominant via la multiplication des points de vue.

Une autre avenue : l'empirisme contextuel

Les solutions épistémologiques féministes ne se limitent cependant pas aux théories du point de vue et de la connaissance située. En effet, il

existe une autre avenue où les théoriciennes ne rejettent pas la possibilité pour la méthode scientifique actuelle de produire des connaissances vraies. Selon elles, l'existence de biais dans la science est certes déplorable, mais ne la remet pas en cause de fond en comble. Il serait ainsi possible, notamment par l'entrée des femmes dans l'horizon scientifique, d'élargir les champs de recherche et de combler les lacunes que la science masculine a su forger depuis des siècles. Une figure de cet empirisme est Helen Longino, spécialiste américaine de la philosophie des sciences, qui situe sa théorie du côté de l'empirisme contextuel en accordant un rôle primordial à ce qu'elle appelle les croyances d'arrière-plan. Sa théorie mérite d'être explicitée dans cet article dans la mesure où elle apporte une solution concrète permettant de gérer les valeurs sociales sous-jacentes à la science, mettant ainsi en lumière la diversité des solutions épistémologiques apportées par les académiciennes féministes.

Selon Longino, il convient de s'intéresser aux mécanismes par lesquels sont acceptées et justifiées les hypothèses scientifiques afin de comprendre comment des valeurs sociales contextuelles parviennent à s'immiscer dans le travail scientifique (Ruphy, 2015 : 47). Ainsi, une même donnée ou une même observation empirique peut permettre de corroborer des hypothèses bien différentes selon les croyances d'arrière-plan mobilisées par les scientifiques. Ces croyances d'arrière-plan peuvent, par exemple, être de l'ordre de l'idéologie ou encore de la métaphysique. Afin de bien saisir la logique de son argumentaire, prenons l'exemple d'une donnée empirique non équivoque : le fait que sur terre, il y ait une alternance entre les jours et les nuits. Cette donnée empirique objective permet cependant de corroborer des théories bien différentes selon les croyances d'arrière-plan mises à profit. Ainsi, si on adopte l'hypothèse géocentrique, qui fut l'hypothèse dominante jusqu'à la fin de la Renaissance, l'alternance des jours et des nuits serait due à des mouvements extérieurs à la Terre elle-même, dans la mesure où celle-ci est immobile et au centre de l'univers. Au contraire, on arrive à un résultat bien différent si on se positionne du côté de l'hypothèse héliocentrique, aujourd'hui acceptée par la communauté scientifique, où l'alternance des jours et des nuits vient confirmer la rotation de la Terre sur elle-même et sa rotation autour du soleil, qui lui, est au centre du système solaire (Ruphy, 2015 : 48). Ce débat astronomique classique vient illustrer le fait qu'une même donnée objective peut servir à justifier

différentes théories selon les valeurs sous-jacentes et les hypothèses portées par les scientifiques. Stéphanie Ruphy rapporte les propos de Longino et dit :

Ce rôle médiateur des croyances d'arrière-plan est alors précisément ce qui ouvre la porte à l'influence de valeurs contextuelles sur le choix de modèles, d'hypothèses ou de théorie : « Les croyances d'arrière-plan sont les véhicules par lesquels s'expriment dans l'enquête scientifique valeurs sociales et idéologies qui ainsi s'inscrivent subtilement dans les théories, modèles et hypothèses d'un programme de recherche » (Ruphy, 2015 : 48).

Bref, si, effectivement, ce sont des données empiriques qui justifient les hypothèses en science, les valeurs contextuelles ont aussi un rôle à jouer qu'on ne peut pas passer sous silence. La création d'une critique commune entre scientifiques, un peu dans la même veine que l'objectivité forte de Harding, est une autre manière de minimiser le poids de telles valeurs. Dans un tel paradigme, l'idéal de neutralité laisse place à un idéal de gestion des valeurs sociales au sein d'interaction entre scientifiques de divers horizons. C'est uniquement de cette manière qu'il sera possible d'objectiver la science telle qu'elle se présente aujourd'hui. Pour reprendre les mots d'Helen Longino, l'objectivité devient « le produit d'une critique intersubjective » (Ruphy, 2015 : 51). D'ailleurs, une des revendications importantes du courant de l'empirisme contextuel est l'entrée massive des femmes et des autres minorités dans le champ scientifique afin de diversifier les croyances d'arrière-plan et de mettre à jour celles qui ont su profiter du statu quo (Espínola, 2012). Loin de remettre en doute l'ensemble de la méthode scientifique, l'empirisme contextuel propose d'arriver à une science plus objective en mettant à jour et en gérant les valeurs d'arrière-plan qui sont nécessairement partie prenante de la science.

Le présent article visait donc à donner un portrait de l'éventail des solutions épistémologiques proposées par les théoriciennes féministes de différents courants afin de pallier au manque d'objectivité d'une science empreinte de présupposés androcentriques. Ainsi, suite à la présentation des épistémologies du point de vue fortement ancrées dans une conceptualisation marxiste, nous avons mis à jour le concept de connaissance située qui permet mieux de tenir compte des différences au sein même du mouvement des femmes et permet de ne pas universaliser des considérations ancrées dans la matérialité des femmes blanches occidentales. Puis, une autre avenue, celle de l'empirisme contextuel,

nous indique de manière pragmatique comment il est possible de gérer les valeurs sociales sous-jacentes qui déterminent la science. Finalement, pour poursuivre cette réflexion, il serait intéressant de mieux expliciter les liens entre luttes politiques et théories au cœur des épistémologies du point de vue. En effet, comme nous l'indiquent Ollivier et Tremblay : « L'élaboration de la théorie est ainsi inséparable de la pratique, puisque c'est par la lutte que s'effectue la prise de conscience de la nature et des sources de l'oppression et que sont élaborées des stratégies de changement » (2000 : 75). C'est donc dire que selon cette posture matérialiste où les conditions de vie créent la conscience, une partie de la tâche assignée au mouvement féministe doit s'ériger contre la domination matérielle masculine. La théorie est en ce sens indissociable de la lutte.

Bibliographie

- Adorno, T.W., 2001, *Minima Moralia : Réflexions sur la vie mutilée*, Paris : Payot & Rivages.
- Ali, Z., 2012, *Féminismes islamiques*, Paris : Éditions La Fabrique.
- Daune-Richard, A-M. et Devreux, A-M., 1992, « Rapports sociaux de sexe et conceptualisation sociologique », *Recherches féministes*, 5(2), 7-30.
- Dorlin, E., 2005, « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre », *Cahiers du genre*, 2(39), 83-105.
- Dorlin, E., 2008, *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*, Paris : Presses universitaires de France.
- Code, L., 2000, Epistemology. Dans Jaggar, A. M. et Young, I. M. (dir.), *A Companion to Feminist Philosophy* (p. 173-184), Malden: Blackwell Publishers.
- Collins, P. H., 1986, « Learning from the Outsider Within: The Sociological Significance of Black Feminist Thought », *Social Problems*, 33(6), 14-32.
- Delphy, C., 1970, *L'ennemi principal. 1 Économie politique du patriarcat*, Paris : Éditions Syllepse.
- Espínola, A. F., 2012, « Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du "point de vue" », *Cahiers du Genre*, 2(53), 99-120.

- Galerand, E. et Kergoat, D., 2014, « Les apports de la sociologie du genre à la critique du travail », *La nouvelle revue du travail*, 4, en ligne : <<http://nrt.revues.org/1533>>.
- Gardey, D., 2006, « Les sciences et la construction des identités sexuées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 3, 649-673.
- Gaussot, L., 2008, « Position sociale, point de vue et connaissance sociologique : rapports sociaux de sexe et connaissance de ces rapports », *Sociologie et sociétés*, 40(2), 181-198.
- Haraway, D., 1988, « Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, 14(3), 575-599.
- Harding, S., 1995, « Strong objectivity : a response to the new objectivity question », *Synthese*, 104(3), 331-349.
- Harding, S., 2004, *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual & Political Controversies*, New-York : Routledge.
- Hartsock, N., 1983, *Money, sex, and power : toward a feminist historical materialism*. New York : Longman.
- Hartsock, N., 1998, *The feminist standpoint revisited and other essays*. Boulder : Westview Press.
- Hekman, S., 1997, « Truth and Method : Feminist Standpoint Theory Revisited », *Signs*, 22(2), 341-365.
- Juteau-Lee, D., 1981, « Visions partielles, visions partiales : visions des minoritaires en sociologie », *Sociologie et sociétés*, 13(2), 33-48.
- Kerr, E. et Faulkner, W., 2003, « De la vision des Brockenspectres, Sexe et genre dans la science de XXe siècle », *Les cahiers du CEDREF*, 11, 89-114.
- Larivée, C., 2013, « Le Standpoint theory : en faveur d'une nouvelle méthode épistémologique », *Ithaque*, 13, 127-149.
- Longino, H.E., 1993, « Feminist Standpoint Theorie and the Problems of Knowledge ». *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 19(1), 201-212.
- Malbois, F., 2011, « Les catégories de sexe en action. Une sociologie praxéologique du genre », *Sociologie*, 2, 73-90.
- Mathieu, N.-C., 1973, « Homme-culture et femme-nature? », *L'Homme*, 13(3), 101-113.

Ollivier, M. et Tremblay, M., 2000, Questionnements féministes et méthodologie de la recherche, Paris : l'Harmattan.

Ruphy, S., 2015, « Rôle des valeurs en science : contributions de la philosophie féministe des sciences », *Écologie & politique*, 2(51), 41-54.

L'injonction à la vie saine : une lecture de l'œuvre 4.48 Psychose de Sarah Kane

Sarah-Jade Bernier

La santé physique et mentale, l'atteinte du bonheur et du bien-être personnel sont aujourd'hui des impératifs moraux qui régulent de manière « douce » l'existence des individus. En effet, selon plusieurs auteurs-es, nous assistons au déploiement d'un culte de la santé qui prend forme dans les modalités du système individualiste, capitaliste et néolibéral. Plutôt que d'envisager les problèmes sociaux comme systémiques, il est dorénavant admis que la souffrance est d'ordre individuel et donc que les solutions trouvent leurs sources dans le personnel, notamment par des régimes alimentaires stricts, de l'exercice physique quotidien et des choix de vie sains. En quoi ce culte de la santé représente-t-il un contrôle social propre à notre société contemporaine et qu'advient-il des individus dont les conditions d'existence les empêchent de se conformer à ce modèle ou bien qui refusent d'y adhérer?

Pour réfléchir à ces enjeux, je suggère de travailler à partir de deux types de matériaux : d'une part, certaines propositions théoriques autour des dispositifs de surveillance médicale et psychiatrique en tant que pouvoir sur les existences, et d'autre part, une œuvre théâtrale qui a fait polémique à la fin des années 1990, celle de Sarah Kane. Cette dramaturge britannique née en 1971 est décédée en 1999 après s'être suicidée dans un hôpital psychiatrique à Londres. L'œuvre de Kane, en particulier la pièce 4.48 Psychose, propose un regard critique sur l'expertise psychiatrique et la médicalisation des individus considérés non conformes aux standards de santé mentale et suggère qu'elles fabriquent des identités aliénées. L'objectif de cet essai est donc de mettre en relation l'esprit de résistance de la pièce 4.48 Psychose avec des propositions contemporaines en sociologie.

Après avoir présenté brièvement l'œuvre de Sarah Kane, je rendrai compte - à partir d'un point de vue féministe - de la façon dont plusieurs critiques ont dévalué son travail. J'aborderai par la suite certains enjeux autour des notions d'autonomie, d'agentivité et de paternalisme liées aux questions de santé mentale. Puis, je m'interrogerai sur le rapport que nous entretenons avec la santé en abordant certaines

propositions de Michel Foucault sur l'émergence de la société moderne basée sur l'optimisation de la vie. Je mobiliserai également les idées des sociologues Isabelle Astier et Nicolas Duvoux sur la notion de société biographique ainsi que celles de Marie-Chantale Doucet sur le processus de santéisation en santé mentale. Finalement, je proposerai des réflexions sur l'injonction au bonheur à partir des suggestions de l'auteure queer et féministe Sara Ahmed.

Le théâtre scandaleux de Sarah Kane

À l'intérieur de cinq années, la dramaturge, actrice et metteuse en scène britannique Sarah Kane a écrit cinq pièces de théâtre (*Blasted*, 1995; *Phaedra's love*, 1996; *Cleansed*, 1998; *Crave*, 1998; *4.48 Psychosis*, 1999) et un court métrage (*Skin*, 1995). Elle est décédée un an avant la publication de *4.48 Psychose*, sa dernière pièce, dont elle avait achevé la rédaction quelques semaines auparavant.

Ses œuvres ont été qualifiées de brutales, violentes, amORALES, parfois de juvéniles ou immatures. Jack Tinker, critique de théâtre pour le *Daily Mail*, a dit de sa première pièce qu'elle était « l'œuvre d'une ado suicidaire et frustrée » (*Daily Mail*, 19 janvier 1995). On a souvent fait référence à son âge ainsi qu'à son genre pour délégitimer ses œuvres. Sarah Kane était consciente que son travail était dévalué pour d'autres éléments que la forme ou le contenu de ses pièces :

Quand les gens s'adressent à moi en tant qu'auteur, c'est ce que je suis, et c'est de cette façon que je veux qu'on juge ce que j'écris – sur sa qualité, et non en raison de mon âge, de mon sexe, de ma classe, de ma sexualité ou de ma race. (Langridge et Stephenson, 1997 dans Saunders, 2004 : 59).

Par ailleurs, l'utilisation du terme « frustrée » par Tinker n'est pas un choix anodin. Il s'agit d'un terme qui fait référence à un féminin pathologique, parce qu'hystérique. On ne dira pas d'un homme qu'il est un « frustré » lorsqu'il prend la parole pour dénoncer une situation ou lorsqu'il met en scène la violence. Cela fait référence notamment à ce que Foucault a nommé l'hystérisation du corps de la femme compris comme un des « ensembles stratégiques » du dispositif de régulation et de discipline que représente la sexualité (Foucault, 1976 : 137). La médecine, et plus précisément la psychanalyse, a pathologisé le corps féminin en postulant qu'il était saturé de sexualité (Dreyfus et Rabinow, 1984 : 246).

Les critiques à l'endroit du travail de Kane permettent de voir que ces stratégies sont courantes et dépassent dorénavant largement les sphères médicales pour s'inscrire à l'intérieur d'autres disciplines et discours quotidiens. Lorsque les actions des femmes sont pathologisées, elles sont aussi délégitimées et vidées de leur potentiel subversif. Kathleen Rowe, qui écrit sur les femmes ingouvernables, suggère que l'étiquette de « dérangée » vient extraire l'agentivité des femmes qui s'expriment ou agissent à l'extérieur des standards de féminité : « [t]he label of "insanity" denies the women even a criminal's capacity of agency, guilt, and moral responsibility and attempts to reduce the dimension of their story from tragedy to melodrama » (Rowe, 1995: 13). Plutôt que de faire la critique de l'œuvre de Kane en tant que telle, la presse a souvent extirpé son travail de sa substance en l'associant aux présumés troubles psychotiques dont Kane souffrait. Sa pièce 4.48 Psychose, ayant été rédigée peu de temps avant son suicide, a principalement été interprétée par les critiques comme « a 70 minute suicide note » (Singer dans Chramosilová, 2013 : 16). Tel que l'explique Martine Delvaux :

La dernière pièce de Kane, 4.48 Psychose, un monologue terminé peu de temps avant sa mort, peut-être plus encore que les pièces précédentes qui sont toutes empreintes d'une grande violence et de rapports humains difficiles sinon impossibles, a particulièrement servi l'image noire d'une auteure tourmentée et autodestructrice. Lue trop souvent comme une lettre de suicide, 4.48 Psychose est devenue la lentille à travers laquelle toute l'œuvre de Kane a été interprétée comme relevant d'une dépression clinique plutôt que du talent artistique (Delvaux, 2012).

Les œuvres de Kane ont choqué parce qu'elles mettent en scène la brutalité des relations humaines de manière crue et viscérale en évoquant la guerre, le viol, la maladie et le suicide. Pourtant ce n'est pas sous cet angle que l'envisageait elle-même Kane : « Je n'ai jamais senti que c'était des pièces sur la violence ou la cruauté. Ces deux choses-là étaient secondaires, il s'agit surtout de savoir comment on continue d'aimer et d'espérer alors que ces choses sont toujours présentes » (Nils Tabert, 1998 dans Saunders, 2004 : 62). Les actes de théâtre de Sarah Kane étaient consciemment politiques. D'ailleurs, Delvaux écrit qu'au lendemain d'une première qui avait grandement choqué parce qu'une scène de viol y était représentée, « Kane avait souligné que sa pièce avait obtenu une couverture médiatique plus importante que le viol d'une jeune fille arrivé au même moment, comme si les médias étaient plus

troublés par la représentation de la violence que par la violence elle-même » (Delvaux, 2012). Pour Delvaux, c'est ce paradoxe que Kane parvient à révéler par ses pièces.

Le travail de Kane n'a pas été reconnu de son vivant, mais, comme ce fut le cas pour la poète américaine Sylvia Plath s'étant suicidée à 30 ans, les mêmes critiques qui avaient auparavant discrédité les pièces de Kane, ont finalement convenu s'être trompées, que Kane avait produit des œuvres originales et audacieuses ayant révolutionné le théâtre britannique.

Autonomie, agentivité et paternalisme

« Votre vérité, vos mensonges, pas les miens. »
(4.48 Psychose, 1999 : 15)

Autonomie, agentivité

Si, comme Kane le propose, la médicalisation (parfois forcée) ainsi que les différents traitements pour soigner les troubles mentaux peuvent résulter d'une perte d'identité, une des stratégies contre ces régulations plus ou moins coercitives est de rendre visibles ces mécanismes de contrôle ou bien de les refuser. C'est de cet esprit de résistance que semble émerger la pièce 4.48 Psychose. D'autres artistes ont également travaillé dans le même sens. C'est le cas notamment d'Antonin Artaud, écrivain et poète ayant subi des séries d'électrochocs et ayant été retenu de force en institution psychiatrique dans les années 1930 et 1940. Dans sa poésie, Artaud s'est attaqué de manière virulente aux traitements qui lui ont été infligés. Kane s'est d'ailleurs grandement inspirée des œuvres d'Artaud. On peut dire que les pièces de Kane sont dans le même esprit subversif que celui du poète; d'abord à cause des enjeux qu'elles abordent et, parce que dans ses pièces, le symptôme ou la maladie peuvent être vus comme des « états » politiques, et comme les lieux d'une critique sociale. Un peu à la manière d'Antonin Artaud dans son hommage à Van Gogh, « le suicidé de la société », lorsqu'il déclare :

Non, Van Gogh n'était pas fou [...] ou alors il l'était au sens de cette authentique aliénation dont la société ne veut rien savoir, elle qui confond l'écriture et le texte (là où tout écrit est corps, dessin, théâtre), elle qui taxe de folie les visions exorbitées de ses artistes et étouffe leur cri dans le « papier imprimé ». (Grossman, 2001:10).

Ces « états » politiques sont aussi matérialisés dans les pièces de Sarah Kane. Lorsqu'un de ses personnages est souffrant, sa maladie est la conséquence de traumatismes liés à la guerre, par exemple, ou l'amnésie et la dissociation comme les résultats d'un viol. Cela met l'accent sur les causes sociales de la souffrance ou du symptôme plutôt que sur leurs origines individuelles. Comme Artaud le dit dans son hommage à Van Gogh : « On ne se suicide pas seul. Nul n'a jamais été seul pour naître » (Artaud, 1974 : 90).

Sans tomber dans la glorification de la folie en la considérant comme l'expression du génie, je me suis intéressé à des pratiques artistiques – comme le théâtre ou la poésie – par lesquelles ont été mises en évidence les violences médicales expérimentées par de nombreuses personnes; violences les plus souvent légitimées par le manque d'autonomie qu'elles présenteraient. Pourtant, ces artistes montrent qu'en proposant d'autres formes de savoirs et d'expériences par différents médiums artistiques, ils et elles possèdent un pouvoir, une « prise » sur le réel et, par ailleurs, qu'ils et elles ont la capacité de construire tout au moins une partie de leur histoire singulière. L'insubordination pourrait donc être un acte ou un processus actif contre des pouvoirs qui ont pour but de normaliser les individus non conformes aux standards de santé mentale. À ce sujet, Sarah Kane mentionne dans une entrevue : « Si par l'art nous pouvons expérimenter quelque chose, nous pourrions peut-être devenir capables de changer notre avenir » (Lanteri, 2002 : 19 dans Delvaux, 2012).

Kane pose donc la question du « devenir sujet ». Dans quelles modalités les individus deviennent-ils sujets d'eux-mêmes? Il me semble que devenir sujet, c'est se dégager d'un positionnement passif, en mettant en place des stratégies pour cesser d'être saisi par le pouvoir. Le principe d'agentivité – dont certaines limites seront exposées plus loin – est utilisé par des auteurs-es féministes, dont Halberstam, qui suggère que les individus ont une réelle possibilité d'agir sur leurs vies. Le corps pourrait notamment être un espace de lutte et de refus de la norme. En ce sens, subissant des oppressions récurrentes, les individus « malades »

pourraient développer des stratégies pour construire leur subjectivité. Halberstam a entre autres réfléchi à la notion de violence comme potentiel outil pour les personnes opprimées, notamment pour les femmes. Pour cela, il propose de rejeter la valeur fétiche de la violence en tant que concept dont la signification est évidente. C'est-à-dire que la violence, lorsque pensée par des groupes dominés tels que les femmes, ne se retrouve pas sous les mêmes configurations que sa représentation dominante : la violence des hommes. La violence performée en tant qu'acte politique (conscient ou non) est autre chose que la violence réelle : « We have to be able to imagine violence and our violence needs to be imaginable because the power of fantasy is not to represent but to destabilize the real » (Halberstam, 1993: 199). Halberstam nomme ce lieu subversif la violence imaginée. En effet, la violence, dans un certain cadre, pourrait devenir pour les sujets une réponse à la société de contrôle en tant que prise de pouvoir sur soi plutôt qu'une représentation de l'intériorisation de la violence réelle. Cette violence peut être vue comme la mise en place nécessaire d'un récit politique pour l'imaginaire collectif. C'est de cette manière que le travail d'une dramaturge comme Sarah Kane, privilégiant des images de violence et de cruauté, peut trouver son sens politique et peut mener à des réflexions sur le « devenir sujet ».

Le paternalisme

« Je suis venue dans l'espoir d'une guérison.

Vous êtes mon médecin, mon sauveur, mon juge tout puissant, mon prêtre, mon dieu, le chirurgien de mon âme. Et je suis votre prosélyte pour l'équilibre mental. »

(4.48 Psychose, 1999 : 42)

Le paternalisme selon Ogien peut être défini comme « cette attitude qui consiste à vouloir protéger les gens d'eux-mêmes ou à essayer de faire leur bien sans tenir compte de leur opinion » (Ogien, 2007 : 13). Pour le philosophe, le devoir moral envers soi-même n'existe pas, il n'existe qu'envers autrui. Pour cette raison entre autres, Ogien prône une éthique anti-paternaliste qui fonctionne sur le principe unique de ne pas nuire aux autres (ibid.). En suivant ses propositions, nous pouvons nous questionner sur cette constante nécessité de ramener à l'ordre,

notamment par la médicalisation ou l'internement, des individus qui se blessent eux-mêmes ou qui présentent des risques suicidaires.

Pour Castel, les nouveaux dispositifs de régulation des marginaux et de normalisation des comportements déviants agissent comme mode de contrôle direct sur les communautés (Castel, 1973). Alors qu'il y avait auparavant une plus grande herméticité des lieux d'intervention (prisons, asiles, hôpitaux), celle-ci tend à se démanteler, puisque chacun de ces groupes différenciés (criminels, malades) peut dorénavant être traité de la même manière et selon un paradigme unique, celui de « la psychologie » (ibid.). C'est de cette manière que la désinstitutionnalisation, en tant que façon novatrice de gérer les individus dits déviants – celles et ceux à soigner – rend moins net le clivage entre deux catégories : les personnes normales et celles qui ne le seraient pas. Les problèmes sociaux et politiques possèderaient donc, selon Castel, un remède qui s'étend sans distinction à tout le monde, mais qui s'applique individuellement. Les savoirs reliés à ce remède sont détenus par une figure d'une grande influence symbolique : le médecin ou le psychologue :

Le psychologue devient l'expert universel à partir du moment où tous les éléments d'une « crise », d'un « problème », sont traités comme des cas. Même un « cas social » est toujours un cas psychologique et à la limite un cas médical. Lorsqu'un problème devient un cas, il peut – il doit – être traité « à la psychologie » (ibid. : 218).

Le paternalisme des médecins et des psychiatres est ressenti tout au long de la pièce de Kane. Lors d'un entretien, Kane explique que la folie est, pour elle, « la rupture entre notre conscience psychique et notre être physique » (Nils Tabert, 1998 dans Saunders, 2004 : 181). Cette disjonction vécue par la protagoniste de 4.48 Psychose est palliée par l'automutilation. Kane explique qu'à son avis des personnes à qui on accolerait l'étiquette de psychosées, car elles ont fait des tentatives de suicide ou des gestes automutilatoires, sont potentiellement davantage « en phase » avec elles-mêmes. Kane prend l'exemple d'une femme qu'elle a rencontrée qui a tenté, « par tous les moyens », de se suicider : « je crois qu'au moment même où elle se taillade les poignets, où elle avale une dose mortelle de pilules, tout d'un coup elle parvient à cette union et alors elle a envie de vivre » (Nils Tabert, 1998 dans Saunders, 2004 : 182). Ainsi, ces pratiques deviennent potentiellement porteuses de sens : « Bien qu'un tel comportement puisse paraître pathologique, du

moins se révèle, paradoxalement, un moyen temporaire d'unir le corps et l'esprit » (Saunders, 2004 : 182).

Il y a donc un renversement : dans une perspective clinique, l'automutilation est souvent envisagée comme un besoin « de relâcher les tensions » (tel que le dit un des psychiatres de la pièce de théâtre) ou représente un premier pas vers l'étape finale, le suicide. Dans la pièce, lorsque le médecin demande à sa patiente pourquoi elle s'est coupée, la patiente répond, « parce que ça fait un putain d'effet » (4.48 Psychose, 1999 : 24). Néanmoins, le médecin n'envisage pas cette possibilité comme valide et l'expertise psychiatrique vient nécessairement prévaloir comme étant l'unique vérité sur les actes de la patiente :

Oh là là, qu'est-ce qui est arrivé à votre bras? C'est une façon très immature d'attirer l'attention. [...] Et d'après vous vous n'êtes pas malade? [...] D'après moi si. Ce n'est pas de votre faute. Mais vous devez assumer vos actes. S'il vous plaît ne recommencez pas (4.48 Psychose, 1999 : 24).

À un autre moment dans la pièce, la locutrice fait une parodie du vocabulaire clinique en explicitant sa tentative de suicide sous la forme d'un carnet de bord médical :

Symptômes : ne mange pas, ne dort pas, ne parle pas, aucune pulsion sexuelle,
Humeur : une putain de colère.

Affect : une grande colère

100 aspirines et une bouteille de Cabernet Sauvignon bulgare, 1986. La patiente s'est réveillée dans une marre de vomissures et a dit : « Qui dort avec un chien se lève avec des puces ». Fortes douleurs d'estomac. Pas d'autre réaction (4.48 Psychose, 1999 : 32).

Et plus loin, la patiente voit dans l'administration de médicaments l'extinction de ses fonctions cérébrales pour qu'on la conserve en vie. C'est en ce sens que Kane envisage les différents traitements psychiatriques comme une forme d'aliénation :

Patiente - S'il vous plaît. Ne m'éteignez pas l'esprit en essayant de me remettre d'aplomb. [...] Il n'y a pas de drogue sur terre qui puisse donner du sens à la vie. [...] Je ne serai pas capable de travailler.

Psy - Rien ne viendra entraver votre travail comme le suicide.

Silence

Patiente - J'ai rêvé que j'allais chez le médecin et qu'elle me donnait huit minutes à vivre. J'étais restée dans sa putain de salle d'attente pendant une demi-heure.

D'accord, allons-y, allons-y pour les drogues, allons-y pour la lobotomie chimique, fermons les fonctions supérieures de mon cerveau et peut-être que je serai un peu plus foutue de vivre.

Allons-y (4.48 Psychose, 1999 : 28).

Société de vie et santé totalitaire

Pour Foucault, les rapports de pouvoir dans la modernité impliquent nécessairement un rapport à soi, une éthique de l'individu propre à cette même époque. Foucault s'est intéressé à la manière dont l'individu exerce un pouvoir sur lui-même et non pas exclusivement aux formes de pouvoir qui s'incarnent à l'intérieur des institutions. L'encadrement auquel sont soumis les individus agit comme un système de dressage qui rend inutile le fait d'exercer une domination constante. Foucault examine les conditions de possibilité qui ont permis le développement d'une science; d'une technique du pouvoir propre à l'époque moderne. Les formes du pouvoir dans la modernité sont typiques de l'émergence de savoirs et de discours autour d'une gestion scientifique de la vie; des corps des individus. Dans l'épistémè moderne émerge une autre forme de pouvoir qui « s'est donnée pour tâche de gérer la vie » (Foucault, 1976 : 182). Ce pouvoir sur la vie se serait développé essentiellement sous deux pôles. Le premier est centré sur le corps comme machine et le deuxième sur le corps-espèce (ibid. : 183). Dans le premier cas, c'est l'anatomie qui est investie par le pouvoir. On veut dresser le corps et ses forces immanentes par les disciplines anatomo-politique du corps humain. Dans le second cas, le pouvoir se sert du corps en tant que support aux processus biologiques. Il relève des statistiques; des taux (naissances, mortalité, niveau de vie) et établit des contrôles régulateurs sur la population (ibid.). Dans ce paradigme qui maximise les fonctions des corps, les différents savoirs psychomédicaux agissent comme des instances légitimes rendant possible et efficace une autorégulation constante chez les individus. C'est notamment en ce sens que la santé peut être vue comme totalitaire. Celle-ci peut s'observer par la surveillance stricte que chacun-e s'impose quotidiennement (régimes alimentaires, exercice physique, autodiagnostic, etc.).

À partir des propositions historiques de Foucault, nous pouvons supposer qu'il est propre à l'époque moderne et plus particulièrement au contexte occidental, de mettre en place différents dispositifs pour conserver la vie humaine (ou dans tous les cas, certaines vies humaines), même si cela va parfois à l'encontre du souhait des individus. On peut penser notamment aux campagnes pour la prévention du suicide, mais aussi à toutes les formes de médicalisation et d'appareils d'assistance qui sont parfois vécues comme de l'acharnement thérapeutique. À la lumière de ces éléments, pourrait-on supposer que le suicide représenterait l'échec de ces mécanismes pour optimiser la vie (saine et heureuse)? D'emblée pathologisé, l'acte suicidaire ne peut prendre trop de place dans cette « société de vie », il doit être pris en charge. Par ailleurs, si dans les pays où le suicide assisté devient une pratique légitime, c'est au nom du droit à la dignité. Lorsque des souffrances – les plus souvent physiques, physiologiques ou inflammatoires – sont jugées intolérables, mais aussi dont les causes sont irréversibles, la vie saine et heureuse est mise à mal et est également prise en charge. Dans la pièce 4.48 Psychose, le personnage semble nous proposer une autre interprétation de la vie et de la mort. C'est dans le lieu de la mort (atteint par le suicide à 4h48) que la lumière, la conscience et la santé mentale se rétablissent : « À 4h48, quand la santé mentale fera sa visite » (4.48 Psychose, 1999 : 37); « Après 4h48 je ne parlerai plus. Je suis arrivée à la fin de cette effrayante de cette répugnante histoire d'une conscience internée dans une carcasse étrangère et crétinisée par l'esprit malveillant de la majorité morale » (ibid. : 19). En ce sens, nous pourrions interpréter ce passage de la pièce comme une critique du lieu de la vie en tant qu'espace où le corps (la carcasse étrangère), mais aussi l'esprit (la conscience internée) n'appartiennent plus au sujet.

Émergence de la société biographique

Les termes « agentivité » ou « empowerment » sont de plus en plus utilisés, en particulier dans la littérature féministe, mais également en intervention sociale. Isabelle Astier et Nicolas Duvoux mettent en lien ces termes avec l'émergence d'une société biographique. Les auteurs-es définissent l'agentivité comme le « processus dynamique qui permet le passage d'une condition passive à un rôle actif des individus et des groupes d'individus » (Astier et Duvoux 2006 : 143) et comme « révélatrice d'un nouveau type de socialisation défini à partir de l'auto-

construction des identités » (Fouré, 2006 : 272). Astier et Duvoux proposent que le paradigme biographique des sociétés occidentales envisage l'individu comme étant au centre de son extrême autonomisation. La notion d'empowerment vient donc nécessairement avec une grande responsabilité qui est mise sur les individus. Ceux et celles qui refusent de « se prendre en charge » sont nécessairement disqualifiés-es et représentent un échec au projet social qui est, notamment, d'être heureux, heureuse et en santé. Ce projet se serait ancré, comme l'explique la sociologue Marie-Chantale Doucet (2009), dans l'idée de liberté corrélée à la mise en place de dispositifs de sécurité et de surveillance (gestion des risques et prévention). Ces dispositifs peuvent être représentés, par exemple, à travers les nombreux protocoles sur l'hygiène dans les espaces publics, les campagnes contre le tabagisme ou les publicités faisant la promotion d'une alimentation saine. Pour Doucet, « [i]l y a pourtant un double problème à établir le risque sanitaire uniquement sur la base du comportement individuel. D'abord, il y a individualisation des comportements sans prise en compte des contextes sociaux; puis il y a moralisation des comportements » (Doucet, 2009 : 366).

Par ailleurs, la société biographique propose que chacun-e soit « en devenir », enclenche un travail sur soi et mène à bien des projets personnels. Ainsi, chaque citoyen-ne est perçu-e comme libre de faire les choix qui pourront mener à la réussite et au bien-être. Être une société saine est aussi un objectif collectif où la participation individuelle de tous et toutes est attendue. Dans sa pièce, Kane exprime cette pression de performance individuelle et sociale en en faisant une liste de tâches :

- réaliser objectifs et ambitions
- vaincre les obstacles et atteindre un haut niveau
- renforcer l'estime de soi par l'exercice heureux du talent
- vaincre les résistances
- avoir contrôle et influence sur autrui
- me défendre
- défendre mon espace psychologique
- [...]
- être indépendant et agir selon son désir
- défier les conventions

éviter la souffrance

[...]

jouir d'expériences sensorielles avec l'Autre investi

nourrir, aider, protéger, reconforter, consoler, soutenir, soigner ou guérir

être nourri, aidé, protégé, reconforté, consolé, soutenu, soigné ou guéri

former une relation mutuellement réjouissante, durable, coopérative et réciproque avec l'Autre

être pardonné

être aimé

être libre

(4.48 Psychose, 1999 : 43)

Dans la société biographique, le droit à une vie digne se renverse comme un pouvoir sur les individus. Comme l'explique Fouré dans un résumé de l'ouvrage d'Isabelle Astier et Nicolas Devoux : « Le droit à vivre dignement revendiqué par les acteurs sociaux finit d'une certaine manière par se retourner contre eux et par fonctionner comme une injonction : le droit à... devient un devoir de... » (Fouré, 2006 : 270) et il faut « [d]ésormais, [...] mériter l'aide dont on bénéficie » (ibid.).

En adéquation avec l'expansion d'une société biographique s'opèrerait, comme le décrit Doucet, un processus de santéisation en santé mentale : « La notion de santéisation désigne une idéologie qui déborde le seul champ médical et qui s'étend à la société tout entière. Devant le paradigme des interventions, un certain culte de la santé sera applicable à tous les niveaux de la vie sociale » (Doucet, 2009 : 362). On peut ainsi parler d'un phénomène de santéisation globale des sociétés occidentales. Selon Doucet, trois aspects de la santéisation sont fondamentaux. D'abord, les habitudes de vie sont considérées comme le premier déterminant de la santé. Deuxièmement, la responsabilisation constitue le fondement moral de la santéisation et finalement, la médicalisation à travers la médication et l'approche cognitivo-comportementale sont deux thérapies complémentaires de l'intervention contemporaine en santé mentale (ibid.).

Le bonheur comme injonction morale

« Patiente - Est-ce que vous méprisez tous les gens malheureux ou est-ce que ça m'est réservé? Médecin – Je ne vous méprise pas. Ce n'est pas de votre faute. Vous êtes malade. »
(4.48 Psychose, 1999 : 17)

Selon Sara Ahmed, auteure féministe des courants queer et postcolonial :

Nous assistons depuis 2005, à une augmentation conséquente des ouvrages publiés sur la science et l'économie du bonheur. La popularité des cultures thérapeutiques et des discours de « self-help » s'inscrivent aussi dans ce tournant : il existe aujourd'hui d'innombrables publications et séminaires qui dispensent des conseils sur la manière de trouver le bonheur, et s'appuient sur des savoirs diversifiés – notamment la psychologie positive [...] (Ahmed, 2015 : 3).

Par son travail, Ahmed expose les liens entre notre société contemporaine capitaliste et néolibérale et le concept de bonheur marchandisé de toutes sortes de manières et intégré dans la sphère du travail ou dans les écoles. L'auteure suggère qu'il s'est formé une « économie du bonheur » qu'une figure critique comme celle de la « féministe rabat-joie » (« feminist killjoy ») peut contribuer à démanteler par son pessimisme politique.

Cette économie du bonheur est en relation directe avec le culte de la santé érigé dans notre société contemporaine. Pour que s'opère ce culte de la santé, on procède à une autorégulation constante qui s'additionne notamment à une surveillance accrue dans les lieux de travail. Dans un article résumant l'ouvrage *Le Syndrôme du bien-être* de Carl Cederström et André Spicer, Marie Maurisse en retire un cas qu'on pourrait dire exemplaire de cette surveillance dont font preuve les institutions :

Le syndicat des enseignants de Chicago soumet ses membres à un suivi personnalisé les contraignant à surveiller leur cholestérol et à pratiquer une activité sportive, sous peine de quoi ils doivent payer une amende de 600 dollars... [...]. Les auteurs sont implacables : « Surveiller sa vie comme s'il s'agissait d'une véritable entreprise correspond en tout point de vue à la mentalité de l'agent idéal du néolibéralisme » (Maurisse, 2016).

Par ailleurs, Sara Ahmed propose que le bonheur soit aujourd'hui une réelle injonction : « Si l'on a le devoir individuel de promouvoir ce qui

est responsable du bonheur, alors le bonheur devient lui-même une injonction » (Ahmed, 2015 : 7). Les obligations sociales et morales énoncées sous la forme d'une liste par la protagoniste de la pièce de Kane (citées plus haut) proposent cette idée d'injonction. Par l'utilisation de verbes engageant une relation avec un-e autre, il est suggéré que l'épanouissement personnel et le bien-être soient en effet des commandements non pas seulement envers soi-même (lorsqu'elle écrit vaincre les obstacles et atteindre un haut niveau), mais également envers autrui (lorsqu'elle écrit former une relation mutuellement réjouissante avec l'Autre). Tel que le mentionne Ahmed : « Être un bon sujet, c'est vraisemblablement être perçu comme une cause de bonheur, c'est rendre les autres heureux[-euses] » (Ahmed, 2015 : 17).

Dans le texte *Sociable hapiness*, Ahmed montre que l'utilisation du mot bonheur dans les discours contemporains émerge d'un contexte social et politique spécifique. Elle explique que l'origine sémantique du mot « bonheur » est liée à la notion de contingence ('Hap' qui suggère 'chance') : « One of the early meanings of happiness in English relates to the idea of being lucky, or favoured by fortune, or being fortunate. Hapiness would be about what happens, where 'the what' is something good » (Ahmed, 2008 : 10). Aujourd'hui, le terme bonheur est lié à un ressenti plutôt qu'à une situation extérieure aux individus. Le bonheur est aussi envisagé comme une fin en soi, un but à atteindre. En cohérence avec cela s'est déployée une science du bonheur. Celle-ci en recherche les causes, développe ses propres outils de mesure, ses indicateurs et prédicteurs (par exemple, les « hedonimeters » ou les « hapiness psychograms » développés par des économistes) (Ahmed, 2010 : 5-6). Si une science dite objective produit autant de discours sur l'atteinte du bonheur, que ces connaissances peuvent être mobilisées pour créer le sentiment de bonheur, il est aussi possible, selon Ahmed, de voir en quoi celui-ci est devenu non seulement une injonction, mais également une technique disciplinaire (ibid. : 8).

Conclusion

Cet essai constitue une réflexion autour des obligations qui ont émergé des nouveaux principes dits progressistes dans les questions de santé mentale. À partir des travaux des auteurs-es mobilisé-es plus haut, nous pouvons envisager que les différentes méthodes psychomédicales et

thérapeutiques, parties d'un vaste univers de soins, peuvent être envisagées comme des techniques de régulation des existences. Les nouveaux paramètres qui en découlent rendent difficile une critique sociale et politique globale. Tel que l'a montré Robert Castel, l'expertise médicale, ayant le crédit de déterminer ce que constituent des « cas » peut traiter de manière individuelle des problématiques dont les sources sont pourtant d'ordre systémique. Par ailleurs, le bonheur et le bien-être qui constituent des objectifs partagés - à moins de rares exceptions - de manière unanime par tous et toutes, peuvent néanmoins être interprétés, à l'instar de Sarah Ahmed, comme relevant d'injonctions morales faisant partie d'une logique de performance et de productivité liée au système capitaliste et néolibéral. Dans ce paradigme, il en va de la responsabilité de chacun-e de veiller à sa bonne santé physique et mentale. Les individus qui refusent d'adhérer à ce modèle représentent-ils un échec dans la poursuite sociale vers la vie saine? Ou bien seraient-ils plutôt les figures permettant de justifier la mise en place de l'idéologie paternaliste des sciences psy? À la lumière de ces enjeux, les propositions du philosophe Ruwen Ogien quant à l'éthique minimaliste (c.-à-d. se basant sur le fait de ne pas nuire aux autres) peuvent être intéressantes pour prolonger la discussion autour de la notion de paternalisme. Comme nous l'avons vu, l'œuvre 4.48 Psychose de Kane rend compte du fait que les individus considérés malades ou psychosés subissent des formes de paternalisme qui peuvent être vécues de façon violente (par exemple par la médicalisation ou l'institutionnalisation). La juxtaposition de propositions sociologiques dans le champ de la santé mentale et de travaux relevant de sensibilités différentes, dans ce cas-ci, une œuvre théâtrale, peut faire émerger d'autres significations quant à des pratiques rapidement interprétées dans l'optique de la pathologie. À partir de cette rencontre, il pourrait être intéressant que l'expression de ce qu'il est convenu d'appeler une « déviance » ou un « symptôme » puisse être conçue comme un potentiel « état » politique révélateur de structures d'oppression ou de domination.

Bibliographie

Ahmed, Sara, 2008, « Sociable happiness », *Emotion, Space and Society*, 1, p. 10-13.

Ahmed, Sara, 2010, *The Promise of Happiness*, Duke University Press, 315 p.

- Ahmed, Sara, 2015, « La promesse du bonheur : introduction », *Genre, sexualité & société*, 14, p. 1-25.
- Artaud, Antonin, 2001, *Van Gogh le suicidé de la société*, Paris, Gallimard, 94 p.
- Astier, Isabelle et Nicolas Duvoux (dir.), 2006, *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, Éditions L'Harmattan, 212 p.
- Chramosilová, Martina, 2013, « Beyond the Suicidal Despair : An Analysis of Sarah Kane's 4.48 Psychosis », Bachelor's Diploma Thesis, Masaryk University, Department of English and American Studies.
- Delvaux, Martine, 2012, « Mourir/survivre. Lumières de Sarah Kane », *Temps zéro*, 5.
- Doucet, Marie-Chantale, 2009, « Santéisation et souffrance, un enjeu social contemporain » Dans S. Yaya (dir.), *Pouvoir médical et santé totalitaire : conséquences socio-anthropologiques et éthiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 359-375.
- Dreyfus, Hubert et Paul Rabinow, 1984, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*. Paris, Gallimard, 366 p.
- Foucault, Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 360 p.
- Foucault, Michel, 1976, *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 211 p.
- Fouré, Lionel, 2006, « La société biographique : une injonction à vivre dignement. Sous la direction d'Isabelle Astier et Nicolas Duvoux », *Le Philosophoire*, 2 (27), p. 269-273.
- Grossman, Évelyne, 2001, « Avant-propos », *Van Gogh le suicidé de la société*, Paris, Gallimard, 94 p.
- Halberstam, Jack, 1993, "Imagined Violence/Queer Violence: Representation, Rage, and Resistance", *Social Text*, 37, p. 187-201.
- Maurisse, Marie, 2016, « Sois bien, et tais-toi », *Le temps*, publié le 23 avril 2016.
- Ogien, Ruwen, 2007, *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*, Paris, Gallimard, 251 p.
- Kane, Sarah, 2001, *4.48 Psychose*, Paris, L'Arche, 56 p.
- Saunders, Graham, 2004, "Love me or kill me" : Sarah Kane et le théâtre. Paris, L'Arche, 318 p.

[RA5] 6 (1) hiver 2016

Le non-rire comme riposte au racisme de Donald Trump

Florie Dumas-Kemp

Le 13 octobre 2015, l'émission humoristique américaine Saturday Night Live (SNL) annonçait que Donald Trump, alors candidat à l'investiture républicaine en vue des présidentielles américaines de 2016, en serait l'hôte invité pour l'édition du 7 novembre 2015 (Carrie, 2015). Cette invitation est survenue suite aux propos racistes¹ exprimés par Trump lors de ses discours de candidature et de campagne pour l'investiture du Parti républicain et suite à son renvoi, en juin 2015, de la chaîne de télévision NBC sur laquelle est diffusée SNL.

Suite à cette annonce, des dizaines de groupes de défense des droits des personnes immigrantes et latino-américaines aux États-Unis s'organisaient pour faire tomber cette invitation. Une campagne sur les réseaux sociaux ainsi qu'une pétition étaient lancées afin de faire savoir à l'émission SNL que « #RacismIsntFunny » et qu'elle devrait par conséquent annuler la venue de Trump. Des manifestations aux bureaux de NBC à New York furent organisées, avant et pendant l'enregistrement, et une pétition ayant recueilli plus de 500 000 noms fut également remise à la chaîne de télévision. Malgré cette mobilisation virtuelle et de rue, l'émission fut diffusée comme prévu, et ce, tout juste une année avant les élections présidentielles du 8 novembre dernier. Comme redouté par plusieurs, les cotes d'écoute atteignirent des records alors inégalés depuis 2012 (Hibberd, 2015).

À partir de ce cas récent de controverse liée à l'humour et au politique, nous nous intéresserons à la réception critique de ces organisations de droits des personnes immigrantes et latino-américaines face à l'édition Trump de l'émission d'humour grand public qu'est SNL. Nous pourrions répondre à la question de recherche suivante : comment le cas « Dump Trump » et « RacismIsntFunny » en lien avec SNL apporte un éclairage

¹ On pense ici à ses commentaires au sujet des Mexicains-es, qui seraient à son avis tous des « violeurs » et des « criminels », mais aussi à ses propositions politiques racistes, notamment son idée de déporter tous-tes les immigrants-es sans-papiers ou de construire un mur entre le Mexique et les États-Unis financé par l'État mexicain, etc.

nouveau sur le rôle politique des réceptrices et récepteurs de contenus humoristiques?

Tout d'abord, nous verrons que ce qui posait problème pour les militants-es antiracistes, c'était que SNL propose de rire avec Trump et non de lui. Nous présenterons quelques théories en humour qui viennent appuyer cette thèse. De plus, la conceptualisation des différents types d'humour – parodie, satire, autodérision – nous sera utile afin d'analyser la particularité de l'humour politique généralement employé à l'émission SNL. Finalement, nous ferons un parallèle avec la théorie critique des médias de bell hooks, telle que présentée par l'auteure Catherine R. Squires (2013), afin de théoriser l'importance politique du fait d'être spectatrice ou spectateur. Nous pourrions remettre en question l'idée que si des personnes « n'aimaient pas » les propos de Trump ou son humour, elles n'avaient qu'à ne pas regarder l'émission SNL où il était l'hôte invité. Nous avancerons l'idée que le rôle des personnes réceptrices de l'humour ne devrait pas être compris comme un rôle passif et apolitique. Nous verrons donc comment le non-rire collectif, c'est-à-dire le fait de refuser de rire dans un contexte sociopolitique précis, peut représenter une forme de résistance aux oppressions.

Rire de ou avec Trump?

Comme mentionné plus haut, ces organisations politiques se sont mobilisées puisqu'elles jugeaient dangereux que SNL fournisse un espace médiatique majeur permettant de rire avec Donald Trump. D'une part, elles avançaient que cela accorderait une trop grande visibilité à sa campagne politique, tout en prenant le risque de « valider » (Blake, 2015) ses propos et ses idées politiques racistes à une très grande échelle aux États-Unis. Dès lors, ces organisations de défense des droits soulignaient comment ses propos avaient un impact réel et violent, en faisant cartographie des actes de violences racistes lors de rassemblements pro-Trump à l'aide d'une « Hate map » (America's Voice, 2015). D'autre part, elles s'inquiétaient que cette participation à SNL puisse contribuer à redorer son image publique.

Alex Nogales, président de l'organisation hispanophone National Hispanic Media Coalition, faisait remarquer en entrevue que « Saturday Night Live is not a news program, it is a cultural touchstone, [...] Providing such a platform for somebody who so clearly holds false and

disparaging opinions of so many segments of this country is a dangerous proposition that legitimizes Trump's hateful views and rewards his hate speech » (cité dans Gerard, 2015). D'autres organisations comme America's Voice, qui milite pour les droits des personnes immigrantes, mettaient en évidence que Trump ne devrait pas être traité médiatiquement tel un politicien comme un autre puisqu'il est d'abord et avant tout « a racist demagogue inciting violence toward Latinos and immigrants » (Escalante, 2015).

La particularité SNL

Les organisations derrière #RacismIsntFunny sont conscientes de la particularité du genre humoristique employé par SNL par rapport aux autres émissions d'humour politique. Nous pouvons d'ailleurs souligner que l'entrevue du candidat républicain à l'émission *The Late Show with Stephen Colbert* quelques semaines avant sa participation à SNL n'avait alors suscité aucune mobilisation. Il a été démontré que le genre humoristique majoritairement utilisé par l'émission n'est pas satirique, contrairement à *The Colbert Report* ou *The Daily Show*. La chercheuse Amy Becker définit la satire comme suit : « Satire is defined by four key elements—aggression, judgment, play, and laughter—and presents a critical perspective or take on accepted reality » (Becker, 2012 : 795). D'autres chercheurs-es, Amber Day et Ethan Thompson (2012), définissent pour leur part la satire comme une façon d'attaquer et de critiquer le pouvoir d'une façon drôle ou amusante, chose que SNL ne fait pas à leur sens, ou du moins très rarement. Contrairement aux deux autres émissions d'humour politique mentionnées plus haut qui verseraient dans la satire et une critique politique plus explicite, Day et Thompson font remarquer que SNL a plutôt tendance à dépeindre les candidats-es ou les politiciens-nes comme étant tous et toutes également mauvais-es ou « flawed » (Day et Thompson, 2012 : 180). Ces auteurs-es affirment par exemple que le genre du faux bulletin de nouvelle particulier à SNL a largement été « emptied to serve the needs of the larger show, maintaining its status as just topical, hip, and unthreatening enough to attract celebrities and politicians, as well as a mass audience » (Day et Thompson, 2012 : 170).

Ainsi, nous pouvons affirmer que l'humour utilisé à SNL aborde le politique et les personnalités publiques sans être satirique. Comme Day

et Thompson l'argumentent, il est plutôt parodique² puisque l'émission offre un espace à ses personnes qui leur permet de « play comic versions of themselves » (2012 : 171). Comme l'avance l'auteure Linda Hutcheon (1981), le genre parodique est plutôt « respectueux », pouvant même s'apparenter à un hommage, comparativement à la satire qui est généralement plus « méprisante ». Bref, dans le cas de Trump, nous pouvons faire l'hypothèse que si c'était menaçant pour son image publique, il n'aurait pas pris part à l'émission.

Une autodérision au service du pouvoir

Dans un même ordre d'idées, Becker a étudié l'autodérision chez les politiciens-nes invités-es à SNL, c'est-à-dire leur capacité à faire des blagues sur leur personne ou à accepter d'en être la cible. Elle émet l'hypothèse qu'une participation à l'émission SNL, pour des personnalités politiques, aurait un impact positif sur leur image publique : elles seraient plus appréciées après-coup, possiblement en raison de leur capacité d'autodérision. Toutefois, son étude quantitative auprès de quatre centaines d'étudiants-es américains-es n'a pas permis de confirmer cette hypothèse. Il n'a pas non plus été démontré qu'un passage à SNL était nuisible (Becker, 2012 : 798).

Becker soutient toutefois qu'un passage à SNL, étant donné le genre comique utilisé, a pour avantage d'humaniser les candidats-es présidentiels-les, car cela donne l'impression qu'ils et elles sont plus près du public, en montrant leur capacité à « appreciate a good joke » (Becker, 2012 : 794). On retrouve d'ailleurs cette idée dans le numéro d'ouverture de Trump à SNL lorsqu'il dit : « I know how to take a joke ». Par cette affirmation, il donne l'impression qu'il est à l'aise à ce qu'on se moque de lui. Dans un contexte où des gens étaient en train de manifester à l'extérieur des studios de NBC contre sa présence dans un spectacle d'humour, nous pouvons déduire qu'une des cibles de la blague était les

² La parodie consiste essentiellement en une imitation d'un texte, d'une personne ou encore d'une chanson de façon comique. Hutcheon décrit ce processus comme une « superposition de textes » (143), au sens où sont superposés métaphoriquement un original ainsi qu'une imitation (i.e Donald Trump très souvent parodié par l'acteur Alec Baldwin à SNL depuis son élection), qui a pour effet de souligner et d'exagérer des traits associés à l'original. Notons qu'une parodie peut être satirique, donc acerbe envers sa cible, mais ce n'est pas nécessairement le cas comme le démontrent ces analyses de l'humour SNL.

manifestants-es. Ces derniers-ères furent d'ailleurs une cible récurrente de l'édition du 7 novembre 2015.

D'après les études compilées dans *Encyclopedia of Humor Studies*, il semble admis que l'utilisation de l'humour autodérisoire, ou « self-deprecating humor », soit une façon tout à fait avantageuse pour les politiciens-nes d'augmenter leur appréciation du public et de l'électorat. Il est également soulevé que l'humour est depuis longtemps un outil utilisé par les candidats-es aux présidentielles américaines afin de se rendre plus attrayants-es. L'humour est une qualité très utile politiquement : « [Humor] can increase a candidate's likeability, and humor often produces a halo effect on voter evaluations of a candidate's honesty, warmth, attractiveness, sincerity, honesty, and believability » (Schill, dans Attardo, 2014 : 597).

À partir de ces constats théoriques sur le genre humoristique, non satirique, propre à l'émission à sketch américaine ici étudiée, il n'est pas étonnant qu'une riposte politique se soit organisée contre l'édition avec Donald Trump. Considérant que le passage à l'émission de Stephen Colbert n'avait pas fait scandale, on peut en déduire que les opposants-es avaient un problème à ce qu'on rie avec Donald Trump, comme le permet la formule de SNL. Comme l'exprimait *America's Voice*, SNL offrait un moment où les personnes qui appuient Trump pouvaient rire avec lui et valider leurs positions : « it won't just be Donald Trump on the SNL stage. He will be standing with all of his supporters who want to purge America of Latinos and immigrants and aren't afraid to use any means necessary » (Escalante, 2015). L'humour aurait-il cette faculté de banaliser la violence et les discours haineux lorsqu'il n'est pas fait de manière satirique ou critique des oppressions? De plus, nous pouvons nous demander quel est l'intérêt politique de faire de l'humour avec une personne de pouvoir qui est aussi problématique. La possibilité de satire semble ainsi complètement évacuée lorsque l'élément de pouvoir, Trump dans ce cas-ci, est celui qui à la fois fait les blagues et en est la cible.

Le non-rire comme affirmation politique

Catherine R. Squires dans son essai sur la théorie critique des médias de *bell hooks* rappelle comment les personnes privilégiées, et particulièrement les personnes productrices de contenus culturels, ont

un rôle à jouer dans la reproduction des systèmes de domination dont elles bénéficient : « anyone who works within, and benefits from, systems of domination can perpetuate the stereotypes and myths, and no producer or representation is “innocent” of the historical, political, and cultural context » (Squires, 2013 : 51). hooks a mis en évidence comment la production d'objets culturels, et les représentations qui y sont véhiculées, ne sont pas des objets anodins. Si la production d'objets culturels n'est pas innocente, la réception de ces objets ne l'est pas non plus. C'est ce que nous disent hooks ainsi que les théories sociales du (non)rire en réception humoristique.

Sur le (non)rire social

Comme le faisaient remarquer les auteurs Klaus Dodds et Philip Kirby, à partir des définitions de Michael Billig dans leur article intitulé « It's Not a Laughing Matter: Critical Geopolitics, Humour and Unlaughter », le rire, comme les autres formes de langage, est « to some extent, acquired » et appris. (Billig, dans Dodds et Kirby, 2013 : 51). Selon cette perspective, le rire et l'humour sont « intrinsèquement » politiques en plus d'être façonnés, sans non plus y être réduits, par des positions sociales.

D'ailleurs, dans les études sur l'humour, il est généralement admis que la distance – sociale, géographique et temporelle – face au sujet d'une blague est un facteur qui favorise la possibilité de rire aux blagues. La « distance sociale » mentionnée par l'Encyclopedia of Humor Studies doit être entendue au sens de privilège : « Social distance [...] : Disparaging jokes are more amusing to people who are not the target of the joke (e.g. sexist jokes are funnier to men). Similarly, disgusting, painful, and upsetting behaviors are funnier when they affect someone else. » (McGraw, Williams et Warren, dans Attardo, 2014 : 602). Nous pourrions donc supposer qu'il est beaucoup plus facile pour une personne n'étant pas concernée par les déportations de masse proposées par Donald Trump de rire avec lui à son passage à SNL. Comme le disait un militant latino-américain lors du dépôt de la pétition aux studios de NBC : « There is nothing funny about mass deportations. When Donald Trump says that he plans to deport 11 million people, he's not saying a joke, he's being Donald Trump » (NowThis Election, 2015).

Ainsi, le non-rire qui survient à un moment où un rire est attendu (Billig, 2005) n'est pas qu'une banale absence de rire ou le signe d'une incompréhension, il est aussi politiquement situé. Dodds et Kirby conçoivent même le potentiel stratégique de ce non-rire et s'expriment ainsi sur la question : « Who and what we choose to laugh with (and at) can never be entirely innocent » (2013 : 55).

Quelques études ont été faites sur le non-rire en humour, mais très souvent sous un angle individuel, psychologique ou communicationnel. On y analyse par exemple les formes d'expressions individuelles de désapprobation ou de non-rire comme suit : « eye rolls, frowning, sighing [...] » (Bell, dans Attardo, 2014 : 628). On comprend le non-rire comme expression de désapprobation face à un message implicite à la blague ou l'humour entendu. Il nous semble toutefois qu'il serait réducteur d'analyser le non-rire comme quelque chose d'individuel ou de psychologique. Le cas de #RacismIsntFunny est illustratif de la dimension collective et politique d'un non-rire, notamment lorsqu'organisé sous forme de campagne politique. De plus, la dimension stratégique du non-rire proposée par Dodds et Kirby est présente dans ce cas, puisque le slogan central de cette courte campagne politisait le fait que le racisme n'est pas drôle, mais au contraire très concret pour les gens qui en sont la cible.

Sur la réception politique

La théoricienne hooks s'intéresse aux représentations nocives des personnes racisées qui sont véhiculées dans les médias et produits culturels. Cette préoccupation concernant le manque de représentativité latino-américaine au sein de l'équipe SNL et de représentation non stéréotypée était d'ailleurs présente dans le discours entourant #RacismIsntFunny. Comme l'expose Squires, bell hooks politise le fait d'être spectateur ou spectatrice d'un objet culturel : « being a spectator is far from apolitical » (Squires, 2013 : 80). Lorsque des centaines de milliers de personnes signent une pétition et participent à des manifestations pour dire que le racisme ce n'est pas drôle, elles font beaucoup plus qu'exprimer leurs goûts personnels en humour. Elles font ce que hooks appellerait « passer du silence à la parole » et d'objet à sujet :

Moving from silence to speech is for the oppressed, the colonized, the exploited, and those who stand and struggle side by side a gesture of defiance that heals, that makes new life and new growth possible... No mere gesture of empty words, that is the expression of our movement from object to subject – the liberated voice. (hooks, dans Squires, 2013 : 69).

Le non-rire devient plus qu'un roulement des yeux, il s'organise de manière collective et se politise. C'est un non-rire qui vise à faire changer les choses et à pointer la dangerosité du racisme véhiculé par un candidat que plusieurs personnes trouvent drôle, même quand elles ne le supportent pas. Le cas #RacismIsntFunny représente bien ce que hooks propose comme mode de résistance et de guérison aux systèmes de domination : ces gens qui reçoivent un discours médiatique et qui résistent à cet objet culturel demandent que ça n'ait pas lieu (Squires, 2013 : 79). Les personnes faisant partie de cette réception critique ont donc clairement joué un rôle politique et conscient.

Les autres membres de l'audience ont aussi un tel rôle à jouer. Celui-ci passe par une responsabilisation et prise de conscience que les discours humoristiques entraînent des impacts concrets sur la vie de milliers de gens qui en sont la cible et que l'appréciation non critique de ces contenus n'est pas anodine. Même si le social conditionne le rire, Dodds et Kirby nous rappellent qu'il peut aussi être « désappris » : « what we found amusing then, we do not find so funny now » (Dodds et Kirby, 2013 : 51). Bref, si les gens des communautés immigrantes et latino-américaines affirmaient qu'il n'y avait pas de quoi rire avec le racisme de Donald Trump, le non-rire politique aurait aussi dû s'étendre aux groupes sociaux privilégiés par la distance sociale face aux conséquences des discours anti-immigration et pro-déportations.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons constater que le cas « #RacismIsntFunny » a contribué à politiser le rôle de la réception de contenus humoristiques. De par leur revendication et leur opposition à la présence de Donald Trump à cette émission, les récepteurs et réceptrices d'humour ayant fait partie du mouvement éphémère #RacismIsntFunny étaient conscients des impacts sociopolitiques de l'humour et de la particularité de SNL. Dans cette particularité SNL, on trouve l'idée que le type d'humour employé envers les politiciens-nes est rarement satirique et mise plutôt sur l'autodérision. Leur critique s'est avérée fondée puisqu'il a été

démontré qu'un passage à une émission d'humour comme SNL, et plus particulièrement l'usage de l'autodérision, est généralement positif pour l'image publique d'un-e politicien-ne. De plus, il apparaît évident que d'accorder un espace médiatique aussi important à un candidat aux États-Unis n'est pas sans risque ou conséquence. Aujourd'hui élu président des États-Unis, il resterait à démontrer si le passage à SNL a influencé les intentions de vote.

Les réceptrices et récepteurs critiques étaient donc loin d'être passives et passifs politiquement. Même si la campagne n'a pas été gagnée, le non-rire a servi de terrain de riposte au racisme de Donald Trump. Elle aura permis l'expression d'une forme de résistance et même de guérison face à la suprématie blanche et au racisme ordinaire qui imprègnent les médias, l'humour et la politique. Leur mobilisation, à cheval entre l'espace de l'humour et du politique, est une preuve que la réception tant critique qu'appréciative de l'humour devrait être vue comme un rôle politique actif. Elle aura permis de rappeler que de rire ou d'apprécier un certain humour n'est pas un acte anodin et qu'il est socialement situé selon nos idéaux politiques et nos positions sociales. D'ailleurs, maintenant qu'il est président, Trump entretient un rapport beaucoup plus conflictuel avec SNL et les parodies le ciblant. C'est à présent lui qui n'entend pas à rire! Comme quoi la possibilité de subversion de cette émission grand public pourrait être réévaluée dans ce nouveau contexte.

Bibliographie

Sources scientifiques

- Attardo, Salvatore, 2014, *Encyclopedia of Humor Studies*, Los Angeles, SAGE publications, 984 p.
- Becker, B. Amy, 2012, « Comedy Types and Political Campaigns : The Differential Influence of Other-Directed Hostile Humor and Self-Ridicule on Candidate Evaluations », *Mass Communication and Society*, vol.15, no 6, p.791-812.
- Bell, Nancy, 2014, « Reactions to Humor, Non-Laughter », dans S. Attardo (dir.), *Encyclopedia of Humor Studies*, Los Angeles, SAGE publications, p.628-629.
- Billig, Micheal, 2005, *Laughter and Ridicule : Towards a Social Critique of Humour*, London, SAGE publications, 264p.

- Day, Amber et Ethan Thompson, 2012, « Live From New York, It's the Fake News! Saturday Night Live and the (Non)Politics of Parody », *Popular Communication*, vol. 10. no 1-2, p.170-182.
- Dodds, Klaus et Philip Kirby, 2013, « It's Not a Laughing Matter: Critical Geopolitics, Humour and Unlaughter », *Geopolitics*, vol. 18, no 1, p.45-59.
- Hutcheon, Linda, 1981, « Ironie, satire, parodie : Une approche pragmatique de Pironie », *Poétique : Revue de théorie et d'analyse littéraires*, vol. 12, no 46, p.140-155.
- McGraw, A. Peter, Williams, Laurence et Caleb Warren, 2014, « Psychological Distance », dans S. Attardo (dir.), *Encyclopedia of Humor Studies*, Los Angeles, SAGE publications, p.602-604.
- Schill, Dan, 2014, « Presidential Humor », dans S. Attardo (dir.), *Encyclopedia of Humor Studies*, Los Angeles, SAGE publications, p.596-600.
- Squires, R. Catherine, 2013, *bell hooks : a critical introduction to media and communication theory*, New York, Peter Lang Publishing, 129 p.

Articles de journaux

- Blake, Meredith, 27 octobre 2015, « Groups say #RacismIsntFunny, urge NBC to dump Trump as 'SNL' host », *LA Times*, en ligne : <<http://www.latimes.com/entertainment/tv/la-et-st-donald-trump-snl-host-20151027-story.html>>.
- Dann, Carrie, 13 octobre 2015, « Donald Trump to Host 'SNL' November 7 », *NBC News*, en ligne : <<http://www.nbcnews.com/politics/2016-election/donald-trump-host-snl-november-7-n443726>>.
- Gerard, Jeremy, 4 novembre 2015, « "Dump Trump" Protests Build As 'Saturday Night Live' Hosting Gig Nears », *Deadline*, en ligne : <<http://deadline.com/2015/11/donald-trump-protests-saturday-night-live-1201607438/>>.
- Hibberd, James, 8 novembre 2015, « Donald Trump gives SNL biggest ratings in years », *Entertainment Weekly*, en ligne : <<http://www.ew.com/article/2015/11/08/donald-trump-snl-ratings>>.

Sources militantes

- America's Voice, 2015, « #RacismIsntFunny », en ligne : <<http://racismisntfunny.com>>.
- America's Voice, 2015, « Trump Hate Map », en ligne : <<http://americasvoice.org/TrumpHateMap/>>.

Escalante, Juan, 15 octobre 2015, « Saturday Night Live Is Mainstreaming The #TrumpEffect — And That's Really Dangerous », Blog America's Voice, en ligne : <<http://americasvoice.org/blog/saturday-night-live-is-mainstreaming-the-trumpeffect-and-thats-really-dangerous/>>.

NowThis Election, 5 novembre 2015, « Thousands Call On SNL To Dump Trump », [Vidéo], Récupérée le 12 décembre 2015 de <<https://www.facebook.com/NowThisElection/videos/1049456658419157/>>.

[RA5] 6 (1) hiver 2016

Littérature, je ne boirai pas de ton eau

La création scientifique d'une dichotomie entre sociologie et littérature

Ann-Julie Durocher

« Une fois, ça m'a pris sept mois pour trouver le mot juste, dit-elle. C'est incroyable les crises existentielles que vingt-six lettres peuvent engendrer. »

Auður Ava Ólafsdóttir (2014 : 136)

Les discussions en sociologie concernant le rapport au langage sont de plus en plus nombreuses. Les réflexions épistémologiques qui les alimentent concernent tout autant l'autoréflexivité que la place de la diffusion du savoir académique, en passant par l'interdisciplinarité. Elles touchent à toutes les étapes de la production du savoir sociologique, c'est-à-dire comment celui-ci se recueille, se construit, se transmet et se reçoit. Le courant positiviste a longtemps guidé ces réflexions et les critères concernant la création et la transmission du savoir en sciences sociales. Selon ce paradigme, le langage est conçu comme instrumental : il n'est que le véhicule des connaissances. Le registre linguistique utilisé pour rendre compte du savoir est perçu comme un support neutre et ne fait pas l'objet de réelles réflexions méthodologiques (Bertaux, 1979). C'est avec le développement du paradigme constructiviste qu'est remise en question cette conception unique et figée de l'écriture scientifique. Il a fallu du temps pour que le changement de paradigme s'impose aux chercheurs-es en sciences sociales et qu'on admette la part de subjectivité dans le langage et l'écrit scientifique. Les savoirs ne sont plus perçus comme immuables, mais plutôt comme construits par les chercheurs-es, par les diverses méthodes et influences, et par l'écriture. Maintenant, bien que le débat ait évolué et remette en question de plus en plus les différences, ressemblances et concomitances entre sociologie et littérature, l'antagonisme entre ces deux disciplines est encore au centre des discussions. D'autres disciplines, telles que l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, voire l'économie, ont depuis longtemps entamé le questionnement sur cette subjectivité, mais la sociologie a tardé à

réfléchir la question du langage. Pourtant, la discipline sociologique est une histoire de langage!

Bien entendu, le texte scientifique n'a jamais été une réalité immuable, il a évolué à travers le temps (Berthoud, 2005). Il s'est adapté aux générations de chercheurs-es, aux disciplines, aux différentes traditions des pays (pour ne pas dire aux différentes traditions linguistiques). Les définitions de l'écriture scientifique, même seulement dans la discipline sociologique, sont nombreuses et plusieurs de leurs différences reposent sur de minces subtilités. Je n'oserai pas prétendre produire une réflexion qui tient compte de toutes ces définitions spécifiques, ni même des multiples genres littéraires. Pour cet essai, je résumerai la littérature à sa plus simple expression, à la lumière de la définition qu'en ont faite Côté et Robin (1996), c'est-à-dire à une discipline où cohabite un ensemble d'œuvres hétérogènes qui utilise les ressources de la langue dans une finalité esthétique. Cette visée se distingue ainsi de la visée scientifique de l'entreprise sociologique et rappelle bien les arguments centraux concernant l'incompatibilité ultime de ces deux disciplines.

À la suite d'une réflexion déjà entamée par Dubois (2005), je proposerai donc de concevoir la forme et le fond comme consubstantiels dans la production sociologique. Se questionner sur la forme, c'est se questionner sur le fond. Et ce sera là la thèse de ce texte : en se repositionnant sur les questions de forme et de fond, il est possible de revoir la dichotomie entre création narrative et production cognitive et d'en venir à concevoir la recherche sociologique comme transigeant à l'intérieur d'un continuum avec la littérature. C'est une vision qui permet, lorsqu'admise, de revisiter les questionnements épistémologiques en cours et d'y répondre en sortant de la perspective dualiste prévalente. Il s'agit donc d'une invitation à la réconciliation. Afin de démontrer le bien-fondé d'une telle invitation, nous étudierons d'abord le rapport de la sociologie au langage. Par la suite, nous nous interrogerons sur la dichotomie entre sociologie et littérature et nous apporterons quelques réflexions pour poser les bases d'un continuum raccordant ces deux disciplines.

Sociologie et langage

La sociologie, particulièrement lorsqu'elle adhère à une méthodologie qualitative, est une discipline où le langage joue un rôle central : « La

sociologie contemporaine, de Pierre Bourdieu à Harrison White, souligne ce fait trop rapidement oublié : le social se manifeste et se livre grâce au langage [...] » (Hamel, 2012 : 365). Ce rôle se décline en deux rapports fondamentaux: celui du matériau initial et celui de sa conceptualisation et transmission.

Donc, dans un premier temps, la sociologie est affaire de langage pour accéder à la connaissance pratique, au travers du langage commun. En effet, la « malédiction de la sociologie est d'avoir affaire à un objet qui parle » (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1983 : 56). Les sociologues ont donc comme matériau initial le langage verbal et non verbal de l'objet, qui est transmis dans une langue naturelle, avec toutes ses prénotions et sa subjectivité, et qui doit être filtré et analysé pour permettre de créer une connaissance qui se veut sociologique. Au fil du contact entre l'objet et les chercheurs-es, ces derniers-ères organisent leur perception pour tirer un maximum de connaissances de ce matériau initial, qu'ils-elles consigneront en s'appuyant principalement sur le langage écrit : journal, questionnaires, récits, etc.

Dans un second temps, la sociologie est une affaire de langage pour conceptualiser et transmettre le savoir acquis sur le terrain. Pour faire office de théorie, le savoir recueilli auprès de l'objet doit être dépassé par les chercheurs-es, c'est-à-dire qu'il doit être expliqué en dehors du sens qui lui est habituellement attribué, et ce à l'aide du vocabulaire sociologique. Cette organisation du savoir n'est pas arbitraire, mais elle est tout de même subjective aux chercheurs-es, au sens où la totalité de leur personne, de leur ethos, est mobilisée dans l'activité et qu'ils-elles doivent, au fil du temps, appliquer une variété de choix méthodologiques et pratiques. La capacité de retracer le chemin emprunté au cours de cette construction devient ainsi centrale à l'objectivation du-de la chercheur-e, et trace la ligne entre arbitraire et subjectif. La connaissance devient donc plurielle, chacun-e mobilisant « les stratégies, les intérêts, les préjugés, les affects [...] » de son monde personnel (Olivier de Sardan, 2000 : 425). La distinction se joue alors sur la capacité de justifier scientifiquement ces choix. Au final, le savoir ainsi recueilli sera transmis par le langage, habituellement sous forme de présentation orale, d'article, de thèse ou de livre. La sociologie entretient donc une double liaison avec le langage et l'écriture, au travers du matériau collecté et de la transmission des savoirs.

Le constat s'impose : le langage est inhérent à la sociologie, tout comme il l'est à la littérature. Et pourtant, lorsqu'il est question du langage par lequel se transmet la connaissance sociologique, la dichotomie persiste entre le langage scientifique et le langage littéraire. Ainsi, ce n'est pas une opposition entre langage et sociologie qui demeure, mais une incompatibilité entre les visées de ce langage, soit esthétique ou scientifique.

Sociologie et littérature

L'étanchéité de la sociologie positiviste

Plus qu'une incompatibilité, l'écriture des sciences sociales s'est même bâtie et solidifiée autour du rejet de la littérature (Perrot et de La Soudière, 1988). La dichotomie se conçoit donc comme une rupture claire : « [...] d'un côté, on aurait un discours raisonné soumis à l'expérimentation, une objectivité sans cesse mise à l'épreuve, une écriture volontairement neutre; de l'autre, tout ne serait que subjectivité, imagination et recherche esthétique » (Toffin, 1989 : 34). Cette rupture s'instaure dès les écrits des pères fondateurs et se réaffirme au fil des transformations de méthodes et de paradigmes.

D'abord et avant tout, la discipline naissante affirme son choix de se distancier des aptitudes littéraires. Qu'il soit question de Weber qui met en garde le-la sociologue de l'esthétisme dans la transmission des écrits ou de Durkheim qui choisit le formalisme dans l'écriture de la sociologie : la rupture est claire (Dubois, 2005). Il est donc possible de contextualiser l'existence d'une dichotomie entre sociologie et littérature comme une suite de l'institutionnalisation tardive de la sociologie. Pour aspirer à être reconnue comme science, elle a dû passer « par la rupture avec d'autres disciplines puis par la définition de ses objets et de ses méthodes qui font sa spécificité » (Ledent, 2013). Le rejet de la littérature est fondamental à la création de la discipline, celle-ci cherchant à se cloisonner pour assurer sa validité et sa reconnaissance. Ce sera un choix partagé avec d'autres jeunes disciplines des sciences humaines et sociales, telles que la pédagogie et l'anthropologie.

En plus de l'institutionnalisation tardive de la sociologie et, donc, de sa recherche de légitimité, le maintien du rejet de la littérature témoigne de l'accroissement de la recherche qualitative, perçue comme plus

subjective. Pour légitimer leurs choix et produire une connaissance scientifique, les chercheurs-es doivent porter une attention particulière à l'explicitation méthodologique de ceux-ci (de Champlain, 2011). Se sentant le devoir de justifier et de (ré)affirmer sempiternellement la validité des méthodes qualitatives, nombre de sociologues ont rejeté la discipline littéraire dans l'espoir que cela imperméabiliserait leurs méthodes des critiques mettant en doute leur scientificité. (Dobré, 2004).

L'écriture sociologique

Ainsi, face à ce désir de scientificité, l'écriture sociologique est depuis favorisée dans sa version la plus limpide et « objective » possible. La dichotomie entre littéraire et scientifique oppose fréquemment clarté et objectivité à cette visée esthétique associée à la littérature. En effet, la discipline sociologique ne semble pas pouvoir se permettre de transformer un énoncé de réalité en récit de fiction. Certains-es sociologues plaident donc pour une écriture épurée, une « langue protocolaire » telle que Passeron la concevait, pour arriver à une connaissance sociologique sérieuse et rigoureuse (Hamel, 2012 : 372). Cette écriture scientifique se distingue ainsi de la littérature dans le style utilisé, dans le vocabulaire qui cherche à être sans ambiguïté, en s'éloignant des métaphores, de l'analogie et des effets de surprises (Passeron dans Dubois, 2005). Dans cette optique, le langage a bel et bien une place centrale pour la connaissance explicative, mais sa fin esthétique n'est pas admise, la seule fin étant une description claire et « la préservation d'un objectif scientifique de rigueur épistémologique et méthodologique » (Meier, Merrone et Parchet, 2006 : 4). Et pourtant, il apparaît rapidement que « la transparence du discours scientifique est un mythe » (Berthoud, 2005 : 10). De nombreux choix de langage et d'écriture sont faits sans être explicités. Les mots transportent avec eux tout un autre langage : celui du paradigme, de l'institution, du courant et des contraintes. En prétendant à une clarté comme si les mots sont choisis « [...] de telle manière qu'ils ne disent pas autre chose que ce que l'on a voulu dire » (Bourdieu, 1987 : 68), on prend part à « [...] un consensus tacite autour d'un certain nombre d'usages de rédaction et d'écriture, autour d'un code transmis un peu à la manière d'un secret de fabrication d'une génération à l'autre, d'enseignants[-es] à étudiants[-es], de directeur[-trice]s à simples chercheurs[-es] [...] » (Perrot et de La Soudière, 1988 : 444). Ce sont les conventions non dites de l'écriture

sociologique, en termes, entre autres, d'unité fictive de la communauté scientifique, de jargon et de structure. L'écriture sociologique utilise donc, elle aussi, ses propres règles stylistiques.

Il faut bien accepter qu'omettre volontairement la forme « est malgré tout un souci de la forme » (Dubois, 2005 : 211). Cet attachement à la clarté s'approche d'une fin esthétique dans l'idée où celui-ci accorde autant d'importance à « donner l'air » de la science qu'à l'être. L'objectivité recherchée dans l'écriture sociologique masque non seulement les non-dits de ce type d'écriture, mais aussi les nuances et contraintes concernant les conditions de production d'écrits scientifiques. Par exemple, Villette (2006) rappelle les contraintes imposées par les différents comités de rédaction, de publication ou d'édition ainsi que l'influence exercée par les équipes de recherche, les organismes de financement ou encore les institutions en ce qui a trait à la forme des écrits sociologiques (voire à leur fond). Alors que la scientificité, la clarté et l'objectivité (relative) de la discipline sont largement défendues, il existe un sous-texte dans les productions académiques qui n'est pas adressé : celui de la réalité de la production de la littérature grise¹.

Narrativité des chercheurs-es

Plusieurs chercheurs-es ont ainsi contribué à faire émerger divers types de coexistence, de coopération, de complémentarité et d'interférence entre l'écriture de la sociologie et la littérature (Ellena, 1998; Pierre Lassave dans Dobré, 2004). Outre le sous-texte de l'écriture sociologique, le-la sociologue doit confronter sa réflexion à sa propre présence dans l'objet de recherche, et donc sa présence dans la transmission de sa recherche :

¹ Selon la définition de Prague : « La littérature grise correspond à tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie, en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale » (Schöpfel, 2012 : 20).

Le[-la] chercheur[-e] en sciences humaines n'est-il pas – en tant qu'auteur[-e] – irrémédiablement pris dans un syndrome narratif qui l'implique dans son objet, qui l'insère dans une problématique qui raconte biographiquement sa propre manière d'être affecté par son terrain, selon ses expériences et son capital cognitif (Farrugia, 2014 : 3).

Plusieurs positions émanent de cette narrativité, que ce soit comme contrainte à la scientificité ou comme rupture épistémologique en termes de mode d'écriture. Que ce soit par une attention à l'exploitation de la langue pour « introduire le[-la] lecteur[-trice] dans un monde nouveau » ou par l'« effort interprétatif » demandé aux lecteurs et lectrices de sociologie, similaire à l'imagination demandée aux lecteurs et lectrices de littérature (Bonoli, 2006 : 114, 120), la discipline fait référence à des registres profondément littéraires. Il faut donc nous questionner sur la création d'un savoir sociologique par l'écriture, c'est-à-dire savoir si « la destruction du " sens commun " nécessite une écriture savante ou hermétique, car il semble bien qu'il y ait confusion entre les deux qualificatifs » (Perrot et de La Soudière, 1988 : 448). En fait, il semble que le littéraire va à l'encontre de la tradition intellectuelle actuelle plutôt qu'à l'encontre de préceptes fondamentaux de la discipline (Bertaux, 1979). L'opposition dichotomique de la sociologie à la littérature ne serait donc plus ou moins qu'une invention disciplinaire. Et c'est plutôt là l'intérêt : comprendre la dualité entre ces disciplines pour faciliter l'exploration de celles-ci.

Le fond et la forme

Ainsi, la réflexion est enclenchée depuis plusieurs années et les discussions tentent de situer la ligne de partage entre sociologie et littérature (Côté et Robin, 1996). Plusieurs sociologues soutiennent l'existence d'une limite claire entre la substance du discours et la forme de celui-ci. Entre autres, Bouveresse conçoit la sociologie comme visant la création d'une explication qui doit être la plus indépendante possible de la forme et de la création de beauté. (Hamel, 2010). Plusieurs autres ont suivi la voie d'une troisième culture au sens de Wolf Lepenies, concevant la sociologie comme un intermédiaire entre sciences de la nature et littérature. Bien qu'il distingue le fond et la forme, il reconnaît que, comme la littérature et contrairement aux sciences de la nature, la connaissance sociologique existe par l'écriture (Dubois, 2005).

Cette dualité entre littérature et sociologie éveille un grand nombre de questions auxquelles je n'ai pas l'ambition de répondre. Il m'apparaît cependant possible de repositionner le questionnement. Ces antagonismes ne sont-ils pas la cause de la conception du fond et de la forme comme étant indépendants l'un de l'autre, entraînant ainsi la sociologie à clamer son indépendance vis-à-vis de la littérature? N'est-il pas plus pertinent de concevoir la forme et le fond comme consubstantiels dans la production sociologique, les deux s'alimentant sans se disqualifier? Car en fait, le savoir sociologique est un savoir qui n'existe que par le langage, et spécifiquement par l'écriture. Autrement dit, il n'existe pas de matière spécifique, déjà objectivée et sociologique, à laquelle il ne reste qu'à accoler le vocabulaire adéquat. Bien que l'objet d'analyse existe indépendamment du regard des chercheurs-es, sa valeur sociologique n'est atteignable, compréhensible, qu'au travers de la forme langagière qui lui est donnée par les chercheurs-es (Dubois, 2005). Cette perspective, bien présente en anthropologie et en ethnologie, postule qu'il n'est possible de pénétrer les logiques d'interprétation que par l'écrit. L'anthropologue Laurent Vidal le présente ainsi : « c'est parce qu'on écrit qu'on peut observer et recueillir des données et non le contraire et, par conséquent, il n'y a pas de science anthropologique qui ne s'écrive » (2005 : 68). Le travail d'objectivation par l'écriture de l'anthropologue nous rappelle ainsi celui qu'accomplit le-la sociologue :

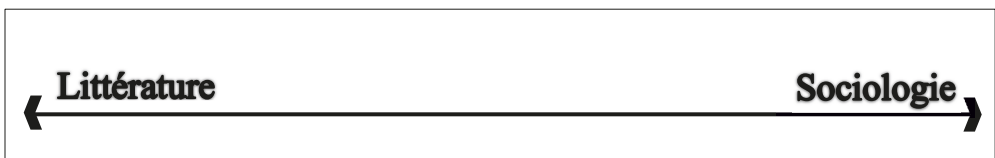
L'anthropologue dispose d'un corpus de notions, voire des termes en langue vernaculaire; des bribes d'analyse sont en place; des arguments s'échafaudent; des références à des travaux antérieurs – sur des objets proches ou lointains, mais jamais sans lien avec celui étudié – se présentent. Alors l'écriture opère et – à l'instar de la manipulation de laboratoire - met en liaison ces références et arguments, ces mots et concepts, pour créer une analyse qui sinon n'aurait pas existé, non pas parce qu'elle n'aurait pas laissé de trace par écrit, mais bien parce qu'elle n'aurait pas été effectuée (Vidal, 2005 : 67).

L'écriture devient ainsi une opération fondamentale de la recherche. Le fond est donc la forme (Dubois, 2005). La forme joue un rôle important dans la perception et l'interprétation du texte qui est produit (Berthoud, 2005). Elle multiplie ainsi ses visées, pour inclure, entre autres, l'intérêt du lectorat et différentes considérations narratives et esthétiques. Toute la conceptualisation et la mise en mot se fait pour transmettre le savoir des chercheurs-es au lectorat qui, « pour pouvoir actualiser une signification à partir des potentialités sémantiques du texte [...] est alors

appelé à effectuer un travail de coopération interprétative visant à compenser ce caractère inachevé et indéterminé » (Bonoli, 2006 : 119). Le sens (le fond) n'est pas fixé et immuable dans le texte (la forme), puisque sa signification s'actualise au contact des lecteurs-trices (Bonoli, 2006). Le fond et la forme sont donc non seulement en union, mais leur union se maintient tout au long de la représentation sociale de l'objet de recherche jusqu'à sa compréhension par les lecteurs-trices.

En ce sens, l'écriture, tout comme le langage, n'est pas un « sous-produit de la recherche » (Dubois, 2005 : 215), ni son opposé. C'est le pas vers la démonstration que l'irréconciliable dichotomie entre littérature et sociologie ne survit qu'en admettant que le fond et la forme soient indépendants l'un de l'autre. Car en admettant que le fond et la forme soient indissociables dans la discipline, la littérature ne peut être l'opposée de la sociologie puisqu'elle est constitutive de celle-ci. À partir de ce constat, qui a déjà été abordé dans bien d'autres disciplines, il apparaît nécessaire de revoir cette opposition dans un modèle qui respecte la réalité des processus dynamiques de construction des savoirs sociologiques.

Continuum



Plutôt que d'y voir deux antagonistes, il est donc possible de concevoir la littérature et la science comme deux compléments qui s'imbriquent dans un continuum. Ainsi, en brisant une « éternelle

dichotomie » que la sociologie aime entretenir (Bertaux, 1979), la discussion entre les deux disciplines permet plusieurs régimes

d'authenticité. La connaissance sociologique actuelle se transmet principalement sous forme d'essai, de thèses, de rapport de recherche et de livres. Il existe pourtant tout un corpus de connaissance sociologique que nous pourrions catégoriser de « mixte », c'est-à-dire alliant formellement la littérature et la sociologie. Les œuvres de Michel Foucault en sont un exemple. Il est aussi possible de faire référence à des œuvres de fiction/d'autofiction écrites et reconnues pour leur contenu sociologique (pensons à Annie Ernaux), des biographies ou récits de sociologues par lesquelles concepts et connaissances sont transmis (c'est le cas de Didier Éribon, Édouard Louis ou Claude Levi-Strauss) ou même, par la bande dessinée à saveur sociologique (Lisa Mandel, Claire Braud, Marion Montaigne, Pierre Nocerino). L'alliance entre visée esthétique et sociologie existe déjà sur les tablettes. Tout comme, d'ailleurs, l'alliance de la littérature à plusieurs autres sciences jugées plus « légitimes » : il n'y a qu'à penser à la science-fiction, qui est maintenant tenue de respecter un haut niveau de validité théorique pour satisfaire son lectorat (Saint-Martin, 2005; Bonoli, 2006). De plus, Laurence Ellena (1998) démontre dans une étude tout à fait fascinante l'invocation fréquente de références littéraires par des sociologues français-modernes tels que Boudon, Bourdieu, Crozier, Maffesoli, Morin et Touraine. Elle explique comment la sociologie est non seulement questionnée, mais aussi bonifiée par la littérature et les références littéraires spécifiques, qui « participent de l'argumentation et de la communication sociologiques de différentes manières » (Ibid. : 50). Ainsi, la distinction dans la pratique est moins étanche que présentée dans les argumentaires épistémologiques. En ce sens, le positionnement de la sociologie et de la littérature sur un continuum plutôt que comme deux entités distinctes y permettent un déplacement des chercheurs-es selon leurs considérations, paradigmes, ambitions de recherche, etc. Il revient ainsi une place légitime, plus fluide, à des Jeanne Favret-Saada, des Annie Ernaux ou des Ève Berger.

Enseignement de l'écrit sociologique

L'objectif n'est évidemment pas d'épouser docilement un type d'écriture ou l'autre. Il ne s'agit pas d'abandonner toute objectivité, rigueur et méthodes pour faire dans le lyrisme, ou de cesser d'alimenter le questionnement sur la science, mais plutôt de les réconcilier (Delmas, 2010). Personne ne forcera une plume littéraire aux sociologues, tout

comme la littérature ne contraint aucun-e auteur-e à la fiction, à une stylistique particulière ou à une hégémonie du lyrisme opposé à la clarté. Il s'agit plutôt d'intégrer une réflexion sur l'écriture et ses tenants au sein de la discipline. Plusieurs auteurs-es ont déjà relevé le manque de sensibilisation et de formation à l'écriture dans les sciences sociales (Meier, Merrone et Parchet, 2006 : 3). Cette renégociation de l'imagination sociologique se traduit peut-être donc par un investissement des communautés sociologiques vers l'ouverture aux différents styles littéraires que peut prendre la transmission du savoir. En effet,

Becker souligne combien la sociologie, loin d'avoir le monopole de la description et de l'analyse de la vie sociale, gagnerait à s'ouvrir davantage aux diverses représentations de la société, qu'elles soient photographiques, littéraires ou artistiques... [...] l'ouvrage défend l'innovation contre la standardisation et constitue à cet égard un formidable appel à l'«imagination sociologique» (Delmas, 2010).

Ainsi, répondront à cet appel ceux et celles qui sentent capacité et intérêt à sortir de la forme rigide de l'écriture scientifique actuelle. Mais pour ce faire, la réflexion doit être stimulée chez les futurs-es sociologues, et la méthode doit donc inclure langage et écriture.

Comme le souligne Charmillot (2010) : « Chercher à caractériser l'écriture de la recherche, c'est donc, d'une part, prendre position dans la manière de penser la science, plus précisément : la penser comme porteuse et productrice de valeurs, et donc reconnaître sa dimension politique ». Il s'agit de prendre conscience qu'en présentant la création narrative et la production cognitive comme des antagonistes, nous contribuons à polariser les possibilités de la discipline alors que, comme nous l'avons vu, une quantité de subtilités et de nuances existent dans la production sociologique. Le maintien de cet antagonisme force les chercheurs-es dans un « a priori idéologico-épistémologique » où ils-elles devront se défendre a posteriori plutôt que de favoriser une exploration adaptative de la démarche qui encourage à « questionner la pertinence des choix méthodologiques qu'il[-elle] a faits et des réponses qu'il a produites, ce qui est le sens même du questionnement épistémologique, et identifier selon quelle posture, parfois plurielle, il[-elle] a travaillé » (Van Der Maren, 2006 : 67).

Conclusion

La dualité conceptuelle entre science et littérature se traduit avec beaucoup moins de rigidité dans la réalité que dans certains discours épistémologiques. Il est possible d'inscrire un contexte au rejet des discussions sur le langage et la littérature en sociologie. Le développement de la discipline et son besoin de justifier sa scientificité ont entraîné une scission entre les visées littéraires et celles de la sociologie. L'arrivée du paradigme constructiviste permet non seulement de rapprocher ces deux disciplines, mais de complètement reconcevoir le rapport entre le fond et la forme. Ainsi, le langage est constituant de la sociologie, tout comme de la littérature, bien que leurs visées soient différentes. Les deux existent et se déplacent sur un même continuum pour créer un corpus varié d'œuvres, alliant différents niveaux de rigueur scientifique et d'esthétisme. Les chercheurs-es en sociologie ne font pas que de la science, et les auteurs-es ne font pas que de l'art.

Dans le cadre de cette réflexion, le concept de continuum permet d'entamer le décloisonnement de la discipline. C'est la suite logique du développement de la sociologie puisque : « [...] plus une discipline avance, plus elle est certaine de son objet et de ses méthodes, plus elle se débarrasse de la hantise d'une "contamination" non-scientifique par le style littéraire, et moins elle hésitera à réinvestir les lieux rhétoriques de la lisibilité » (Lassave dans Dobré, 2004; Meier, Merrone et Parchet, 2006). La sociologie peut ainsi cesser de justifier sa scientificité et plutôt l'investir avec créativité.

Bibliographie

- BERGER, Ève et Pierre PAILLÉ, 2011, « Écriture impliquée, écriture du Sensible, écriture analytique : De l'im-plication à l'ex-plication », *Recherches qualitatives*, p. 68-90.
- BERTAUX, Daniel, 1979, « Écrire la sociologie », *Information sur Les Sciences Sociales*, vol. 18, n° 1, p. 7-25.
- BERTHOUD, Anne-Claude, 2005, « Il n'existe pas de texte purement référentiel », *Tracés : bulletin technique de la Suisse romande*, vol. 131, n° 14, p. 10-12.
- BONOLI, Lorenzo, 2006, « Écrire et lire les cultures : l'ethnographie, une réponse littéraire à un défi scientifique », *A contrario*, vol. 4, n° 2, p. 108-124.

- BOURDIEU, Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit, 228 p.
- BOURDIEU, Pierre, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude PASSERON, 1983, *Le métier de sociologue*, Paris-La Haye, Éditions Mouton, 357 p.
- CHARMILLOT, Maryvonne, 2010, « L'écriture scientifique existe-t-elle? », Séminaire *Les aspects concrets de la thèse*, édité par EHESS, En ligne au < <https://act.hypotheses.org/564> >, consulté le 19 mars 2016.
- CÔTÉ, Jean-François et Régine ROBIN, 1996, « La sociologie saisie par la littérature », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 26, n° 1, p. 5-14.
- DE CHAMPLAIN, Yves, 2011, « L'écriture en recherche qualitative : le défi du rapport à l'expérience », *Hors Séries*. En ligne au < http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v11/RQ_HS11-de_champlain.pdf >, consulté le 14 avril 2016.
- DELMAS, Corinne, 2010, « Les sciences sociales au miroir des arts », *EspacesTemps.net*, En ligne au < <http://www.espacestemp.net/articles/les-sciences-sociales-au-miroir-des-arts/> >, consulté le 10 avril 2016.
- DOBRÉ, Michelle, 2004, « Pierre Lassave : Sciences sociales et littérature », *Revue Française de Sociologie*, vol. 45, n° 3, p. 586-589.
- DUBOIS, Vincent, 2005, « L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée », *Transversale*, vol. 1, p. 208-217.
- ELLENA, Laurence, 1998, « Argumentation sociologique et références littéraires », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 104, p. 33-54.
- FARRUGIA, Francis, 2014, « Un syndrome narratif singulier : l'auteur comme instance de restitution des savoirs », *SociologieS*, *Dossiers : La restitution des savoirs*, p. 1-9.
- HAMEL, Jacques, 2010, « Dialogue avec Howard Becker : comment parler de la société? », *SociologieS*. En ligne au < <http://sociologies.revues.org/3265> >, consulté le 11 avril 2016.
- HAMEL, Jacques, 2012, « Sur le langage et l'écriture en sociologie, Brèves considérations théoriques et pratiques à partir de Bourdieu », *Revue Internationale de Sociologie*, vol. 22, n° 2, p. 365-377.
- LEDENT, David, 2013, « Les enjeux d'une sociologie par la littérature », *Contextes*, En ligne au < <https://contextes.revues.org/5630> >, consulté le 11 avril 2016.

- MEIER, Daniel, Giuseppe MERRONE et Raphaël PARCHET, 2006, « Écriture et récit en sciences sociales », *A contrario*, vol. 4, n° 1, p. 3-5.
- ÓLAFSDÓTTIR, Auður Ava, 2014, *L'exception*, Paris, Zulma, 352 p.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2000, « Le “je” méthodologique : Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue Française de Sociologie*, vol. 41, n° 3, p. 417-445.
- PERROT, Martyne et Martin DE LA SOUDIÈRE, 1988, « Le masque ou la plume? Les enjeux de l'écriture en sciences sociales », *Information sur Les Sciences Sociales*, vol. 27, n° 3, p. 439-460.
- SAINT-MARTIN, Arnaud, 2005, « Le roman scientifique : un genre paralittéraire », *Sociologie de l'Art*, OPuS 6, n° 1, p.69-99.
- SCHÖPFEL, Joachim, 2012, « Vers une nouvelle définition de la littérature grise », *Cahiers de la documentation*, vol. 66, n° 3, p.14-24.
- TOFFIN, Gérard, 1989, « Écriture romanesque et écriture de l'ethnologie », *L'Homme*, vol. 29, n° 111, p. 34-49.
- VAN DER MAREN, Jean-Marie, 2006, « Les recherches qualitatives : des critères variés de qualité en fonction des types de recherche », dans Marcel CRAHAY Léopold PAQUAY, Jean-Marie DE KETELE (dir.), *L'analyse qualitative en éducation : des pratiques de recherche aux critères de qualité*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, Pédagogies en développement, p. 65-80.
- VIDAL, Laurent, 2005, « L'instant de vérité: Glissement de l'objet à son écriture en anthropologie », *L'Homme*, vol. 1, n° 173, p. 47-74.
- VILLETTE, Michel, 2006, « Thèses de sociologie et romans à thèse », *Revue de Synthèse*, vol. 127, n° 1, p. 169-183.

Georges Balandier (1920-2016)

Frédéric Nolet

Le 5 octobre dernier, Georges Balandier nous quittait non sans avoir « occupé toutes les positions institutionnelles dans le champ français de la recherche en sciences sociales » (Copans, 2016 : 1) . Explorateur systématique du siècle dernier, il nous laisse en héritage « une science de la société à la fois anthropologique et sociologique » (Copans, 2016 : 1)¹

L'objectif général de cet essai vise à rendre hommage à la contribution de ce chercheur à l'analyse fondamentale des dynamiques sociales. Je suis d'avis que les outils d'exploration qu'il a édifiés tout au long de ses expéditions au sein de la diversité humaine m'apparaissent largement sous-utilisés dans notre ère de mutations accélérées.

Se positionnant dans les années 1970 contre les dominations théoriques de son époque, il s'est imposé en constituant la dynamique des sociétés en objet d'analyse. Il s'agissait d'une autre perspective qui remettait en question une représentation de la société inscrite dans un état d'équilibre accentué. Pourtant, par définition, tous les systèmes sociaux sont instables et dynamiques. Ils sont mus par des forces collectives qui modifient leurs structures. Chez Balandier, l'origine de ces déséquilibres est politique. À travers un exercice de remise en question, ils définissent, au cœur même de la société, le processus de sa mutation. Toutes les sociétés humaines produisent du politique (Balandier, 1967 : 4). Les contradictions qui le provoquent sont des objets empiriques dont nous avons la certitude de leur présence dans ce domaine.

C'est donc en prenant une distance avec les philosophies politiques² que la perspective d'analyse des dynamiques sociales s'est définie par une connaissance se voulant objective et scientifique. La prétention d'une

¹ Georges Balandier était un ethnologue et sociologue spécialiste de l'Afrique. Il fut professeur émérite à la Sorbonne, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, fondateur du Centre d'études africaines et des Cahiers d'études africaines, directeur des Cahiers internationaux de sociologie et de la collection Bibliothèque de sociologie contemporaine aux Presses universitaires de France.

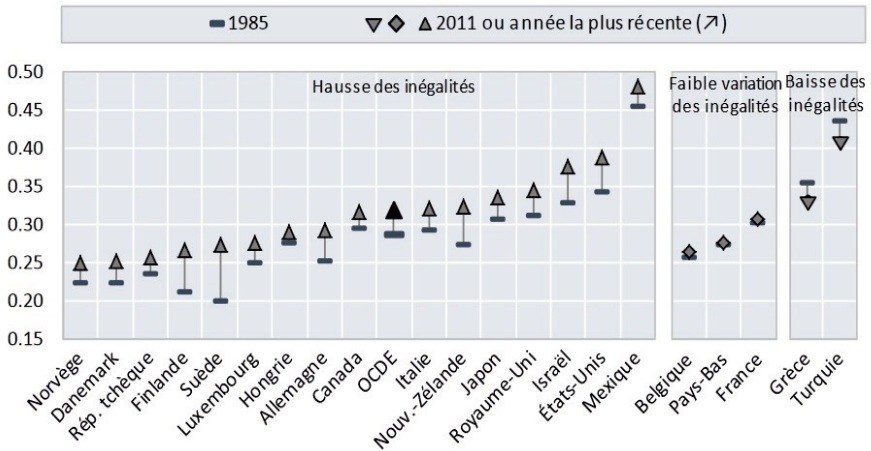
² Mais retenons qu'il aimait bien nous rappeler de « préserver les considérations initiales à toute philosophie politique » (Balandier, 1967 : p.30), si essentielles qu'elles soient à la remise en question de l'ordre inégalitaire institué par un régime politique.

intelligence absolue des philosophies de l'histoire et de leur conception du progrès comme un « développement continu, nécessaire et répétitif d'une société à l'autre » (Balandier, 1971 : 17) était pour lui une négation du politique et de sa pluralité. L'évolution des sociétés est multilinéaire et différentielle. Elles s'inscrivent au sein d'un réseau d'interactions avec d'autres ensembles qui influence, selon divers scénarios, leur dynamique interne.

Cet essai veut démontrer l'utilité de cette perspective pour une analyse de la vie politique contemporaine, plus précisément sous la forme de la question suivante : quelle est la contribution de la démarche dynamiste à l'analyse de la mutation des régimes démocratiques au XXI^e siècle?

La réponse à cette question mobilise deux ouvrages qu'il a rédigés au tournant des années 1970 : *Anthropologie politique* (1967) et *Sens et puissance : les dynamiques sociales* (1971). Elle relie, à travers une relation de complémentarité, le pouvoir politique à la production des inégalités. Comme nous le verrons, il organise la domination légitime et la subordination en fonction d'une hiérarchie qui lui est propre. Par la constitution de diverses catégories sociales, elle établit une stratification qui institue un système de classes. C'est en accentuant les inégalités, au cœur d'une hiérarchie qu'il institue, que le pouvoir politique se fortifie (Balandier, 1967).

Figure 1 – Évolution du coefficient de Gini entre les années 1985 et 2011 au sein de 22 pays de l'OCDE³ (OCDE, 2014 : 1)



Comme l'indique la figure 1, « jamais en 30 ans, le fossé entre [les] riches et [les] pauvres n'a été aussi prononcé dans la plupart des pays de l'OCDE » (OCDE, 2014 : 1). Cette progression généralisée signale une rupture. Elle représente une contradiction sournoise qui affecte la croissance économique des nations selon divers paramètres (OCDE, 2014 : 1).

De la fin de la Deuxième Guerre mondiale aux années 1970, ces régimes, appuyés par une forte croissance économique, avaient réussi à favoriser une certaine égalité sociale par l'entremise d'une action de l'État sur les inégalités. Bien que cette action variait selon les cultures et l'histoire des nations, elle évoluait néanmoins dans un contexte marqué par une prospérité qui se voulait le plus possible pour tous-tes. Il s'agissait d'une période qui reposait sur une forme particulière d'organisation de la vie collective. Elle se définissait selon un modèle de développement et un contrat social spécifiques qui établissaient un consensus⁴ entre les acteurs collectifs (Lipietz, 1989).

³ Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie une inégalité parfaite. Ce coefficient est utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays. Au sein de la figure 1, les revenus se réfèrent aux revenus disponibles des ménages.

⁴ Ce consensus était le compromis fordiste (Rodrigue, 2000).

La fin des années 1970 a connu un ralentissement important. Rapidement, aux États-Unis (sous le gouvernement Reagan) et en Grande-Bretagne (sous le gouvernement Thatcher), une contestation des orientations sociales de l'État s'est construite (Brown et Lauder, 2001). Les consensus nationaux en matière d'égalité sociale ont tranquillement été remis en question.

Depuis cette période, cette remise en question a discrètement contribué à diffuser l'idée que la liberté individuelle ne nécessite plus une intervention de l'État sur les inégalités sociales. En même temps, comme le rapportent plusieurs auteurs-es, un important sentiment de méfiance des citoyens-nes envers les gouvernements s'est imposé (Rosanvallon, 2006, Laycock et Clarke, 2002, Bourdieu 1997, Putnam, 1995). De plus en plus d'entre elles et eux se disent étrangers-ères aux processus politiques conventionnels, ainsi qu'aux formes parlementaires de la représentation. Sous un antagonisme de la confiance des marchés et de la méfiance des citoyens-nes (Bourdieu, 1997), les partis politiques ont été amenés à réviser leurs programmes et à proposer des changements aux consensus de l'après-guerre. Dans ce contexte de réforme structurelle majeure, la dynamique des acteurs collectifs demeure obscure. D'un point de vue scientifique, elle mérite un éclaircissement.

À ce titre, je démontrerai que Georges Balandier demeure un auteur essentiel pour l'analyse de la vie politique. Je m'attarderai en premier lieu à présenter ce que je nomme la dynamique historique du politique. Deuxièmement, j'identifierai les mutations qu'elle produit au sein des régimes démocratiques. Puis, je conclurai sur trois registres qu'il identifie et qui nous permettent de concevoir un cadre d'analyse. En se fondant sur ces « actions qui visent le maintien ou la modification de l'ordre établi » (Balandier, 1967 : ix), ce cadre recense un ensemble d'hypothèses qui ont l'ambition d'investir le « véritable terrain » du politique (Balandier, 1967 : ix).

La dynamique historique du politique

Avec Balandier, le constat de départ est brutal : « pas de société sans pouvoir politique, pas de pouvoir sans hiérarchies et sans rapports inégaux instaurés entre les individus et les groupes sociaux » (Balandier, 1967 : 92). Le pouvoir politique se renforce dans le développement des inégalités au sein d'une dynamique qui octroie des privilèges à ses

détenteurs-trices et produit la contestation de celles et ceux qui en sont exclus-es. C'est la dynamique du pouvoir.

De celle-ci résulte une exigence d'un ordre interne à maintenir. « La nécessité de lutter contre l'entropie qui menace [la société] de désordre, comme elle [à son tour] menace tout système » (Balandier, 1967 : 43). Cette recherche d'un équilibre interne nécessite l'utilisation d'une histoire « idéologique » à des fins de stratégie politique, en vue de « contribuer à maintenir ou à recréer la coopération interne » (Balandier, 1967 : 43) au sein d'un ordre de rapports inégalitaires.

Par ailleurs, le pouvoir politique répond à une nécessité externe, une « menace du dehors » (Balandier, 1967 : 44), qui requiert un contrôle des relations extérieures et des rapports à d'autres ensembles. Elle est une menace qui soumet la société à des rapports exigeant l'organisation d'une défense et la création d'alliances, mais aussi l'affirmation de « son unité, sa cohésion et ses traits distinctifs » afin « de se situer et de se protéger vis-à-vis de ce qui lui est étranger » (Balandier, 1967 : 44).

C'est ainsi que le pouvoir politique s'inscrit dans un double système de rapports dont la mise en forme interne « se renforce sous la pression des dangers extérieurs, réels ou supposés » (Balandier, 1967 : 44). Percer son énigme exige une observation de son mouvement. D'une part, à travers la dynamique de la société se réalisant au sein de la structuration de l'inégalité (la dynamique interne de l'inégalité) et d'autre part, au sein du système de relations qui la constituent (la dynamique externe de la compétition). Cette manière de définir l'objet politique permet de considérer des contradictions et des réactions sociales qui révèlent le mouvement inhérent à toute société au sein duquel « l'histoire imprime le plus nettement sa marque » (Balandier, 1967 : 23).

Cette perspective d'analyse inscrit donc la mutation des régimes démocratiques au centre de dynamismes sociaux qui sont organisés par le pouvoir politique. La section suivante présente les implications de ce postulat pour la période postmoderne.

La dynamique historique des régimes démocratiques postmodernes

La chute du mur de Berlin, à la fin des années 1980, a marqué la fin de la compétition mondiale entre deux grands programmes politiques : le

libéralisme et le communisme (Brown et Lauder, 2001). Au début du XXI^e siècle, nous constatons l'hégémonie d'un programme libéral qui réalise la diffusion mondiale d'un idéal démocratique et d'une économie fondée sur les principes du marché libre (Rosanvallon, 2006, Fukuyama, 1996).

Ce programme a contribué à alimenter une nouvelle dynamique internationale au sein d'un cadre dépassant le contrôle des États-nations. Sa consolidation s'est effectuée à travers le déploiement d'une interdépendance des relations entre les pays dans le contexte de leur intégration à un « système-monde » (Rodrigue, 2000). Par l'entremise de traités internationaux, il a établi de nouvelles règles qui ont soumis les nations à l'intégration économique globale et à la compétition avec les producteurs étrangers. Au centre de celui-ci, de nouveaux acteurs collectifs « internationaux » ont émergé et ils ont établi de nouveaux rapports inégalitaires. Le tableau I résume les influences de ces acteurs.

Ce processus de complexification du pouvoir politique au sein d'un nouvel espace a produit de nouvelles dynamiques sociales. Dans leur dimension externe, elles ont promu de nouvelles règles qui ont institué un nouvel ordre de rapports, où l'influence des nations demeure proportionnelle à leur degré de développement et d'indépendance économiques (Rodrigue, 2000). Les conséquences de ce changement ont accentué le déploiement de nouvelles inégalités (entre les nations et à l'intérieur de celles-ci) (Piketty, 2013, Rodrigue, 2000) et modifié la gouvernance de l'État (Svallfors, 2007, Rodrigue, 2000).

Tableau I – Les pouvoirs économiques et sociaux dans le système-monde (Rodrigue, 2000)		
Dimensions	Formes	Influences
Économique	Industrielle	Espace d'accumulation des forces productives au profit des entreprises multinationales dont la puissance dépend de leur capacité à produire de la richesse.
	Financière	Espace s'articulant autour de trois grands pôles (New York, Londres et Tokyo) qui coordonnent les capitaux et les marchés régionaux selon des manipulations (des spéculations et des investissements) produisant des revenus sur des transactions.
Sociale	Médiatique	Espace de dimension mondiale qui influence, au sein des espaces nationaux, la production des idéologies et des comportements. À la fin des années 1990, l'avènement de l'Internet a produit une mutation de ce pouvoir.
	Politique	Espace défini par un État-nation qui contrôle les conditions socioéconomiques sur son territoire en intervenant dans l'économie et en instituant des systèmes de la protection sociale financés par les impôts et la taxation.

Dans leur dimension interne, la légitimation de ces dynamiques a mobilisé une doctrine néolibérale. Imposée de l'extérieur « comme [un] pur produit de la fatalité » (Canet et Duchastel, 2004), elle a contraint les sociétés à s'adapter à de nouveaux paramètres. En octroyant une place prépondérante à l'efficacité économique, elle a constitué en norme la transformation de l'équilibre interne des régimes démocratiques qui était réalisé, depuis la période de l'après-guerre, sous la forme d'un État-providence. De manière générale, il assurait les risques des citoyens-nes et il réduisait leur dépendance à l'égard des lois du marché (Esping-Andersen, 1990).

La diffusion de cette norme a participé à réduire les capacités de l'État et à accroître les inégalités économiques entre les groupes sociaux. Ces conséquences ont influencé les opinions publiques (Kumlin, 2007). À mesure que l'électorat découvre que les institutions publiques ne sont pas efficaces ou qu'elles ne répondent pas à leurs intérêts, il abandonne la recherche de solutions collectives aux problèmes sociaux et économiques (the undermines-welfare-state perspective) (Kumlin, 2007). Il s'agit d'un phénomène qui pourrait expliquer une repolarisation de l'électorat. La volonté d'expansion des dépenses sociales, qui eut lieu des années 1970 aux années 2000, aurait été remplacée, dans une certaine mesure, par une érosion de la confiance politique.

Devant la propagation de ces nouvelles inégalités, plusieurs États, selon diverses justifications, ont fait le choix de laisser en suspens le caractère dialectique de leurs actions. C'est-à-dire celles instituant l'inégalité au sein d'une hiérarchie de statuts différentiels, mais corrigées par celles construisant l'égalité au sein d'un filet de la protection sociale. La résolution de cette dialectique démocratique (Bernard, 1999) était une composante inhérente de la dynamique du pouvoir durant la période de l'après-guerre. Elle produisait un équilibre entre les forces sociales afin d'assurer un rempart contre le communisme (Brown et Lauder, 2001). Il fallait que l'ensemble des éléments de la hiérarchie construite trouve leur intérêt dans le capitalisme.

Actuellement, ce dilemme soulève des questions sur la capacité des acteurs collectifs nationaux à concevoir un nouvel équilibre entre les exigences de l'efficacité économique, de la cohésion et de la justice sociales. Il s'agit d'un dilemme qui n'est pas étranger à la mutation du gouvernement représentatif (Svallfors, 2007). À ce sujet, la littérature identifie trois périodes majeures au sein desquelles figurent des formes typiques de la représentation politique. Le tableau II présente ces formes.

Tableau II – Les formes typiques de gouvernement représentatif (Manin, 1995)	
Formes	Modes de représentation
Le parlementarisme (1850-1900)	La représentation s'incarne à travers le « règne du notable » et l'élection est un moyen de porter au gouvernement des individus jouissant de la confiance de leurs concitoyens-nes.
La démocratie de partis (1900-1970)	La représentation s'exerce à travers la formation de partis politiques de masse qui orientent et encadrent l'exercice du vote à l'aide d'une organisation et d'un réseau de militants-es.
La démocratie du public (1970 - ...)	Elle est une nouvelle forme de la représentation en émergence qui dépend de la personnalité des candidats-es, principalement à la présidence ou à la chefferie de l'exécutif, qui instrumentalise, à l'aide de supports médiatiques, le comportement électoral des représentés-es.

Dans leur dimension interne, la légitimation de ces dynamiques a mobilisé une doctrine néolibérale. Imposée de l'extérieur « comme [un] pur produit de la fatalité » (Canet et Duchastel, 2004), elle a contraint les sociétés à s'adapter à de nouveaux paramètres. En octroyant une place prépondérante à l'efficacité économique, elle a constitué en norme la transformation de l'équilibre interne des régimes démocratiques qui était réalisé, depuis la période de l'après-guerre, sous la forme d'un État-providence. De manière générale, il assurait les risques des citoyens-nes

et il réduisait leur dépendance à l'égard des lois du marché (Esping-Andersen, 1990).

La diffusion de cette norme a participé à réduire les capacités de l'État et à accroître les inégalités économiques entre les groupes sociaux. Ces conséquences ont influencé les opinions publiques (Kumlin, 2007). À mesure que l'électorat découvre que les institutions publiques ne sont pas efficaces ou qu'elles ne répondent pas à leurs intérêts, il abandonne la recherche de solutions collectives aux problèmes sociaux et économiques (the undermines-welfare-state perspective) (Kumlin, 2007). Il s'agit d'un phénomène qui pourrait expliquer une repolarisation de l'électorat. La volonté d'expansion des dépenses sociales, qui eut lieu des années 1970 aux années 2000, aurait été remplacée, dans une certaine mesure, par une érosion de la confiance politique.

Devant la propagation de ces nouvelles inégalités, plusieurs États, selon diverses justifications, ont fait le choix de laisser en suspens le caractère dialectique de leurs actions. C'est-à-dire celles instituant l'inégalité au sein d'une hiérarchie de statuts différentiels, mais corrigées par celles construisant l'égalité au sein d'un filet de la protection sociale. La résolution de cette dialectique démocratique (Bernard, 1999) était une composante inhérente de la dynamique du pouvoir durant la période de l'après-guerre. Elle produisait un équilibre entre les forces sociales afin d'assurer un rempart contre le communisme (Brown et Lauder, 2001). Il fallait que l'ensemble des éléments de la hiérarchie construite trouve leur intérêt dans le capitalisme.

Actuellement, ce dilemme soulève des questions sur la capacité des acteurs collectifs nationaux à concevoir un nouvel équilibre entre les exigences de l'efficacité économique, de la cohésion et de la justice sociales. Il s'agit d'un dilemme qui n'est pas étranger à la mutation du gouvernement représentatif (Svallfors, 2007). À ce sujet, la littérature identifie trois périodes majeures au sein desquelles figurent des formes typiques de la représentation politique. Le tableau II présente ces formes.

Registre I - Les moyens de la connaissance

Tableau III – Les champs de la connaissance mobilisés par l’analyse de la dynamique historique du politique	
Champs	Objets d’analyse
L’anthropologie (Balandier, 1967)	La dynamique des sociétés au cœur de l’organisation politique de l’inégalité.
L’économie (Piketty, 2013, Godbout, 1995)	Les divers mécanismes de l’échange et du don qui réalisent un système de production, de distribution, de redistribution ou de concentration de la richesse dans une société.
La sociologie (Balandier, 1971)	Les influences des différentes conditions sociales au sein desquelles les individus et les groupes évoluent, ainsi que les rapports et les interactions qu’ils réalisent entre eux.
La philosophie (Aron, 1962, Balandier, 1967)	Un ensemble de questions et de remises en question du problème permanent de l’organisation des sociétés humaines.
L’histoire (Balandier, 1967)	Le processus d’institutionnalisation des dynamiques.
La science des statistiques (Piketty, 2013, Balandier, 1967)	Le traitement méthodique de données empiriques qui établissent des certitudes remettant en question les théories à fondements idéologiques et autres introspections analytiques ou doctrinaires.

La dynamique historique d'une société et de son régime politique réalise un système de relations et de rapports sociaux dialectiques⁵. Analyser cette dynamique exige de reconstruire son histoire à travers une totalité sociale qui recense les pratiques et les situations qui les manifestent (Balandier, 1967).

Le degré de complexité d'un tel objectif nécessite une démarche interdisciplinaire de collaboration qui mobilise les six principaux champs de connaissance présentés dans le tableau III. Cette exigence n'est pas sans conséquence. En réalité, la pensée politique est vivante et la connaissance de son histoire apparaît comme une discipline perturbée : polysémie du mot, équivoque du concept, utilisation de catégories poreuses, production de thèses marquées du sceau de l'ambiguïté et de l'incertitude, traversée par la stratégie politique, tout en étant influencée par des valeurs (Aron, 1962, Balandier, 1967, Muhlmann et al., 2012).

L'ensemble de ces perturbations est inscrit dans un mouvement particulier de « complexification de la complexité » (Pisani, 1996 : 63). Elles résultent de la nature même du politique et de la permanence de son problème, celui de l'organisation de la vie collective (Aron, 1962). L'analyse de ce mouvement exige une mise à jour constante des moyens de la connaissance. Afin de nous aider à délimiter les contours de cette exigence, le tableau IV présente les cinq principales perturbations de la pensée politique qui résultent de sa complexité.

Tableau IV – Les perturbations de la pensée politique	
L'ensemble polysémique du mot politique (Ball et al., 2005)	Les connaissances actuelles permettent d'identifier cinq signifiées : un sens commun (la « vraie politique »), un sens stratégique (la politique), un sens administratif (les politiques), un sens philosophique (le politique) et un sens scientifique (la science politique).
Le repérage de son domaine	Quatre principaux aspects permettent de le repérer : les modes d'organisation spatiale, les fonctions,

⁵ Le schème dialectique est un mode d'explication d'un phénomène social qui définit la réalité par ses contradictions, c'est-à-dire que tous les rapports sociaux contiennent leur opposé en eux-mêmes, que ce soit par exemple, le bien ET le mal, le privé ET le public, l'égalité ET l'inégalité, la liberté ET l'oppression, etc.

(Balandier, 1967)	l'action et la connaissance politiques (en tant que moyens d'interprétation et de justification auxquels recourt la vie politique).
Les fondements théoriques (Aron, 1962)	Au sein d'un enjeu de la certitude, une confrontation se livre entre l'incertitude des jugements de valeur des <i>théories à fondements idéologiques</i> et la quête de certitude des jugements de fait des <i>théories à fondements empiriques</i> . La distinction de ces fondements permet de discerner six sous-groupes de la théorie politique. Dans la catégorie des fondements idéologiques, il y a les théories qui n'admettent aucune distinction entre la théorie et la philosophie, les théories qui distinguent la théorie de la philosophie, les philosophies analytiques et les doctrines. Dans la catégorie des fondements empiriques, il y a la science empirique et l'abstraction typologique.
Les démarches d'analyse (Balandier, 1967)	La complexité du phénomène politique mobilise une diversité de démarches d'analyse. Avec un objet bien défini et des objectifs précis, elles ont recours à des instruments spécifiques. Elles s'appliquent à des problèmes particuliers et elles traitent de données récoltées sur un terrain d'investigation ou une enquête directe. Ses démarches sont : la démarche génétique, la démarche fonctionnaliste, la démarche typologique, la démarche terminologique, la démarche structuraliste et la démarche dynamiste.
La connaissance historique (Rosanvallon, 2003, Balandier, 1971)	Elle relie le régime démocratique à l'idée qu'il est une histoire. Cette histoire est déterminée par les formes et le degré de centralisation du pouvoir qui constituent « le politique en un champ largement ouvert » (Rosanvallon, 2003 : p.13). Cependant, cette ouverture ne définit pas <i>a priori</i> les conditions d'un vivre ensemble. Elle révèle plutôt la dynamique des acteurs collectifs qui conspirent, dans un contexte de compétition et selon diverses stratégies, à la direction des affaires publiques. Elle permet

	d'observer comment s'organise le pouvoir à travers un système de relations et des pratiques particulières. Dans leur quête de préservation, les acteurs de ce système n'hésitent pas à utiliser une histoire idéologique à des fins de stratégie politique. Sous cet aspect, l'histoire est, en soi, un objet d'analyse permettant de repérer un mouvement. À travers celui-ci se repère une histoire objective qui se réfère à des groupes particuliers, à leurs intérêts spécifiques et à leurs contradictions (Svallfors, 2007, Balandier, 1967).
--	--

Parmi ces perturbations, Balandier s'intéressait particulièrement à celles concernant les démarches d'analyse. Les sociétés ne sont pas un objet inerte et inanimé. Elles sont traversées par des turbulences. Un enjeu, toutefois, est d'en rendre compte empiriquement. Tel était le défi adressé par la critique dynamiste aux démarches structuralistes.

C'est donc à travers les propriétés dynamiques des systèmes sociaux qu'il avançait une représentation différente de la nature des formations sociales, c'est-à-dire des « sociétés en action » (Balandier, 1971 : 17). Cette propriété identifie une double nature aux phénomènes politiques. Leurs aspects synthétiques, où ils se confondent avec l'organisation de la société globale et ses divers systèmes. Puis, leurs aspects dynamiques qui se révèlent à travers l'inégalité et la compétition (Balandier, 1967 : 4). L'analyse simultanée de ces aspects offre un point de vue utile à l'observation d'une réalité sociale masquée par des configurations en mouvement. Ce mouvement est au cœur même de la production des dynamismes sociaux et de la mutation des sociétés. Il détermine la vie politique.

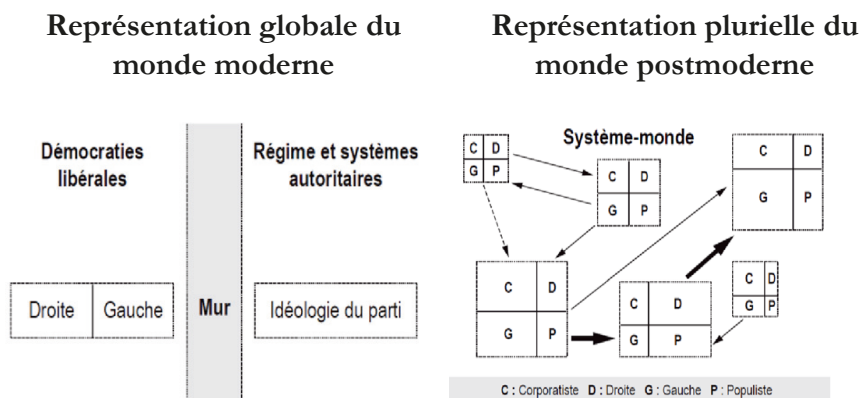
Le second registre adresse la question des réactions des populations qui expérimentent les contradictions produites par le changement. La littérature actuelle énonce l'hypothèse de la montée en puissance d'une nouvelle composante idéologique reposant sur la confiance dans les institutions publiques (Bélanger et Nadeau, 2009, Rosanvallon, 2006, Block et al., 1987). Il s'agit d'une hypothèse qui remet en question la théorie qui expliquait jusqu'alors la configuration des grandes

oppositions politiques dans la démocratie de partis. Cette théorie est l'échiquier politique (the political spectrum).

Registre II – Les réactions idéologiques

Les idéologies sont une forme de la représentation du monde qui fonde une matrice générale configurant les grandes oppositions dans une société (Parenteau et Parenteau, 2008). Elles se reflètent dans « la pratique et les valeurs communes légitimant la façon d'organiser la vie collective » (Ball et al., 2005 : 54). L'hypothèse de leur mutation marquerait le passage d'une représentation globale du monde moderne à une représentation plurielle d'un monde postmoderne (Bourque et Duchastel, 1995).

Figure 2 – L'hypothèse de la mutation de la configuration des grandes idéologies politiques dans les régimes démocratiques



Parmi les différentes analyses de cette mutation, il ne semble pas exister de consensus scientifique sur les causes de son apparition (Dalton et al., 2000). Par contre, plusieurs auteurs-es soutiennent que de nouveaux pôles idéologiques sont à définir (Bélanger et Nadeau, 2009, Piketty, 2003, Block et al., 1987) et que de nouveaux facteurs détermineraient le comportement électoral (Bélanger et Nadeau, 2009, Piketty, 2003, Manin, 1995).

Au sein de la démocratie de partis, les grandes oppositions idéologiques se structuraient selon une composante relative à l'interventionnisme de l'État sur les inégalités sociales. Il s'agissait du clivage gauche-droite, où

la gauche était associée à des valeurs plus égalitaires et se positionnait en faveur de ce type d'action, alors que la droite était associée à des valeurs plus conservatrices et se positionnait contre ce type d'action (Parenteau et Parenteau, 2008). Traversée par un cynisme de longue durée, la démocratie du public se caractériserait toujours par la persistance de ce clivage, mais en parallèle, une nouvelle composante idéologique reliée à la confiance dans les institutions publiques serait en émergence. Il s'agit d'une hypothèse qui s'expliquerait par la progression de nouvelles divisions et de nouvelles revendications qui bouleverseraient fondamentalement les dimensions constitutives de l'idéologie (Bourque et Duchastel, 1995).

Cette hypothèse prend racine dans le contexte des premières remises en question de l'État-providence, aux États-Unis, à la fin des années 1980. À cette époque, Block et al. (1987) ont identifié un nouveau clivage entre une « nouvelle classe » et une « nouvelle droite ». Il s'agissait d'un nouveau rapport de force qui opposait l'élite politique⁶ aux classes moyennes inférieures⁷. C'était l'opposition corporatiste – populiste, où les corporatistes étaient satisfaits de l'action étatique, alors que les populistes étaient insatisfaits de cette action et de l'ensemble des institutions.

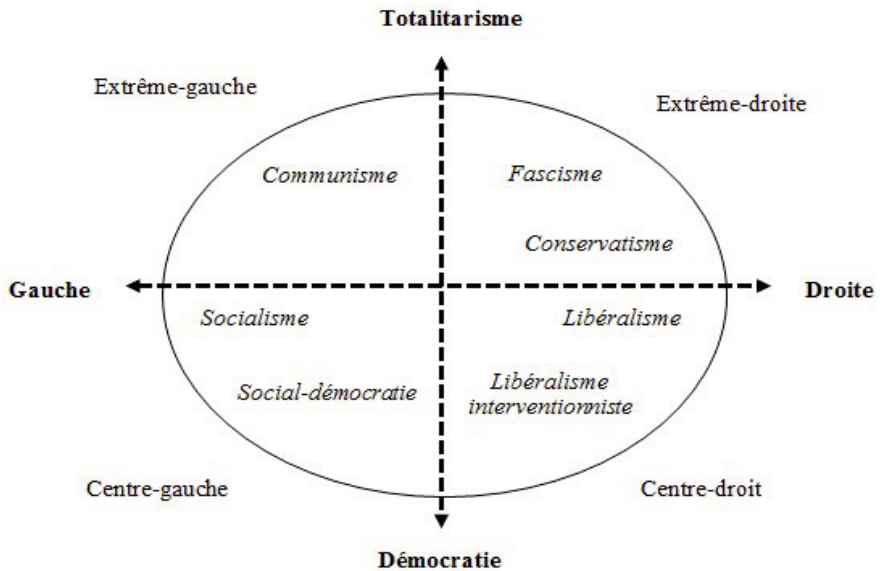
L'hypothèse de la montée en puissance de cette nouvelle composante requiert une mise à jour empirique de la théorie de l'échiquier politique. Cette théorie répondait au problème de la description des attitudes politiques dans un système social. Elle propose un modèle qui résume les positions politiques dans une population selon deux facteurs. Le premier évaluait les attitudes par rapport à l'organisation de la société. Il représentait l'opposition entre la gauche et la droite. Le second facteur résumait les grandes orientations de la gestion des rapports entre la société et l'État selon leurs modalités d'exercice du pouvoir. Ce facteur opposait la démocratie au totalitarisme (Aron, 1965). La combinaison de ces deux axes permettait de réaliser un échiquier illustrant les grandes

⁶ C'est-à-dire les individus ayant bénéficié d'un accès à l'université, de la mobilité sociale et de protections sur le marché du travail (comme par exemple, une permanence, des avantages sociaux, etc.)

⁷ C'est-à-dire les personnes qui ne se sentaient pas écoutées par un gouvernement qu'elles qualifiaient « d'élitiste ».

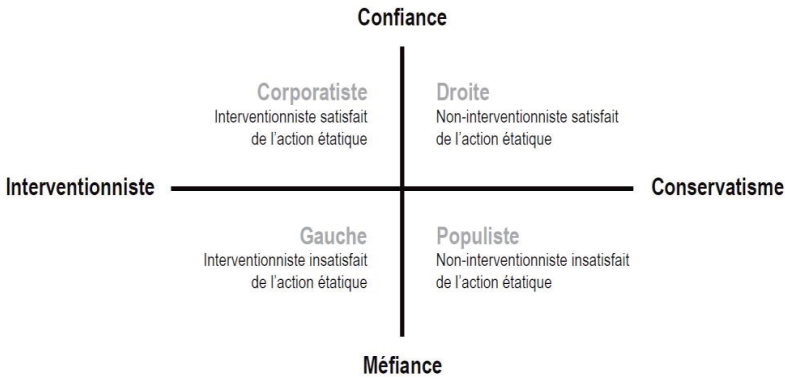
idéologies politiques dans les sociétés industrielles de l'après-guerre. La figure 3 présente cet échiquier.

Figure 3 – L'échiquier politique (Ball et al., 2005 : 53)



L'hypothèse de la mutation des réactions idéologiques postule que la fin de la guerre froide a marqué la disparition de l'axe démocratie-totalitarisme. Ce changement aurait produit de nouveaux enjeux idéologiques liés à la confiance dans les institutions publiques, à la légitimité de l'État et de son action sur les inégalités.

Figure 4 – L'échiquier politique des régimes démocratiques *postmodernes* (Block et al., 1987)



Cette nouvelle polarité serait au fondement d'un nouvel ordre « étatico-social », où l'inégalité serait construite de manière verticale au sein de « relations asymétriques et hiérarchiques entre des subordonnées et des supérieurs, organisées selon des pouvoirs inégaux et des engagements différents » (Bernoux et al., 1997). Elle produirait une scission au sein des catégories de l'interventionnisme et du conservatisme qui se diviseraient désormais selon quatre réactions typiques présentées dans le tableau V.

Tableau V – Les grandes réactions idéologiques dans les régimes démocratiques postmodernes (Block et al., 1987)			
Réactions typiques	Orientations	Programmes politiques	Groupes sociaux
La droite	Un degré élevé de confiance dans les institutions économiques et un degré élevé de méfiance dans les syndicats et envers les travailleuses	Néolibéralisme	Élite de la communauté des affaires

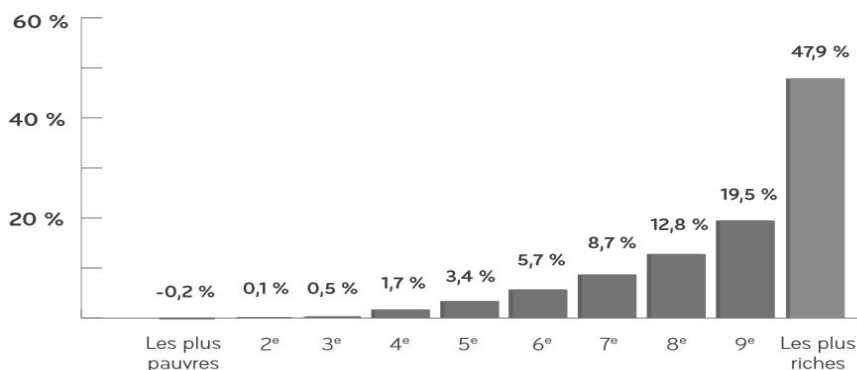
Les corporatistes	Un degré élevé de confiance dans les institutions et les acteurs collectifs	Investissement social	Élite politique
La gauche	Un degré élevé de confiance dans les institutions publiques et un degré élevé de méfiance dans les institutions économiques et l'État qui n'intervient pas assez sur les inégalités	Socialdémocrate	Le monde syndical
Les populistes	Un degré élevé de méfiance dans les institutions en général, à l'exception de la famille	La nouvelle droite	Les classes moyennes inférieures

Dans le domaine politique, ces réactions ont une fonction symbolique. Elles expliquent et jugent, à partir d'une synthèse sommaire, les situations sociales (détermination idéaliste). De plus, elles conditionnent la pensée pour l'action politique (détermination pratique). Le dernier registre se penche sur ce dernier aspect, car il influence la dynamique des acteurs collectifs. C'est à travers celle-ci que se dessine un modèle d'organisation de la vie collective. Pour la science empirique, ce modèle est un matériau d'observation qui permet d'analyser comment sont construites et légitimées les inégalités dans un système social.

Registre III – Le modèle de développement réalisé par les acteurs collectifs

Il est indéniable que la consolidation du système-monde a renforcé les processus de création de la richesse (Rodrigue, 2000), rendus possibles puisqu'en dehors d'un cadre d'accumulation et de redistribution collectives.

Figure 5 - La distribution de la richesse nette au Canada en 2012 (Institut Broadbent, 2014)



En 2012, les 10 % des Canadiens-nes les plus riches concentraient près de la moitié (47,9 %) de la richesse du pays, alors que la moitié de la population au bas de l'échelle en détenait moins de 6 % (Institut Broadbent, 2014 : 2)⁸. Ce processus de polarisation a produit de nouveaux clivages qui ont été multipliés par une diminution de la mobilité entre les classes (Rodrigue, 2000). Il s'agit d'un problème fondamental pour les régimes démocratiques postmodernes qui adressent des questions sérieuses de justice sociale.

La démocratie est un régime marqué par son indétermination et, de ce fait, elle n'intègre aucun projet défini. Dans ce contexte, les pratiques des acteurs collectifs nous renseignent sur le programme d'action réalisé et sa destination. Elles nous donnent accès à la « culture démocratique » mise en pratique dans un système social. Les acteurs collectifs et les groupes d'intérêts organisés et intégrés au système de la représentation politique réalisent une fonction de traduction et de diffusion des enjeux institutionnels dans un électorat (Edlund, 2007). Ils exercent une influence sur la construction du débat public et le processus de formation des attitudes dans la population. Lors des élections, par exemple, ils font des pressions sur le changement en exprimant des positions qui définissent les valeurs et les principes qui doivent conduire,

⁸ Les données proviennent de l'Enquête sur la sécurité financière de Statistique Canada. Le concept de richesse nette soustrait les dettes de l'avoir des familles canadiennes (ce concept inclut les familles économiques et personnes seules).

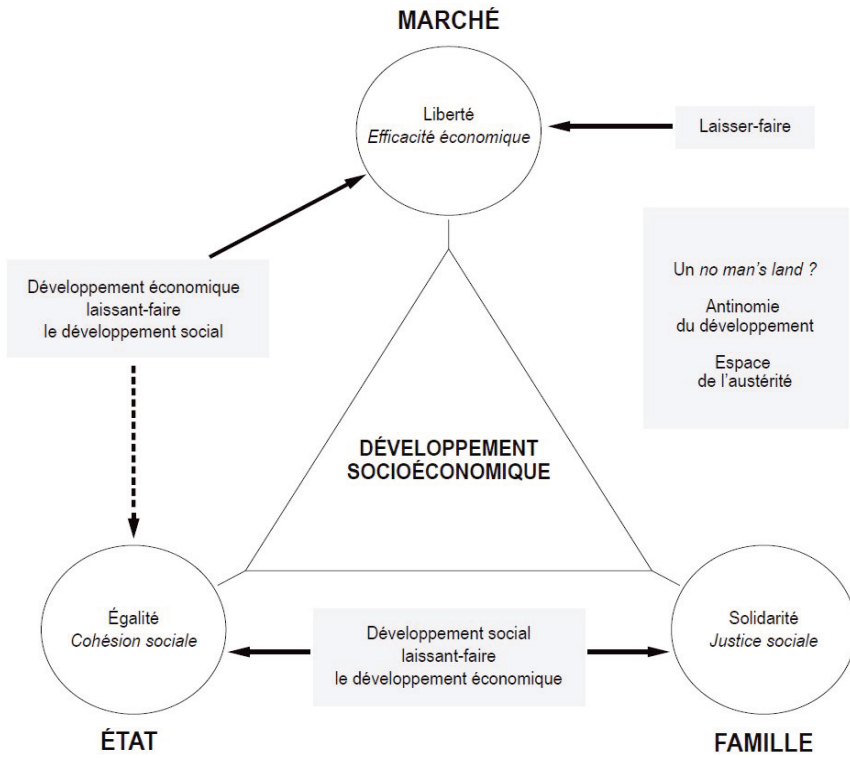
selon leur vision, les grandes orientations de l'État. Cette dynamique introduit donc la question des formes de compromis ou de conflits réalisées entre des forces sociales en action, principalement sur les plans des dépenses sociales et de la taxation.

L'abrogation du compromis fordiste a révélé un nouveau partenariat entre l'élite politique et l'élite économique. Il s'agit d'une nouvelle forme de collaboration qui a mené, à divers degrés, à une triple rupture dans le contrat unissant le travailleur, l'État et l'entreprise (Noiseux, 2008). Cette mutation majeure de la gouvernance de l'État a été propice à un accroissement de nouvelles formes d'influence et de décision politiques. Ces formes ont eu, entre autres, des conséquences sur la capacité de certains groupes sociaux⁹ à influencer les décisions des autorités publiques (Svallfors, 2007).

S'inspirant du modèle de la dialectique démocratique de Bernard (1999), la figure 6 présente un ensemble d'hypothèses sur les divers scénarios possibles. Il évalue l'hypothèse d'une forme plurielle des compromis entre les acteurs collectifs selon différentes orientations du développement de l'économie et de la société. En théorie, ces orientations sont intégrées aux programmes des partis politiques qui représentent les intérêts de groupes organisés. Ces programmes sont soumis au jugement de l'électorat lors des élections en vue de définir l'orientation légitime du changement dans une société (Svallfors, 2007).

⁹ Particulièrement les syndicats, les travailleurs-euses précaires et individualisés-es et la société civile.

Figure 6 – La dialectique du développement dans les régimes démocratiques postmodernes (Bernard, 1999)



La poursuite d'une forme particulière de compromis est une source d'information utile sur la nature des équilibres et des déséquilibres produits par ces acteurs au sein d'une société. Elle apporte un éclairage sur la dynamique sous-jacente à la vie politique et ses contradictions. Les cinq scénarios possibles sont résumés dans le tableau VI.

Tableau VI – Les scénarios de compromis réalisés par les acteurs collectifs dans les régimes démocratiques postmodernes	
Les modèles de développement	Les orientations
Le développement économique laissant-faire le développement social	Ce scénario est la recherche de l'efficacité économique selon une intégration rudimentaire des enjeux de la cohésion sociale. Elle est une orientation qui permet de créer de la richesse avec une redistribution marginale.
Le développement social laissant-faire le développement économique	Ce scénario est la recherche de la cohésion et de la justice sociales. Il réalise un rapport de force avec les acteurs économiques par la valorisation d'une action élargie de l'État qui doit assurer une réglementation juste de l'économie, ainsi que le bien-être des individus et des familles. Il maximise la participation démocratique des excluses du développement économique et il aspire à la réalisation de solidarités et de partenariats entre les acteurs collectifs.
Le développement socioéconomique	Ce scénario est la recherche d'un équilibre entre les institutions. Il réalise un compromis entre les exigences de l'efficacité économique, de la cohésion et de la justice sociales.

Le laisser-faire	Ce scénario maximise l'efficacité économique pure, sans aucune attention portée à la cohésion et à la justice sociales. Il s'agit d'un modèle qui fait la promotion d'une réforme morale de la société et d'une réduction de l'action et de la taille de l'État. Il fait la promotion d'une hiérarchie inégalitaire, sans aucune volonté de résolution de ses contradictions. Il définit des scénarios de conflits, tels que la réalisation d'une économie à courte vue (<i>short-term economy</i>), le problème de l'exclusion sociale, celui des communautés emmurées (les « <i>community gated</i> ») ou des ghettos.
L'austérité	Ce scénario est une hypothèse postulant l'absence de compromis entre l'efficacité économique et la justice sociale. Il s'agirait d'un espace incarnant une antinomie du développement, un « <i>no man's land</i> » au sein duquel l'intensité des conflits serait la plus élevée. C'est le scénario de l'austérité qui résulte de forces extérieures et qui impose par la puissance, généralement d'un gouvernement majoritaire, l'appropriation des ressources produites par la société. Ce scénario est celui des sociétés ayant perdu le fil de leur développement et la liberté d'organiser leur vie collective.

Conclusion

Cet essai confirme l'utilité de la démarche dynamiste à l'étude de la mutation des régimes démocratiques postmodernes. Nous avons vu qu'elle apporte une contribution pertinente à l'analyse de l'émergence de la démocratie du public. Se démarquant des démarches structuralistes, elle intègre le « véritable terrain » du politique en fonction d'une nouvelle grille, mieux adaptée à une représentation différentielle des systèmes sociaux et plus critique de la vie politique. La contradiction prépondérante de ces régimes demeure la production des inégalités sociales. Dans le contexte de leur approfondissement obstiné, cette démarche a le mérite d'attribuer une cause politique à un phénomène politique.

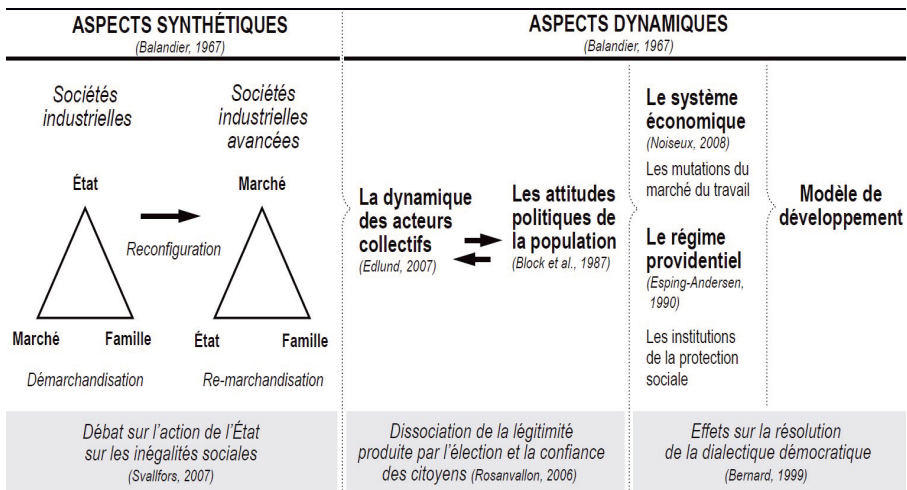
Soulignons, qu'à l'origine, les institutions de la représentation n'ont nullement été perçues par leurs fondateurs-trices comme « une forme du gouvernement par le peuple » (Manin, 1995 : p.13), où les citoyens-nes feraient elles et eux-mêmes la loi. Au contraire, une différence a toujours existé entre la démocratie et le régime représentatif dans lequel les citoyens-nes commettent l'exercice de leur pouvoir à des représentants-es élus-es. La supériorité de ce dernier sur la démocratie s'est confirmée sous la figure d'une « forme de gouvernement la plus adéquate à la condition des “sociétés commerçantes” où les individus sont avant tout occupés à produire et à distribuer des richesses » (Manin, 1995 : p.13). Il est certain que ce régime n'a jamais été une modalité de la démocratie, mais plutôt une forme de gouvernement essentiellement différente et préférée par les aristoi¹⁰.

Les dynamismes sociaux sont au cœur de l'organisation de l'inégalité. Ils se dispersent au sein des nations sous l'effet de la consolidation internationale d'un système-monde. Ce système participe, selon divers scénarios et conséquences, à modifier la structure et la dynamique interne des régimes démocratiques. Leur prise en compte a permis une réflexion sur les relations qui relient trois registres nous permettant de repérer leur progression.

¹⁰ Dans la Grèce antique, la population se divisait en deux catégories : les aristoi que l'on associait aux plus forts, braves et vertueux, puis la plèbe, qui se composait des faibles, des esclaves, de tout ce qui n'avait pas la force. Les premiers constituaient le pays légal, les hommes du droit, ceux qui possédaient les droits, alors que les autres étaient en dehors du droit (Proudhon, 1861).

Au sein de ceux-ci, nous avons vu que les moyens de la connaissance du politique sont traversés par un enjeu de la certitude. Leur examen nous a sensibilisés à l'importance de la science, de l'objectivité et de l'empirie. Les réactions idéologiques nous ont mené à nous demander comment les représentés-es rationalisent et s'expliquent « logiquement » ce nouvel exercice du pouvoir inégalitaire. Finalement, les divers scénarios de compromis ont exposé plus en détail sa mise en pratique par les acteurs collectifs. L'examen des relations unissant ces registres nous a permis, entre autres, de découvrir des anomalies qui remettent en question la théorie de l'échiquier politique.

Figure 7 - La dynamique historique du politique dans les régimes démocratiques postmodernes



Durant l'après-guerre, l'American way of life était hégémonique. Elle était un modèle de développement qui reposait sur un équilibre entre les forces sociales. Par l'entremise d'interventions de l'État dans la société, il réalisait un ensemble de politiques qui assuraient des standards d'égalité¹¹. Dans le contexte d'une dynamique de démantèlement de l'action étatique, plusieurs gouvernements font le choix d'orienter le

¹¹ Comme par exemple : les politiques de redistribution des revenus personnels au moyen de la fiscalité, la réglementation du travail et de l'économie, l'accès universel aux soins de santé, l'assistance aux familles nucléaires et monoparentales, la sécurité sociale, l'assurance-emploi ou les régimes de retraites publics.

développement vers une optimisation de l'efficacité économique. Il s'agit, toutefois, d'une vision monoconceptuelle qui réduit au silence les questions de cohésion et de justice sociales. Ce déni a une incidence sur le cynisme politique et le comportement électoral des représentés-es. Il est un terreau fertile à l'expansion d'un malaise démocratique.

Le débat sur l'action de l'État par rapport aux inégalités sociales nous rappelle que l'économie est un système se réalisant au sein de collectivités humaines dont « les individus aspirent essentiellement à réaliser leurs potentiels, à gagner leur vie, mais aussi à former une famille et à élever des enfants, à acquérir des connaissances nécessaires pour [donner] un sens à leur vie, à préserver leur santé pour avoir l'énergie [afin] de réaliser leurs projets, de protéger l'environnement de façon à ce que l'activité humaine puisse durer [et] à participer aux affaires de leurs collectivités d'appartenance » (Bernard et al., 2002 : p.30). Sa prise en compte par les acteurs collectifs participe à orienter le développement économique de la société vers « un développement durable et soucieux d'une justice sociale » (Bernard et al., 2002 : p.30).

Bibliographie

- Aron, Raymond, 1962, À propos de la théorie politique, *Revue française de science politique*, vol.12, no.1, p. 5-26.
- Aron, Raymond, 1965, *Démocratie et totalitarisme*, Gallimard, Folio Essais, Paris, 378 p.
- Balandier, Georges, 1967, *Anthropologie politique*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 240 p.
- Balandier, Georges, 1971, *Sens et puissance, les dynamiques sociales*, Paris, Les Presses universitaires de France, 336 p.
- Ball, Terence, Dagger, Richard, Des Lauriers, Jean et St-Pierre, Pascal, 2005, *Idéologies, Idéal démocratique et régimes politiques*, Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 550 p.
- Bélangier, Éric, Nadeau, Richard, 2009, *Le comportement électoral des Québécois*, Montréal, Collection Paramètres, Les Presses de l'Université de Montréal, 176 p.
- Bernard, Paul, 1999, « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et Politiques*, no.41, p.47-59.

- Bernard, Paul, Bernier, Michel, Boisjoly, Johanne, Cousineau, Jean-Michel, 2002, Comment mesurer le développement social?, Québec, Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs sociaux synthétiques, F.Q.R.S.C., 218 p.
- Bernoux, Philippe, Servet, Jean-Michel, 1997, La construction sociale de la confiance, Paris, Association d'économie financière, Collection Finance et Société, Édition Montchrestien, 484 p.
- Block, Fred, L., Cloward, Richard, A., Ehrenreich, Barbara, Fox Piven, Frances, 1987, The Mean Season. The Attack on the Welfare, New York, Pantheon Books, 205 p.
- Bourdieu, Pierre, 1997, « L'architecte de l'Euro passe aux aveux », Paris, Le Monde Diplomatique, p.19.
- Bourque, Gilles, Duchastel, Jules, 1995, Texte, Discours et Idéologie, Bruxelles, Revue belge de philosophie et d'histoire, vol. 73, no.73-3, p. 605-619.
- Brown, Philip, Lauder, Hugh, 2001, Capitalism and social progress - The future of society in a global economy, New York, Palgrave, 338 p.
- Canet, Raphaël et Duchastel, Jules, 2004, La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?, Montréal, Athéna Éditions, 390 p.
- Copans, Jean, 2016, La mort de Georges Balandier : Sociologue, spécialiste de l'Afrique, Paris, Le Monde.
- Dalton, Russel, J. and Wattenberg, Martin, P., 2002, Parties without partisans : political change in advanced industrial democracies, Oxford, Oxford University Press, 286 p.
- Edlund, Jonas, 2007, Class conflict and Institutionnal Feedback Effects in Liberal and Social Democratic Welfare Regimes – Attitudes toward State redistribution and Welfare Policy in Six Western Countries, Standford, Standford University Press, p.30-78.
- Esping-Andersen, Gosta, 1990, The Three Worlds of Welfare Capitalism, Cambridge, Polity Press, 259 p.
- Fukuyama, Francis, 1996, Trust : The Social Virtues and The Creation of Prosperity, New York, Macmillan, 480 p.
- Godbout, Jacques, T., 1995, L'esprit du don, Montréal, Les Éditions du Boréal, 352 p.
- Institut Broadbent, 2014, Les nantis et les démunis L'inégalité profonde et obstinée du Canada, Ottawa, 16 p.

- Kumlin, Staffan, 2007, *Overloaded or Undermined? European Welfare States in the Face of Performance Dissatisfaction*, Stanford, Stanford University Press, p.80-116.
- Laycock, David, Clarke, Greg, 2002, *Framing the Canadian Social Contract: Integrating social, economic and political values since 1940*, Ottawa, Canadian Policy Research Network, 63 p.
- Lipietz, Alain, 1989, *Choisir l'audace Une alternative pour le vingt et unième siècle*, Paris, Éditions La découverte, 156 p.
- Manin, Bernard, 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Éditions Flammarion, 319 p.
- Muhlmann, Géraldine, Piser, Évelyne, Châtelet, François et Duhamel, Olivier, 2012, *Histoire des idées politiques*, Paris, Quadriga, Presses Universitaires de France, 896 p.
- Noisieux, Yanick, 2008, *État, syndicalisme et travail atypique au Québec : une sociologie des absences et des émergences*, Montréal, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 871 p.
- OCDE, 2014, « FOCUS - Inégalités et croissance », Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, décembre, 4 p.
- Parenteau, Danic et Parenteau, Ian, 2008, *Les idéologies politiques Le clivage gauche-droite*, Montréal, Presses de l'Université du Québec à Montréal, 210 p.
- Piketty, Thomas, 2013, *Le capitalisme au XXIe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 963 p.
- Piketty, Thomas, 2003, *Attitudes vis-à-vis des inégalités de revenu en France : existerait-il un consensus?*, *Comprendre*, no.4, p.209-241.
- Pisani, Emmanuel, 1996, *Quelques réflexions pour une critique de la postmodernité*, *Aspects sociologiques*, vol.4, no.1-2, mai, p. 62-65.
- Proudhon, Pierre-Joseph, 1861, *La guerre et la paix; recherches sur le principe et la constitution du droit des gens*, Paris, *Essai de philosophie pratique*, no.13, Éditions Michel-Levy frères, 442 p.
- Putnam, Robert, D., 1995, « Bowling alone: America's declining social capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, no.1, p.65-78.
- Rodrigue, Jean-Paul, 2000, *L'espace économique mondial : les économies avancées et la mondialisation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, Collection géographie contemporaine, 498 p.

Rosanvallon, Pierre, 2003, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Éditions du Seuil, 64 p.

Rosanvallon, Pierre, 2006, *La contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éditions du Seuil, 372 pages.

Svallfors, Stefan, 2007, *The Political Sociology of the Welfare State. Institutions, Social Cleavages, and Orientations*, Stanford, Stanford University Press, 291 p.

Résistance et agentivité : entre relativisme et ethnocentrisme

Pier-Olivier Tremblay

« What does freedom mean if we accept the fundamental premise that humans are social beings, raised in certain social and historical contexts and belonging to particular communities that shape their desires and understandings of the world? »

Lila Abu-Lughod

L'été dernier en France, nous assistions à une importante polémique entourant le port du burkini par des femmes de confession musulmane. Ce témoignage d'un profond malaise face au religieux ne s'est pas arrêté aux frontières de la France, mais semble avoir traversé l'Atlantique. Louise Mailloux, qui est professeure de philosophie au collège du Vieux-Montréal et auteure de *La laïcité, ça s'impose!*, dans l'édition du *Devoir* du 3 septembre 2016, nous dresse un portrait réducteur des femmes musulmanes en les présentant comme des femmes sans liberté sexuelle et dont les corps seraient instrumentalisés « au profit de la communauté [musulmane] ». Elle présente ensuite le port du burkini comme une « stratégie des islamistes » qui vise à « contrôler le corps des femmes ». Selon le fantasme apocalyptique de Mme Mailloux, « une fois les femmes musulmanes mises au pas, les islamistes s'attaqueront aux femmes non musulmanes, avec cette fois-ci la rhétorique de la femme qui, en choisissant le burkini, refuse d'être un objet sexuel. » En étant aussi réductrice et généralisatrice, la lecture que Mme Mailloux fait des femmes musulmanes et de l'islam alimente un dangereux climat de peur qui profite aux nationalistes en Europe et en Amérique. Elle contribue à la démagogie ambiante qui traite de l'islam et des femmes musulmanes selon un discours féministe colonial et islamophobe.

Dans le cadre de cet essai, nous nous opposons fermement à ce type de discours et souhaitons agir contre la désinformation qui circule au sujet

¹ Lila Abu-Lughod, 2013, *Do Muslim Women Need Saving?*, Cambridge, Harvard University Press, p. 40.

des femmes musulmanes. Notre analyse se développera donc en deux temps. D'abord, la controverse entourant le voile des femmes musulmanes étant un sujet d'actualité, nous désirons montrer comment celle-ci prend racine dans le passé colonial de l'Occident et des régions colonisées, ce qui devrait éclairer les relations de pouvoir et l'ethnocentrisme qui la sous-tendent. Ensuite, nous puiserons dans les travaux de Lila Abu-Lughod (1986, 1990, 2013) et de Saba Mahmood (2001), toutes deux anthropologues, pour montrer comment les notions de résistance et d'agentivité offrent une voie prometteuse pour mieux comprendre les relations de pouvoir dans un contexte social donné.

Le voile : une préoccupation occidentale

Le voile, tel qu'il est porté par certaines femmes de confession musulmane, est considéré de manière péjorative dans le sens commun. Concrètement, il est synonyme d'oppression. Plus encore, de l'oppression d'un groupe bien défini par un autre. Tel que le rapporte Abu-Lughod,

it is commonly thought that the ultimate sign of the oppression of Afghan women under the Taliban is that they were forced to wear the blue burqa. Liberals sometimes confess their surprise that women did not throw off their burqas after the Taliban were removed from power in Afghanistan in 2001. (Abu-Lughod, 2013 : 35).

Il semble donc que, tout en étant connoté d'oppression, le voile désigne à la fois la victime et son prétendu oppresseur : « l'homme musulman ». En ce sens, il est aux yeux des Occidentaux-les, d'une part, un objet d'oppression et, d'autre part, une manifestation des relations de pouvoir entre hommes et femmes dans les sociétés musulmanes. Entre autres, cette double association sert de motif à l'ex-première dame des États-Unis Laura Bush pour accuser un groupe particulier, les talibans, et justifier l'intervention militaire étatsunienne en Afghanistan². Ainsi, le voile, dans l'imaginaire occidental, participe à la construction idéelle d'un

² « Because of our recent military gains in much of Afghanistan, women are no longer imprisoned in their homes. They can listen to music and teach their daughters without fear of punishment... The fight against terrorism is also a fight for the rights and dignity of women. » Laura Bush, 2001, « Radio Address by Mrs Bush », The American Presidency Project, 17 novembre 2001, version électronique, www.presidency.ucsb.edu/ws/index.php?pid=24992#axzz1Zh0bpVSX ; cité dans Lila Abu-Lughod (2013 : 32).

Eux – en opposition à un Nous³ – présenté comme adversaire, voir comme ennemi de la « civilisation ». Comme l'affirme la sociologue Meyda Yeğenoğlu, « certain features of the enemy disappear and others receive prominence in making the enemy identifiable and familiar and these are contingent upon the predominant way in which Europe identifies itself in different periods and contexts » (Yeğenoğlu, 2014 : 459-460). En d'autres termes, c'est synchroniquement et l'un en fonction de l'autre, que se construisent le Nous et le Eux (ou devrions-nous dire le non-Nous). Cette construction est le fait de contextes sociaux particuliers qui donnent à l'« autre » des caractéristiques spécifiques. Le voile donne donc l'image d'un Eux homogène, dangereux, religieux et envahisseur, dans un contexte où l'Occident est visé par des attentats terroristes, où l'opposition entre laïc et religieux est institutionnalisée au niveau même de l'État et où les « nations » accueillent un nombre important d'immigrants-es (Ibid. : 460-461).

Le rapport au voile et les rapports coloniaux

Le processus de construction idéal du voile se réactualise et s'adapte aux éléments du contexte actuel, mais il n'est pas sans avoir de racines historiques qui, elles aussi, participent à la construction des frontières ethniques (Juteau, 2015 : 151). En effet, la construction du voile, en tant qu'image de l'oppression des femmes musulmanes, est aussi le produit d'un processus sociohistorique qui prend source dans la période coloniale. À cet égard, son déploiement dans le cadre de l'Égypte coloniale est bien documenté par Leila Ahmed (1992), professeure à la Harvard Divinity School et spécialiste des études sur le genre et les femmes et sur le Proche-Orient. Comme le montre l'auteure, c'est dans l'articulation entre l'idéologie coloniale et les idées féministes qui émergent en Angleterre au 19^e siècle que se développe un discours hostile au voile et à la religion musulmane :

³ Nous nous référons ici à Danielle Juteau (2015) et à sa démonstration théorique sur la construction des frontières ethniques internes et externes.

Even as the victorian male establishment devised theories to contest the claims of feminism, and derided and rejected the ideas of feminism and the notion of men's oppressing women with respect to itself, it captured the language of feminism and redirected it, in the service of colonialism, toward Other men and the cultures of Other men. It was here and in the combining of the languages of colonialism and feminism that the fusion between the issues of women and culture was created. More exactly, what was created was the fusion between the issues of women, their oppression, and the cultures of Other men (Ahmed, 1992 : 151).

Ainsi le discours féministe européen est-il mis au service des colonisateurs-trices pour légitimer leur mission « civilisatrice ». C'est un étonnant paradoxe que la récupération d'un discours pour l'émancipation des femmes au 19^e siècle se fit par des hommes pour légitimer leur supériorité face à d'autres populations. Ahmed affirme ainsi que le « colonial feminism, or feminism as used against other cultures in the service of colonialism, was shaped into a variety of similar constructs, each tailored to fit the particular culture that was the immediate target of domination – India, the Islamic world, sub-Saharan Africa » (Ibid. : 151). Le processus de colonisation, en prenant l'allure d'une croisade morale, permettait aux colonisateurs-trices de cibler, à peu de chose près, n'importe quel élément apparent⁴ – non européen – de la société coloniale pour donner une valeur qualitative à l'infériorité des colonisés-es. Cette infériorité pouvait être interprétée comme un trait culturel, tout comme ce fut le cas pour l'oppression désignée des femmes dans les populations musulmanes : celle-ci est devenue, dans les représentations occidentales, un attribut culturel que le port du voile affirmait dans le réel. À cet égard, Alia Al-Saji, professeure associée à l'université McGill, remarque que « le point essentiel est que son identification avec l'oppression de genre permet au voile d'être perçu comme plus qu'un simple signe religieux. Il représente métonymiquement non seulement l'islam mais aussi l'oppression de genre présumée de cette religion » (Al-Saji, 2008 : 42). Cela ne pouvait que profiter aux colonisateurs-trices, car leur entreprise devenait alors une mission de sauvetage et occultait le double processus de construction du Nous et de l'Autre. Car en même temps que se construit

⁴ Au sens où ce qui est un élément communément partagé dans un groupe n'est généralement pas remarqué par ses membres. À leurs yeux, il est quelque chose d'habituel. Dans un tel cas, c'est plutôt son absence qui deviendra apparente.

l'infériorité des colonisés-es s'établit la supériorité des colonisateurs-trices et, ce faisant, celle de toute l'Europe. Dans le cas des régions moyen-orientales, le théoricien postcolonialiste Edward W. Saïd (1978) a bien montré comment leur infériorité imaginée s'est construite à travers les représentations des Grecs de l'Antiquité sur l'Empire perse, la crainte de l'Empire ottoman par la civilisation chrétienne médiévale, les récits de voyageurs et d'écrivains européens influencés par les théories raciales du 19^e et du début du 20^e siècle ainsi que les conquêtes coloniales (Saïd, 2005 : passim). Comme il l'écrit lui-même,

dans l'ensemble, une archive structurée s'est édifée à partir de la littérature qui appartient à ces expériences; il en résulte un nombre restreint de compartiments typiques : le voyage, l'histoire, la fable, le stéréotype, la confrontation polémique, qui sont les lentilles à travers lesquelles l'Orient est vu et qui modèlent le langage, la perception, la forme de la rencontre entre l'Est et l'Ouest (Ibid. : 117).

De ce fait, les colonisateurs-trices avaient déjà bien de quoi s'appuyer pour légitimer leur position. Leur perception étant déjà structurée par un imaginaire orientalisé des régions du Moyen-Orient, leur présence dans ces régions, leur agissement et leur attitude à l'égard des populations locales devaient confirmer la règle. Cela est manifeste, par exemple, dans les affirmations du diplomate britannique et administrateur colonial Lord Cromer dont Ahmed rapporte quelques passages :

It was essential that Egyptians "be persuaded or forced into imbibing the true spirit of western civilisation" (2:538) (nous soulignons), Cromer stated, and to achieve this, it was essential to change the position of women in Islam, for it was Islam's degradation of women, expressed in the practices of veiling and seclusion, that was "the fatal obstacle" to the Egyptian's "attainment of that elevation of thought and character which should accompany the introduction of Western civilisation" (2:538-39) (De Guerville, 1906 : 154, cité dans Ahmed, 1992 : 153)

Cette fixation sur le voile des femmes musulmanes, déjà à l'époque coloniale, est due à son caractère non occidental. Ce qui motive le « dévoilement » des femmes musulmanes n'est pas une quelconque forme d'altruisme naïf, mais une volonté affirmée d'assimiler ces populations à la civilisation occidentale. Cette attitude à l'égard du voile témoigne de l'incompréhension des Européens-nes face à la signification de ce qu'il représente pour les sociétés musulmanes. Comme l'affirme Al-Saji, « aux yeux habitués à le voir, le voile peut révéler la modestie, la

piété, ou la position d'un individu dans un certain système de relations de genres⁵. Par contre, il semble cacher le corps féminin comme objet sexuel aux yeux de ceux qui construisent la féminité de cette manière » (Al-Saji, 2008 : 46). Cette citation de Al-Saji nous rappelle que toute perception est modelée par la société dont elle provient. La société, étant la synthèse jamais achevée d'un contexte historique, géographique, politique et économique, fournit aux individus les catégories par lesquelles ils-elles pensent le monde. De ces catégories se construit une perception qui est à la fois le fruit de contextes passé et présent. En ce sens, un ethos hérité du discours orientaliste tel que décrit par Saïd est réactualisé, voire revivifié en contexte colonial. Il y trouve sa confirmation de discours dominant en tant que discours des dominants-es, tout à la manière d'une self fulfilling prophecy. À cet égard, et comme l'affirme Saïd, le Proche-Orient arabe est là où « les Britanniques et les Français se sont rencontrés et ont rencontrés "l'Orient" avec le plus d'intensité, de familiarité et de complexité » (Saïd, 2005, p. 90). En d'autres termes, ce fût l'endroit et l'occasion pour eux et elles de partager ce pouvoir intellectuel qu'est l'orientalisme selon Saïd (Ibid. : 90) et, de leur position dominante, de l'imposer aux sociétés colonisées. En témoigne, comme nous l'avons montré, la volonté des colonisatrices-anglais-es établis-es en Égypte à ce que les femmes musulmanes de cette région abandonnent le port du voile pour paraître plus « occidentales ». Mais cette volonté n'était pas que le fait des Britanniques. À partir des travaux de Frantz Fanon sur l'Algérie coloniale (1952 ; 1959), Al-Saji montre bien que, pour les Français-es également, « le désir de dévoiler n'est pas anecdotique, mais inhérent au projet colonial de conquête. » (Al-Saji, 2008 : 44) De surcroît, Ahmed montre aussi comment le discours occidental – et colonial – sur le voile est intériorisé par une partie de l'élite sociale égyptienne (Ahmed, 1992 : passim). L'auteure donne à ce sujet l'exemple de Qassim Amin, un avocat de la « upper-middle-class » égyptienne ayant reçu une éducation française :

⁵ Voir la très intéressante enquête ethnographique de Lila Abu-Lughod (2008 [1999]) pour un exemple bien documenté des différentes significations du voile chez les bédouins-es arabes Awlad 'Ali du désert occidental d'Égypte.

Amin's arguments, like the discourse of the colonizers, are grounded in the presumption that veiling and seclusion were customs that, in Cromer's words, "exercised a baneful effect on Eastern society." The veil constituted, wrote Amin, "a huge barrier between woman and her elevation, and consequently a barrier between the nation and its advance" (54). Unfortunately, his assault on the veil represented not the result of reasoned reflection and analysis but rather the internalization and replication of the colonialist perception (Ahmed, 1992 : 160).

Un tel discours sur le voile musulman, partagé par les Français-es, les Britanniques et une partie de l'élite assimilée, est ainsi le produit d'une articulation entre un discours féministe occidental, un discours orientaliste et un discours colonial – ces derniers affirmant la supériorité de l'Occident sur les régions moyen-orientales. Devant une telle hégémonie de la pensée occidentale sur les populations colonisées, il est difficile de ne pas voir la volonté idéologique de dévoiler les femmes musulmanes comme un ethnocentrisme.

Résistance et agentivité : des notions à situer

Nous avons montré que la connotation oppressante du voile est un construit idéologique occidental dont les origines remontent au contexte colonial du 19^e siècle. De plus, dès lors que le port du voile est associé à une forme d'oppression, un raisonnement libéral simpliste voudrait que le renoncement des femmes musulmanes à porter ce vêtement corresponde à leur libération, ou à leur émancipation de cette « oppression ». Le problème fondamental de ce raisonnement de type causal est qu'il n'interroge d'aucune manière le sens qu'a le voile pour celles qui le portent. Non seulement le discours des femmes qui portent le voile n'est pas entendu, mais le discours « anti-oppression », « pro-libération », ou tout simplement « anti-voile », impose un devoir-être qui est celui de vivre sans porter le voile, et ce au nom de l'égalité. Or, en quoi l'interdiction proposée à d' « autres » par des Occidentaux-les de porter certains vêtements, sous prétexte que ces derniers sont oppressants, constituerait-elle moins une oppression? Ou, en d'autres mots, en quoi cette violence symbolique dirigée contre les femmes musulmanes, et l'islam en général, œuvre-t-elle vraiment en faveur de l'institution de rapports sociaux égalitaires? D'autant plus que ceux et celles qui tiennent habituellement ce genre de discours (anti-voile) ne portent aucune attention aux vêtements hypersexualisés destinés aux femmes occidentales, de même qu'à l'objectivation dans un nombre

important de publicités de la sexualité des femmes. Leurs intentions ne semblent être que de s'attaquer à l'Autre pour sa non-conformité aux normes culturelles occidentales qui elles, ne sont nullement questionnées. Il est difficile, donc, de ne pas voir dans ce genre de discours une démonstration flagrante d'ethnocentrisme. Plutôt, cette imposition d'un code vestimentaire excluant le voile – empreint d'une signification identitaire et religieuse (Abu-Lughod, 2013 : 35-36) – ne reconnaît pas aux femmes musulmanes les modalités par lesquelles elles construisent leur identité ainsi que leur liberté de culte. Cette imposition les réduit à un état passif tout en affirmant la supériorité de la culture occidentale. Nous rejoignons ainsi Abu-Lughod lorsqu'elle affirme que ce type de discours s'appuie sur « the assumption that liberal culture is the acultural norm and should be the universal standard by which to measure societies » (Ibid. : 84). Il nous semble que malgré les possibilités qu'offre l'idéologie libérale pour penser l'amélioration des conditions de vie des individus⁶, il faut garder à l'esprit que ceux que l'on considère comme les principaux penseurs influents du libéralisme – John Locke, Montesquieu et David Hume – sont des Européens dont la pensée doit être replacée dans son contexte sociohistorique. Pour reprendre la taxonomie d'Abu-Lughod, il nous semble que le libéralisme n'est pas aculturel : il est culturellement occidental. Avec un tel cadre de référence ethnocentré, il nous faut par conséquent considérer de manière relativiste le port du voile par certaines femmes musulmanes, entre autres, mais aussi et surtout la forme qu'elles donnent à des concepts tels que « liberté » et « émancipation ». Comme le propose Abu-Lughod,

we need to consider how women's desires and ideals of the human are formed differently, and formed by a long history of geopolitical entanglements among the specific groups that are represented today as so separate. How have they produced and shaped each other such that they stand now in particular relationships to each other? The language of universals and the dialects of women's human rights and human development are part of this set of long historical relationships; they do not stand neutrally above, nor do the values they promote (Ibid. : 87).

Ainsi, il nous faut comprendre que les désirs et les idéaux des femmes de différentes communautés, de même que les idéaux féministes occidentaux ainsi que ceux aujourd'hui érigés à titre de « droits

⁶ Et il convient également de se demander quels individus.

universels », sont le résultat de relations particulières inscrites dans des contextes sociohistoriques, notamment celui de l'époque coloniale dont nous avons explicité l'importance dans la construction idéale du voile islamique. Ceci considéré, la trajectoire devant mener au changement social variera nécessairement d'un groupe à l'autre, d'un contexte culturel à l'autre et d'une époque à l'autre. C'est d'ailleurs ce qui est sommairement abordé par Abu-Lughod dans son ethnographie des Bédouins-nes Awlad 'Ali, lorsqu'elle présente la poésie comme une manière socialement acceptée de s'opposer au système (Abu-Lughod, 2008). Considérer cette pratique comme une lutte coordonnée et consciente pour l'émancipation du système de valeur bédouin serait cependant une grave erreur. En effet, devant un tel phénomène s'apparentant à une forme de subversion née à l'intérieur de relations de pouvoir et dirigée contre celles-ci, l'usage de la notion de résistance nous semble plus approprié. Les analyses qui emploient ce concept doivent donc être menées, selon Abu-Lugod, « without either misattributing to them [les "résistants-es"] forms of consciousness or politics that are not part of their experience – something like a feminist consciousness of feminist politics – or devaluing their practices as prepolitical, primitive, or even misguided » (Abu-Lughod, 1990 : 47). En d'autres termes, un relativisme bien mesuré est nécessaire pour arriver à bien comprendre les formes culturelles des relations de pouvoir et leur résistance ou leur subversion (s'il y a lieu). Les différents mouvements féministes qui se revendiquent de l'islam, tout comme la poésie bédouine étudiée par Abu-Lughod ainsi que le mouvement religieux de femmes musulmanes⁷ étudiée par Mahmood (2001), sont à cet égard des exemples de résistances qui s'enracinent dans des contextes culturels non occidentaux – donc selon des désirs et des idéaux émancipateurs significativement différents.

⁷ Ce mouvement se compose de plusieurs femmes provenant de milieux socioéconomiques divers étudiant les écritures islamiques ainsi que les pratiques sociales et les manières de se comporter associées à l'entretien d'un soi vertueux. Comme l'explique Mahmood, « même si les femmes égyptiennes musulmanes ont toujours eu accès de manière informelle à une éducation religieuse, ce mouvement représente un engagement sans précédent auprès d'un matériel d'érudition et d'un raisonnement théologique qui, jusqu'à ce jour, n'était digne d'intérêt que pour les hommes » (Mahmood, 2001 : 202, traduction libre).

Les féminismes islamiques

D'abord, les diverses postures féministes qui se revendiquent de l'islam⁸ méritent notre attention puisqu'elles sont souvent considérées comme de faux féminismes. Comme le mentionne la sociologue Zahra Ali, le féminisme islamique en général

est contesté par celles et ceux parmi les féministes qui considèrent la religion, tout particulièrement l'islam, comme antinomique à l'émancipation des femmes. Toutes les religions seraient patriarcales, la religion musulmane par-dessus tout, et la lutte pour l'égalité des sexes passerait nécessairement par une mise à distance du religieux (Ali, 2012 : 16).

On voit clairement dans ce bref constat la marque du féminisme occidental qui s'est développée dans un contexte où les États-nations occidentaux se sécularisent. Déjà, dans le contexte colonial égyptien du 19^e siècle, l'abandon de l'islam était présenté par les colonisateurs-trices comme la seule voie vers la « civilisation » (Ahmed, 1992 : 152). Ce n'est donc pas sans surprise que certains-es s'attaquent à un élément perçu comme « dépassé », selon une perspective évolutionniste dans laquelle l'Occident représenterait l'aboutissement d'une histoire comprise comme universelle. Selon cette idée, parce que l'Occident se sécularise, les « autres » devraient faire de même. Les propos de Yeğenoğlu vont dans le même sens : « With secularism achieving a sacrosanct status, Islam started signifying the status of a regressive, belated and therefore dangerous religiosity. [...] In comprehending regions other than the Christian world, the discourse of secularization and its comparativist posture became the dominant framework » (Yeğenoğlu, 2014 : 460). Ainsi, ces cadres d'analyse comparativistes et sécularistes influencent aujourd'hui la vision ethnocentriste de certains féminismes occidentaux, tout comme l'orientalisme et la vision occidentale de la féminité ont influencé l'attitude des colonisateurs-trices européens-nes au 19^e siècle. De plus, vu la connotation attribuée à l'islam dans le sens commun, c'est-à-dire une « religion de terroristes qui détestent les femmes », on comprend mieux comment l'association des termes « féminisme » et « islam » peut faire friser les oreilles de plus d'une et plus d'un. Pourtant, selon la définition succincte qu'en donne Margot Badran, spécialiste des

⁸ Zahra Ali en distingue trois : réformiste traditionnelle, réformiste radicale et réformiste libérale (Ali, 2012 : 28-30).

questions portant sur le genre, les femmes et le féminisme dans les pays arabes et musulmans, « il s'agit d'un discours et d'une pratique féministes qui s'articulent à l'intérieur d'un paradigme islamique. Le féminisme islamique, qui tire sa compréhension et son autorité du Coran, recherche les droits et la justice pour les femmes et les hommes, dans la totalité de leur existence. » (Badran, 2012 : 39-40). Autrement dit, ceux et celles qui s'en revendiquent procèdent à une relecture du Coran selon le principe que ce dernier affirme l'égalité entre tous les êtres humains (Ibid. : 47). Savoir ou non si cela correspond à un « vrai » féminisme – et selon quelle définition du féminisme d'ailleurs? – n'est selon nous d'aucun intérêt. Nous préférons plutôt insister sur le fait que ce discours se pose comme résistance à l'idéologie patriarcale en procédant à une subversion de l'objet même du pouvoir. En fait, en tant que mouvement politique concerté, le féminisme islamique est bien plus qu'une simple résistance. Nous employons ici ce terme en référence à l'usage qu'en fait Abu-Lughod (1990) et pour insister sur le caractère subversif du féminisme islamique vu de l'extérieur. Car pour les féministes islamiques (donc vu de l'intérieur) qui croient au principe d'égalité entre les hommes et les femmes affirmé par le Coran, le féminisme islamique ne procède en rien à la subversion d'un objet du pouvoir, mais bien à une réaffirmation de son contenu réel, avant que celui-ci ne soit altéré par une idéologie et des pratiques androcentriques. En effet, selon Badran, l'argument fondamental du féminisme islamique est que « ce sont les idées (l'idéologie) et les pratiques patriarcales qui ont entravé ou subverti la mise en pratique de [l']égalité entre les hommes et les femmes » (Badran, 2012 : 47). Ainsi, les mouvements qui se revendiquent à la fois du féminisme et de l'islam paraissent se réapproprier ce qui pour d'autres sert à légitimer l'inégalité entre les sexes. Il est en ce sens primordial de reconnaître l'agentivité qui anime les défenseurs-es du féminisme islamique – et de tout autre individu s'impliquant dans l'accomplissement d'une action ou d'un comportement quelconque – si l'on veut éviter les interprétations simplistes et surdéterministes de l'action de ces personnes. Cette agentivité, pour Mahmood, se conçoit selon deux critères :

(a) more in terms of capacities and skills required to undertake particular kinds of acts (of which resistance to a particular set of relations of domination is one kind of act); and (b) as ineluctably bound up with the historically and culturally specific disciplines through which a subject is formed (Mahmood, 2001 : 210).

De ce point de vue, les féministes islamiques ne sont en rien passives envers l'islam et l'usage social qui en est fait. Ce n'est pas l'islam tel qu'il se déploie dans la vie quotidienne qui détermine entièrement leur action, voire les différentes facettes de leur vie d'une manière transversale. S'il est important pour comprendre l'action de ces individus, c'est seulement en tant qu'élément d'un système culturel qui, dans son rapport à l'histoire, façonne leurs désirs et leurs interprétations.

Les mouvements non-féministes de femmes musulmanes

Jusqu'ici, l'agentivité n'a été considérée, dans le cas du féminisme islamique, que sous la forme d'une résistance. Or, selon Mahmood, il serait faux de croire que toute agentivité se positionne toujours contre le pouvoir : « the desire for freedom and/or subversion of norms is not an innate desire that motivates all beings at all times, regardless of their pursuits, projects, cultural and historical conditions » (Ibid. : 211). L'agentivité, en tant que disposition par un individu des capacités et habiletés requises pour entreprendre une action quelconque dont le sens est donné par un contexte culturel et historique, n'engage en rien l'individu à se positionner contre les relations de pouvoir. En fait, qu'elle soit pour ou contre ces dernières, il-elle occupe dans tous les cas une position à l'intérieur de ces relations. Et du fait de la variation des formes que peuvent prendre les relations de pouvoir selon les contextes historiques et culturels, il est évident que les formes que peut prendre l'agentivité soient tout autant spécifiques. Comme le souligne Mahmood, « agentival capacity is entailed not only in those acts that result in (progressive) change but also those that aim toward continuity, stasis, and stability » (Ibid. : 212). Une action en apparence docile, passive, peut très bien cacher une forme d'agentivité qu'il nous faut replacer dans le contexte d'où elle émerge. Cette agentivité n'est effectivement intelligible que si elle est appréhendée selon les schèmes cognitifs qui la motivent : elle ne fait sens que dans son propre univers de sens. Évidemment, comprendre l'agentivité lorsqu'elle se manifeste sous cette forme nécessite une profondeur d'analyse qui ne se limite pas à la focalisation idéologique de l'« émancipation-à-tout-prix », une émancipation d'ailleurs envisagée seulement selon une compréhension historico-culturelle occidentale du terme. Mahmood, dans ses travaux ethnographiques sur le renouveau islamique en Égypte, démontre ainsi justement comment l'autodiscipline est le fait de l'investissement

personnel et de l'agentivité des quatre femmes qu'elle a côtoyées sur le terrain. Ces dernières, dans leur poursuite d'un soi-idéal en accord avec les principes de l'islam, développent leur piété non seulement par le respect de pratiques prescrites, mais aussi par l'incarnation, ou la personnification même de la piété :

Although piety was achievable through practices that were both devotional as well as worldly in character, it required more than the simple performance of acts: piety also entailed the inculcation of entire dispositions through a simultaneous training of the body, emotions, and reason as sites of discipline until the religious virtues acquired the status of embodied habits (Idem.).

Ce que cela nous apprend, c'est que le respect d'une doctrine religieuse n'est pas seulement le fait d'une application de principes manifestes dans les comportements de la vie quotidienne. Dans le cas de ces femmes aspirant à un idéal de la piété au quotidien, telle qu'elles la conçoivent à partir de leur lecture du Coran, la mise en corps (l'auteure emploie le terme *embodiment*) des principes de l'islam est une condition sine qua non pour être « près de Dieu » (*taqarrab allah / taqwa*) (Idem.). C'est ainsi que le voile, comme on le comprend dans l'affirmation d'une des femmes, acquiert une fonction pratique :

In the beginning when you wear it, you're embarrassed (*maksūfa*), and don't want to wear it because people say that you look older and unattractive, that you won't get married, and will never find a husband. But you must wear it because it is God's command (*ḥukm Allah*), and then, with time, your inside learns to feel shy without the veil, and if you were to take it off your entire being feels uncomfortable (*mish rāḍī*) about it (Ibid. : 213).

Le voile, plus qu'un symbole religieux, devient le moyen par lequel cette femme rencontrée par Mahmood arrive à ressentir de manière sincère le sentiment de timidité qu'elle recherche au nom de Dieu. En ce sens, la piété de cette femme n'est pas un rôle qu'elle joue dans le théâtre de la vie quotidienne et le voile n'est pas un costume qui peut être retiré à tout moment. Elle est plutôt la fusion de dispositions mentales et de dispositions corporelles. Elle est incarnée en sa propre personne, intrinsèque à sa personnalité et « corporéifié » au quotidien. Il y a cependant un aspect sur lequel on ne doit pas fermer les yeux, soit le caractère socialisé et socialisateur de la « pratique » de la timidité. Ces femmes, en effet, intériorisent et reproduisent une norme féminine qui participe à la reconduction de rapports sociaux de sexe inégalitaires et oppressifs. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut nier l'investissement

personnel et sincère de ces femmes, reflet de leur agentivité. Cela doit plutôt nous amener à considérer la complexité des schèmes cognitifs et de pratique par lesquelles les individus comprennent et agissent dans le monde.

Conclusion

Partant des préoccupations qu'a éveillées en nous un discours orientaliste parmi d'autres que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les médias, notre désir était d'intervenir en apportant les nuances et précisions que requiert un tel sujet. À partir de travaux historiques, sociologiques et anthropologiques, nous avons tenté de développer une réflexion articulant les notions d'oppression, de résistance et d'émancipation en les mettant en rapport, d'une part, avec l'ethnocentrisme et, d'autre part, avec des contextes réels présentant l'expérience de femmes situées dans des relations de pouvoir qui nous sont plus ou moins familières. Nous avons ainsi montré comment le voile, dans le contexte colonial, en est venu à symboliser l'oppression des femmes musulmanes. Racisme, ethnocentrisme, orientalisme et féminisme colonial ont de fait permis aux Européens-es de s'approprier le monopole symbolique du voile. Suite à cela, nous avons montré que la notion de libération, en tant que produit d'une réflexion occidentale, est inappropriée pour comprendre les désirs d'individus dont la réflexion fleurit dans d'autres contextes historiques et culturels. Ainsi, le choix des Algériennes de porter le voile en signe de résistance à la colonisation française et celui des femmes islamistes pour exprimer leur rejet du modèle occidental et leur défense d'une modernité islamique alternative (Ali, 2012 : 220) sont des exemples qui prennent un tout nouveau sens à la lumière des explications apportées dans le présent essai. Ceux-ci ne sont en effet intelligibles que si l'on considère l'agentivité des femmes qui ont posé ces actions selon leurs propres univers de sens, lui-même culturellement construit en rapport à l'histoire et à leurs contacts avec d'autres manières de penser et d'agir. En somme, même si cela nous porte à adopter un point de vue plutôt relativiste, nous croyons qu'il ne faut pas pour autant perdre de vue la poursuite de l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette mise en perspective des principes féministes occidentaux doit au contraire nous aider à mieux comprendre la complexité des formes que peuvent prendre les relations de pouvoir et l'engagement des individus dans celles-ci. Et s'il y a une chose que l'on doit retenir ici, c'est que ce n'est pas en dévoilant les femmes musulmanes qu'elles seront libérées.

Bibliographie

- Abu-Lughod, Lila, 2013, *Do Muslim Women Need Saving?*, Cambridge, Harvard University Press, 324 p.
- Abu-Lughod, Lila, 2008 (1999), *Sentiments voilés*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond (Seuil), 407 p.
- Abu-Lughod, Lila, 1990, « The Romance of Resistance: Tracing Transformations of Power Through Bedouin Women », *American Ethnologist*, vol. 17, no 1, p. 41-55.
- Ahmed, Leila, 1992, « Chapter 8. Discourse of the Veil », dans *Women and Gender in Islam. Historical Roots of a Modern Debate*, New Haven, Yale University Press, 296 p.
- Al-Saji, Alia, 2008, « Voiles racialisés : la femme musulmane dans les imaginaires occidentaux », *Les ateliers de l'éthique*, vol. 3, no. 2, p. 39-55
- Ali, Zahra et al., 2012, *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique éditions, 229 p.
- Juteau, Danielle, 2015 (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 306 p.
- Mailloux, Louise, « Le burkini, version aquatique du hidjab », *Le Devoir*, 3 septembre 2016, <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/479194/le-burkini-version-aquatique-du-hidjab> (consulté le 26 octobre 2016)
- Mahmood, Saba, 2001, « Feminist Theory, Embodiement, and the Docile Agent : Some Reflections on the Egyptian Islamic Revival », *Cultural Anthropology*, vol. 16, no. 2, p. 202-236.
- Saïd, Edward W., 2005 (1978), *L'orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 578 p.
- Yeğenoğlu, Meyda, 2014, « Sovereignty renounced : Autoimmunizing and democratizing Europe », *Philosophy and Social Criticism*, vol. 40, no 4-5, p. 459-468.